

Mouvements sociaux,
démocratie et développement

Les défis d'une mondialisation solidaire



Louis Favreau
Lucie Fréchette
René Lachapelle



Presses
de l'Université
du Québec

«Initiatives» propose des ouvrages sur des thèmes d'actualité en lien avec le développement des communautés. Elle offre des synthèses accessibles pour mieux exploiter la recherche dans ce domaine et les applications qu'elle permet, et contribuer au renouvellement des pratiques liées au développement social, au développement socioéconomique de ses territoires ainsi qu'à la dimension internationale du développement local. «Initiatives», qui croise le savoir des chercheurs et des intervenants, est dirigée par Lucie Fréchette et Martin Robitaille, de l'Alliance de recherche université-communauté – Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Les défis d'une mondialisation solidaire

DANS LA MÊME COLLECTION

Service public, participation et citoyenneté **L'organisation communautaire en CSSS**

Denis Bourque

2010, 176 pages, 978-2-7605-2557-3

Concertation et partenariat

Entre levier et piège
du développement des communautés

Denis Bourque

2008, 152 pages, 978-2-7605-1582-6

Coopération Nord-Sud et développement

Le défi de la réciprocité

*Louis Favreau, Lucie Fréchette
et René Lachapelle*

2008, 196 pages, 978-2-7605-1571-0

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418-657-4399 • Télécopieur: 418-657-2096

Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.

1650, boulevard Lionel-Bertrand

Boisbriand (Québec) J7H 1N7

Téléphone: 450-434-0306 / 1 800 363-2864

SUISSE

SERVIDIS SA

Chemin des Chalets

1279 Chavannes-de-Bogis

Suisse

FRANCE

AFPU-DIFFUSION

SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL

168, rue du Noyer

1030 Bruxelles

Belgique

AFRIQUE

ACTION PÉDAGOGIQUE

POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Angle des rues Jilali Taj Eddine

et El Ghadfa

Maârif 20100 Casablanca

Maroc



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Mouvements sociaux,
démocratie et développement

Les défis d'une mondialisation solidaire

Louis Favreau
Lucie Fréchette
René Lachapelle

2010



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada
pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Mise en pages: PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Couverture – Conception: RICHARD HODGSON
Illustration: *Crowd #15*, DIANA ONG, SuperStock

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2010 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 2010 Presses de l'Université du Québec

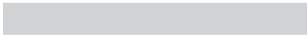
Dépôt légal – 2^e trimestre 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec /
Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

[...] Une chose est claire : le nouvel acteur historique porteur des projets alternatifs est aujourd'hui pluriel. Ce sont les ouvriers, les paysans sans terre, les peuples indigènes, les femmes premières victimes des privatisations, les pauvres des villes, les militants écologistes, les migrants, les intellectuels liés aux mouvements sociaux. Leur conscience d'acteur collectif commence à émerger. La convergence de leurs organisations en est seulement à ses débuts et manque encore souvent de relais politiques... Offrez-leur donc au sein de l'Organisation des Nations unies un espace pour qu'ils puissent s'exprimer et présenter leurs alternatives. Ce sera votre contribution au renversement du cours de l'histoire, indispensable pour que le genre humain retrouve un espace de vie et puisse ainsi reconstruire l'espérance.

François HOUTART

Sociologue
Professeur émérite de l'Université catholique
de Louvain (Belgique)
Fondateur du Centre tricontinental

Allocution présentée à l'Assemblée générale de l'ONU,
le 30 octobre 2008, dans un texte intitulé
Le développement contre et au-delà de la crise



Avant-propos

L'ouvrage que vous avez entre les mains prend appui sur la conférence internationale *Initiatives des communautés et État social au Nord et au Sud, les défis de la prochaine décennie* tenue à l'Université du Québec en Outaouais en septembre 2008. Près de 400 dirigeants et militants d'organisations d'agriculteurs, de travailleurs, du mouvement coopératif, du mouvement des femmes et de réseaux d'organisations de coopération internationale et étudiants venant de 10 régions du Québec, de l'Ontario francophone et d'Acadie, de même que de 16 pays dont 12 pays du Sud en Amérique latine, en Afrique et en Asie, y ont délibéré pendant deux jours.

La conférence, marquée par la réflexion, le débat, la discussion collective et le dialogue interculturel, a croisé les connaissances des chercheurs et le savoir professionnel des dirigeants de mouvements sociaux et des intervenants en développement des communautés. Le présent ouvrage en est une suite destinée à laisser des traces écrites d'un état des lieux des solidarités internationales du Québec. Il veut contribuer à une meilleure connaissance des enjeux actuels quant à la reconstruction des États sociaux au Sud

et à leur renouvellement au Nord et quant aux formes de solidarité à déployer entre organisations du Nord et organisations du Sud en ces temps d'incertitude.

Cet ouvrage permet d'élargir le propos du livre paru en 2008 *Coopération Nord-Sud et développement : le défi de la réciprocité*. Le nouvel objectif est de mettre en évidence la contribution des mouvements sociaux et les différentes mobilisations que ceux-ci réalisent pour répondre aux défis d'une mondialisation solidaire. La formation de nouvelles générations de militants, de dirigeants et de professionnels dans cette mouvance de la solidarité internationale et la mise en place de stratégies renouvelées pour soutenir des partenaires du Sud nécessitent une vue d'ensemble et une mise en perspective.

L'ouvrage est bâti en fonction des principales dimensions de la solidarité à l'échelle de la planète : 1) les transitions de la période actuelle ; 2) les enjeux de la démocratie et du développement aujourd'hui ; 3) l'État social au Nord et au Sud et le besoin de régulations ; 4) le retour des mouvements sociaux à l'avant-scène pour répondre au besoin planétaire d'alternatives crédibles ; 5) la contribution des mouvements sociaux du Québec dans ces enjeux et les principaux dispositifs qu'ils se sont donnés et, enfin, 6) une brève mise en perspective autour du projet d'un *new deal* écologique et social à l'échelle de la planète. Écrit à l'intention des acteurs de la coopération de proximité, il s'adresse aussi aux étudiants des sciences économiques, sociales et humaines, en particulier à ceux qui s'intéressent au développement international et à tous ceux et celles qui militent ou projettent de travailler dans ce domaine comme agents de développement.

Nous n'aurions pu réaliser la conférence internationale ni cet ouvrage sans la collaboration de plusieurs personnes. Nos premiers remerciements vont à Maria Luisa Monreal, directrice de l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), à Gérald Larose, président sortant du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), à Paul Cliche, directeur adjoint des

programmes internationaux de l'organisation Développement et Paix, à André Beaudoin, de UPA DI, et à Réjean Lantagne, de SOCODEVI, à Marie-Joëlle Brassard et Marcel Arteau, du Service de recherche du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), de même qu'à Diane Bachand, du CECI. Nous les remercions grandement pour leur apport prenant appui sur leur expertise professionnelle et sur leur capacité de mise en réseau. Cet ouvrage y aura gagné en proximité avec les expériences novatrices en cours dans le Sud et avec les défis à relever sur le terrain. Nous remercions aussi Chantal Doucet (ARUC-ISDC), Réjean Mathieu (GESQ) et Marcel Arteau (CQCM) pour leurs précieuses synthèses offrant une vue d'ensemble des échanges réalisés dans les ateliers de la conférence.

Nous avons aussi bénéficié du soutien des centres de recherche auxquels nous appartenons à l'Université du Québec en Outaouais, le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CERIS), la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) et l'Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC).

Louis Favreau
 Lucie Fréchette
 René Lachapelle
 Janvier 2010



La solidarité internationale et l'émergence de nouveaux acteurs de développement

Nous traversons une période de crise globale qui se manifeste aussi bien sur les fronts climatique et énergétique que sur les plans financier et alimentaire. Depuis la fin de 2008, l'effondrement d'institutions financières et d'entreprises réputées les meilleures et la mobilisation de fonds publics pour sécuriser les marchés ont fait la démonstration des effets destructeurs de la déréglementation néolibérale des dernières décennies. Les

annonces trop rapides de reprise et le retour aux pratiques qui ont provoqué la crise montrent que les modes de régulation économique qui sont en cause n'ont pas été revus.

La pauvreté de 6 milliards de personnes sur une planète qui compte 600 millions de riches est entretenue et aggravée par le débridement de la finance en l'absence d'une régulation mondiale. En fait, les stratégies du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sont ébranlées, mais pas remises en question. Le rapport préliminaire de la commission d'experts des Nations unies présidée par Joseph Stiglitz conclut qu'il est urgent de refonder le système financier international (Stiglitz, 2009). Les carences qu'il comporte sont évidentes, comme le démontrent l'élargissement des inégalités sociales dans le Nord et entre le Nord et le Sud et la persistance des échanges inégaux entre le Nord et le Sud. À titre d'illustration, le soutien des pays développés à leur secteur agricole «est encore trois fois supérieur à l'aide publique au développement» et la part de l'aide publique du Nord allouée au renforcement des capacités commerciales des pays du Sud est passée de 3,6 % à 3,2 % entre 2003 et 2006 (ONU, 2008, p. 46-47). Alors que 58 % de la population des régions développées (Amérique du Nord, Europe et Australie) avait accès à l'Internet, le taux chute à 11 % dans les régions en développement (ONU, 2008, p. 49).

Le modèle dominant de développement qui repose sur la croissance et l'exploitation incontrôlée des ressources mine l'avenir de la planète et accélère la détérioration des milieux de vie. Les diagnostics d'alerte et les signaux qui les confirment ne cessent de se multiplier sans que les États manifestent la volonté de remédier efficacement aux causes des problèmes. À cet effet, l'échec du Sommet de Copenhague fin 2009 n'annonce rien de bon pour l'avenir de la planète (Francoeur, 2009). Les profits de l'économie demeurent privés, alors que les fonds publics ont été largement engagés pour éponger les pertes financières. Une fraction seulement des ressources de sauvetage des grandes institutions financières serait pourtant néces-

saire pour corriger les sources majeures des inégalités et établir des mécanismes d'hygiène publique, d'éducation et de commerce équitable qui permettraient d'atteindre les Objectifs du millénaire. Or, «les turbulences financières qui secouent aujourd'hui la planète révèlent des faiblesses systémiques que nous connaissons depuis un certain temps déjà, mais qui n'ont pas été traitées de façon adéquate» (ONU, 2008, p. 3). En fait, le déficit démocratique majeur qui affecte les deux tiers des régimes politiques de la planète rend relativement improbable une gestion des crises en fonction du mieux-être des populations qui n'ont pas les moyens de faire pression sur leur État.

C'est sur ce fond de scène que s'est tenue, les 24 et 25 septembre 2008 à l'Université du Québec en Outaouais, la conférence internationale *Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : les défis de la prochaine décennie*¹. En ouverture de la conférence, Gérald Larose, président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), soulignait qu'il est affligeant de constater que «ceux qui ont provoqué ou aggravé les crises sont actuellement en position d'avoir une prolongation», puisque dans bien des pays comme le Canada notamment les forces conservatrices semblent avoir le vent dans les voiles. Il saluait du même souffle «la présence sur le terrain de milliers d'organisations qui réarticulent des propositions pour l'intérêt commun» et souhaitait que la conférence soit une occasion d'examiner ensemble «les gestes qui donneraient du souffle à nos organisations». Sans qu'il y ait encore de projet commun, de multiples initiatives porteuses d'alternatives émergent dans des contextes souvent très diversifiés. La grande question que soulève cette tension entre une gouverne conservatrice et l'organisation croissante d'espaces alternatifs, c'est celle d'une nouvelle définition du développement : comment faire en sorte que les voies alternatives s'organisent et qu'elles soient prises en considération dans l'établissement de politiques favorisant l'intérêt commun et une nouvelle régulation axée sur le développement durable?

L'espoir vient, d'une part, du fait que le consensus de Washington² a fait long feu et, avec lui, les mesures qui déterminent depuis deux décennies les politiques économiques mondiales et les programmes d'ajustement structurel. D'autre part, progresse la proposition d'un « New Deal écologique » reprise par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), une avenue qui pourrait favoriser l'établissement de passerelles entre les grands mouvements sociaux – paysan, ouvrier, des femmes, écologiste – qui agissent pour l'heure en rangs dispersés.

ÉTAT DE LA QUESTION AU NORD ET AU SUD

En Amérique latine, les économies connaissent une croissance significative et profitent d'une intégration continentale plus poussée et d'une place plus large dans l'économie mondiale. L'échec des politiques néolibérales et l'avènement de gouvernements progressistes ouvrent « un espace pour de nouvelles alternatives politiques » selon Humberto Ortiz. Les politiques publiques favorisent la participation de la société civile au développement local et régional et permettent la promotion d'initiatives d'économie solidaire et de commerce équitable, voire l'adoption de véritables programmes de promotion d'alternatives d'économie solidaire. À titre d'illustration, le ministère de la Coordination de la politique économique de l'Équateur organisait au début de 2010 une conférence internationale sur les « défis de l'économie sociale et solidaire en Amérique latine » dans la perspective de développer une alternative à l'économie de marché selon le modèle néolibéral.

Les accords de commerce n'en demeurent pas moins inéquitables et les traités de libre-échange favorisent l'exportation des capitaux du Sud au Nord : 78 milliards de dollars américains ont quitté l'Amérique latine en 2004 et, de 1996 à 2000, les investissements étrangers directs ont fait passer de 78 à 98 la propriété étrangère

des 200 plus grandes entreprises. La priorité à la dette relègue au second rang la réponse aux besoins sociaux. Enfin, certaines régions du continent connaissent des crises politiques qui en fragilisent le développement. Dans ce continent où se dessine un nouvel espace de démocratie économique, quatre défis se posent à la société civile : négocier avec les États des politiques publiques à caractère social, faire reculer le libre-échange en poussant l'intégration des économies du continent, exiger des entreprises qu'elles assument leur responsabilité sociale et de l'aide publique internationale qu'elle soutienne les alternatives de solidarité.

En Afrique, précise d'entrée de jeu Sambou Ndiaye, sociologue sénégalais, « l'État est une greffe étrangère » qui ne respecte pas les territoires socioculturels et impose des institutions calquées sur celles de la métropole coloniale. Ces États sont peu sensibles aux acteurs sociaux en même temps que la mondialisation néolibérale affecte leur légitimité. Les modes de régulation sont extérieurs aux sociétés où ils s'appliquent. De 1960 à 1979, les États postcoloniaux ont fonctionné de façon centralisée. La crise des années 1980 a entraîné la mise en place des programmes d'ajustement structurel prônant que le meilleur État était le moins d'État. Ce recul du service public en matière d'éducation, de santé, de services sociaux... a ouvert la porte à de nouveaux acteurs, une société civile vers laquelle s'orientent les processus de décentralisation et de démocratisation mis en place dans les années 1990 et 2000. Comme le soulignait Ndiaye, les États doivent faire face à « une demande sociale croissante dans un contexte de détérioration des conditions de vie et de crise des organisations non gouvernementales ». Le défi est de construire un État qui soit en mesure, à partir de ses ressources nationales, d'assumer ses responsabilités, y compris sur le plan social. À l'échelle internationale, l'Afrique semble n'avoir de place que sous forme de réservoir de ressources minières et énergétiques, dans lesquelles puisent les économies développées ou en émergence : « La part de l'Afrique dans les exportations mondiales, qui est

tombée de 5,9% en 1980 à 2,0% en 1998, a cessé de diminuer grâce à un essor des produits de base et est passée à 2,8% en 2006» (Brick *et al.*, 2007, p. 11). Conséquence de cette marginalité continentale: l'activité économique ne permet pas de générer des ressources suffisantes pour améliorer les services aux populations locales. Le service de la dette représente un fardeau plus lourd que les budgets de la santé dans la majorité des pays du continent.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, 75% de la population rurale vit en dessous du seuil de la pauvreté [...]. La part de l'aide publique au développement (APD) dans le revenu national brut des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est passée de 8% entre 1980 et 1990 à 5,8% en 2000. Dans la même période, les apports financiers internationaux destinés au développement agricole et rural ont reculé de 40%, et seulement 12% de l'APD totale sont consacrés à l'agriculture.

Source: Joachim Bazié (2008). *Organisations paysannes, finance rurale et développement des communautés de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*. Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre 2008.

Chargé de brosser un panorama des économies du Nord, Yves Vaillancourt estime qu'il serait prétentieux de proposer un bilan des avancées et des reculs des politiques publiques au cours de la dernière décennie dans ces États puisque les situations sont multiples. Le Québec, par exemple, n'est que l'un des quatorze États qui forment le Canada et il s'en distingue à plusieurs égards. Avancées et reculs doivent être considérés «sur la longue durée» et dans une «perspective de transformation sociale». Cela suppose des «changements institutionnels», mais aussi des «politiques publiques plus justes et inclusives, construites de façon démocratique et solidaire: la coconstruction démocratique et solidaire passe par le dialogue et la délibération permettant une social-démocratie renouvelée, moins étatiste, plurielle, etc.». À cet égard, au Québec on peut observer des avancées en ce qui concerne le loge-

ment social (20 000 nouvelles unités), les centres de la petite enfance (15 000 emplois), les entreprises d'économie sociale en aide domestique, les 5 000 groupes communautaires reconnus et soutenus par l'État, les grands outils de financement que sont les fonds de travailleurs, etc. Avec l'arrivée au pouvoir du PLQ en 2003, s'amorce cependant une période de reculs, sans toutefois, selon Vaillancourt, que soient compromises les avancées que protègent les mouvements sociaux. « Depuis dix ans au Québec, a-t-il conclu, nous avons eu des avancées timides, mais réelles et certaines représentent un nouveau paradigme à pérenniser. » De ce point de vue, les perspectives internationales devraient nous permettre de « dépasser la désespérance ».

ATELIERS: ENJEUX, ACTEURS ET MOUVEMENT SOCIAUX

Trois séries d'ateliers ont tenté de définir les nouveaux enjeux, les nouveaux acteurs et la contribution des mouvements sociaux au renouvellement des États sociaux.

Dans la première série, plusieurs contributions ont présenté des actions qui innovent en matière de rapports Nord-Sud: la coopération entre localités du Nord et du Sud telle que vécue dans la région de Lanaudière avec une communauté du Mali, l'AgriCord dans lequel l'UPA est engagée avec la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), la contribution des outils collectifs mis en place par les syndicats québécois à partir de l'expérience de la CSN au Brésil, l'action des organisations de coopération dans le contexte de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, les projets de coopération de proximité comme celle du RQIIAC avec la Fédération des associations de santé communautaire du Mali ou les projets de municipalités québécoises comme le soutien de Montréal à la restructuration des marchés publics municipaux en Afrique de l'Ouest.

La Déclaration de Paris, adoptée en mars 2005, ouvre la porte à un changement d'approche dans le domaine de l'aide internationale en remettant en devant de scène la coopération de gouvernement à gouvernement dans le but de s'attaquer aux problèmes de gouvernance de certains États. Selon cette approche, il est préférable de financer les programmes gouvernementaux des pays du Sud qui favorisent le développement de la société civile et sa participation au développement national, plutôt que de miser sur les projets issus de la société civile. Cette façon de faire encourage la responsabilisation des États du Sud pour qu'ils soutiennent, par supposition, un développement endogène. De façon générale, la vision de l'AIEA est une approche gestionnaire, liée à la croissance économique et à la gouvernance, et non une approche de développement, vouée à l'amélioration de la qualité de vie et à la démocratie. Elle surestime la volonté de développement d'États aux ressources trop maigres et les problèmes de corruption qui caractérisent beaucoup de régimes politiques.

D'autres ont exploré l'environnement institutionnel et les espaces de délibération grâce auxquels peuvent se mettre en réseau ces actions à l'échelle locale et internationale. On a abordé les politiques publiques mises en œuvre par les grandes institutions internationales, les possibilités offertes par la Francophonie et le nouveau contexte créé par les interventions de grandes fondations : néocolonialisme humanitaire ou solidarité pour le développement ? On a aussi évoqué la création d'instances locales de soutien comme le Réseau Outaouais de solidarité internationale (ROSI), les expériences de Développement et Paix, celles du programme Uniterro du CECI – Entraide universitaire mondiale et les universités d'été du GESQ.

La seconde série d'ateliers portait sur les nouveaux acteurs sociaux et les nouvelles perspectives de développement dont ils sont porteurs, tant au Nord qu'au Sud. Un atelier tenu avec traduction simultanée a permis un partage sur l'action des organisations locales en Inde, la

réforme agraire aux Philippines, la résistance des communautés du Chiapas à la hausse des tarifs d'électricité et la lutte des femmes pour la souveraineté alimentaire dans la région de Santa Catarina au Brésil. Les autres ateliers ont exploré la question à partir des bidonvilles du Pérou, des initiatives urbaines en Afrique de l'Ouest, des communautés rurales québécoises et des villes européennes. On y a abordé les questions relatives aux conditions de l'action collective dans l'établissement d'un rapport de force et la contribution de la coopération décentralisée, des diasporas africaines et des migrants mexicains, des communautés chrétiennes de base latino-américaines et des confréries religieuses d'Afrique de l'Ouest.

La troisième série d'ateliers portait sur la contribution des mouvements sociaux. L'atelier sur le mouvement des femmes a mis en évidence les avancées des femmes en Afrique de l'Ouest et les perspectives ouvertes par la Marche mondiale des femmes à l'échelle internationale et ses retombées au Brésil. L'atelier sur le syndicalisme a présenté les orientations qui sous-tendent la création récente (2006) de la Confédération syndicale internationale (CSI), l'impact sur le syndicalisme africain des transformations en cours du marché du travail et des politiques internationales des grandes organisations syndicales québécoises au regard des enjeux de la mondialisation. L'atelier sur le renouveau coopératif a porté sur l'établissement d'une mondialisation équitable qui se concrétise au Québec comme en Amérique latine par de nouvelles initiatives coopératives, mais aussi à l'échelle internationale par la recherche de modes efficaces de mise en œuvre d'alternatives. Enfin, sur le front des organisations paysannes, il a été discuté de la position des paysans du Sud dans les tractations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du soutien de l'UPA DI au réseau ouest-africain d'organisations paysannes et de la contribution de celles-ci au développement de leur communauté.

UN MOUVEMENT CITOYEN INTERNATIONAL SERA-T-IL EN GESTATION ?

La table ronde de clôture a mis à contribution divers points de vue sur la création d'un espace international d'action citoyenne, à partir notamment des forums sociaux mondiaux (FSM).

Jacques Létourneau (CSN) a ouvert l'échange en présentant un point de vue syndical. La refondation d'une organisation syndicale internationale, la CSI, est liée à la transformation de la nature du travail. Le déclin des industries manufacturières et la montée du travail immatériel et de services au Nord, de même que les économies émergentes au Sud où migrent les entreprises manufacturières, créent les conditions d'une précarisation pour tous. Les organisations syndicales sont confrontées à des règles du jeu qui échappent à leurs modes d'action habituels. C'est dans la mouvance de la Confédération syndicale internationale, du Bureau international du travail et du forum social mondial qu'est née la campagne pour un travail décent à l'échelle internationale à laquelle toutes les centrales québécoises ont été appelées à contribuer en 2009. La CSI reconnaît que, malgré des modes de délibération dont les règles sont plutôt « artistiques » du point de vue des organisations plus structurées, le FSM contribue à « la création d'une conscience mondiale pour la résistance, mais aussi pour le développement d'alternatives ».

Meena Menon, de Focus on the Global South (Inde), a présenté la mobilisation de Seattle (1999) comme « un choc pour les grandes institutions financières internationales qui ont les moyens d'influencer l'économie mondiale ». Leurs rencontres se font maintenant sous haute protection ! Une mobilisation de type Seattle repose sur des démarches locales et nationales vigoureuses et se propose de « montrer aux États que l'opinion publique peut réussir à peser sur les décisions : le nouvel état d'esprit est que c'est pos-

sible». Mais les manifestations ne suffisent pas, «il faut aussi des institutions nationales capables d'établir des liens à l'échelle internationale». Le FSM est «un espace aménagé, chaotique et exigeant, mais aussi passionnant, car des centaines de milliers de personnes y ont l'occasion de créer des alliances».

Mamadou Cissokho, du Regroupement des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) du Sénégal, a d'abord clarifié ce qui sous-tend la situation du mouvement paysan à l'échelle internationale: «il n'y a pas de consensus global ni au Nord, ni au Sud» et donc «il faut des discussions importantes pour avoir les idées claires». En Afrique, 70 % des travailleurs sont des ruraux, mais il n'existe pas de cadre législatif pour encadrer leur condition de travailleurs. Cela aussi est un héritage colonial: «la reconnaissance de l'agriculture familiale ne fait pas de place aux formes modernes d'organisation sociale et d'éducation». Le mouvement paysan représente «la majorité qui nourrit les gens», et c'est à ce titre qu'il «soutient et participe au mouvement citoyen international». Il a demandé que l'information sur le Sud «ne se limite pas aux catastrophes, mais montre le Sud qui se construit».

Philippe Frémeaux, directeur d'*Alternatives économiques* (France), est parti du fait que «le concept de mondialisation s'est imposé récemment après les années 1990» et qu'il faut bien prendre en compte que «le néolibéralisme répond à des aspirations à l'enrichissement et à l'urbanisation de nos sociétés». Il a ensuite insisté sur le fait que l'affaiblissement des États et l'affirmation de la société civile n'aboutissent pas nécessairement à une société civile internationale: «[les sociétés civiles] demeurent très nationales». Le processus en cours est «un partage réciproitaire d'expériences». C'est là-dessus que repose le succès du FSM: «réunir les organisations à tous les niveaux comme des poupées gigognes». La mondialisation néolibérale est un échec, mais «les initiatives *bottom up* ne suffisent pas, il

faut aussi des États ». Frémaux a donc invité à « créer des espaces pour définir l'intérêt commun aux demandes du Sud comme aux intérêts du Nord ».

LE DÉFI DE PÉRENNISER LES INNOVATIONS

La conférence a permis de dégager un ensemble assez impressionnant d'actions jugées pertinentes pour la transformation des communautés locales et la création de dispositifs de partage et de soutien à toutes les échelles. La question qui est demeurée quelque peu en suspens : comment rendre plus structurantes ces diverses initiatives ? C'est à ce niveau que revient régulièrement la question du rôle des États nationaux. Comme le notait Philippe Frémaux, les États demeurent, quoi qu'on en dise, l'outil majeur de régulation des sociétés. Il n'est pas possible de penser sans eux un saut qualitatif en termes de développement, puisqu'il est de leur ressort d'adopter des politiques publiques capables de donner une portée déterminante en matière de bien commun aux innovations sociales.

Les grands mouvements sociaux, dont les mouvements syndical, des femmes, coopératif et d'autres, ont un rôle important à jouer puisque ce sont leurs mobilisations qui incitent les États à agir. Deux décennies de néolibéralisme ont renforcé les aspirations individuelles et affaibli les capacités d'action collective, mais elles ont aussi favorisé un renouvellement des stratégies alternatives. Au-delà des ruptures entre les générations, les exigences de l'action invitent à reconnaître aussi les héritages et les continuités sur lesquelles on peut appuyer les innovations et concrétiser les solidarités. La mise en réseau des initiatives passe par la capacité collective de les reconnaître, de les mobiliser et de les faire reconnaître. Si la tâche est exigeante dans chaque société, elle l'est davantage encore entre les sociétés du Nord et du Sud. Les cadres de référence demeurent

profondément marqués par la diversité des cultures et la diversité des façons de définir les enjeux et de choisir les actions.

Les travaux de la conférence ont été une occasion de débats et de création de passerelles entre les porteurs d'initiatives. Ils s'inscrivent dans la recherche de stratégies pour amener les acteurs politiques à faire des choix en fonction de l'amélioration des conditions de vie et de la réduction des écarts sociaux. Les nouveaux acteurs du développement doivent non seulement se concerter, mais aussi négocier avec les tenants du pouvoir et donc savoir établir des rapports de force. La recherche du bien commun passe par l'élargissement de la démocratie et les États ont des responsabilités sur le terrain social qui appellent un renouvellement de l'action publique.

La conférence s'est conclue par une déclaration, lue et débattue à la plénière de clôture. Enfin, toutes les personnes présentes ont été invitées à faire circuler cette déclaration dans leur milieu respectif (voir l'annexe).

NOTES

1. Une initiative commune de l'ARUC-ISDC, de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).
2. Le « consensus de Washington » tire son nom d'un article de l'économiste John Williamson, qui a défini, en 1989, dix recommandations, notamment en direction de l'Amérique latine: discipline budgétaire; réorientation de la dépense publique; réforme fiscale; libéralisation financière; adoption d'un taux de change unique et compétitif; libéralisation des échanges; élimination des barrières à l'investissement direct étranger; privatisation des entreprises publiques; dérégulation des marchés; prise en compte des droits de propriété. La Banque mondiale et le FMI ont ensuite décidé de subordonner leurs prêts à l'adoption de politiques inspirées de ces thèses, <www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/glossaire.shtml#c>.



Un monde en mutation

*Nous sommes à l'heure des forums sociaux mondiaux, continentaux, nationaux et même locaux. Nous sommes à l'heure de l'internationalisation des mouvements sociaux : le mouvement des femmes, les réseaux de consommation responsable avec leur commerce équitable, le mouvement écologique, les réseaux d'économie solidaire... Nous sommes à l'heure d'une lente transformation des grandes organisations sociales internationales nées au Nord, mais dans lesquelles la présence de plus en plus forte du Sud se fait sentir : transformation du syndicalisme international des travailleurs, relance du monde paysan et retour de ce dernier sur l'avant-scène publique, renouveau international du mouvement coopératif. Il est impératif d'inscrire ces initiatives internationales dans le paysage social d'aujourd'hui, celui de **grandes mutations à l'échelle de la planète**. Ce chapitre abordera donc successivement 1) les grandes mutations en cours ; 2) ce qu'est le*

capitalisme dans ce monde en pleine transformation ; 3) quelles alternatives se profilent à l'horizon, notamment la question du renouvellement des États sociaux, de même que 4) les stratégies nouvelles proposées et mises en œuvre par les mouvements sociaux tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale.

LA PLANÈTE ET SES GRANDES TRANSITIONS : LES PRINCIPAUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI

« Changement climatique, crise alimentaire et crise énergétique se télescopent », comme le résumait bien Louis Favreau à l'ouverture de la conférence et dans un article reproduit par le journal *Le Devoir* la journée même (Favreau et Larose, 2008). Désormais, certaines transitions peuvent être fatales étant donné le croisement des échéances : l'échéance climatique liée au réchauffement de la planète, l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières et sa gestion spéculative et l'échéance alimentaire liée à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Autrement dit, nous pouvons parler aujourd'hui de la juxtaposition, voire du télescopage des crises qui placent la planète devant la possibilité d'un **saut qualitatif vers le pire** par rapport à la période antérieure. C'est sur cette toile de fond qu'il faut inscrire la crise financière internationale et la montée sans cesse croissante des inégalités qui consacrent et perpétuent la fracture entre le Nord et le Sud. Le monde dans lequel nous vivons est ainsi devenu plus instable et plus imprévisible. Ce n'est pas pour autant le chaos. Le pire n'est jamais sûr mais il est clair que de grandes transitions sont en cours (Veltz, 2008 ; Copans, 2006).

Le fond de scène des inégalités et de la fracture Nord-Sud

Pour les mouvements sociaux et pour les porteurs de projets d'une coopération internationale de proximité, la recherche de formes plus appropriées de **développement solidaire** s'est imposée à la faveur d'une importante mutation du travail et de la protection sociale. En raccourci, le problème social numéro un à l'échelle de la planète peut aujourd'hui s'exprimer de la façon suivante : 600 millions de riches et 6 milliards de pauvres. Les deux dernières décennies de mondialisation ultralibérale ont notamment vu l'économie informelle devenir prévalente dans la plupart des pays du Sud. À l'échelle internationale, le travail salarié s'affaissant et l'économie informelle progressant, l'État social, là où il y en avait un, s'est affaibli et il s'est littéralement dissous là où il n'était encore qu'en émergence.

Toujours en raccourci, le constat que la planète est en état de survie sur le plan écologique remonte également à la surface dans tous les milieux : destruction de la couche d'ozone, diminution de la diversité, désertification, déforestation, pollution des océans, etc. Plus nombreux sont les mouvements et les grandes organisations internationales qui remettent en question notre mode de production et de consommation. Comment peut-on aujourd'hui contribuer à faire face efficacement à l'enjeu majeur d'un développement prenant en compte la solidarité qui s'impose avec les générations à venir dans l'usage des ressources de la planète ? C'est là un second enjeu englobant du développement durable, notion malheureusement galvaudée avec le temps, mais dont la mise en œuvre n'en est pas moins impérieuse.

Finalement, dans la dernière décennie, un troisième enjeu est devenu plus visible sur la scène publique internationale : la mondialisation en cours a favorisé un tel débriement de la finance que les séquelles au Sud n'ont fait

que s'amplifier : du krach boursier au Mexique en 1994 en passant par celui des pays de l'Est en 1997 et celui de l'Asie au tournant de l'an 2000 alors que l'on venait tout juste de s'aligner sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sorte de pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté. Et, aujourd'hui, crise financière internationale partie des États-Unis (2008)... Bref, un troisième défi majeur, celui de la **maîtrise de l'économie mondialisée**.

La crise alimentaire, révélatrice de la crise planétaire

Une question clé tout à la fois sociale et économique : pourquoi des émeutes alimentaires un peu partout dans le monde et des grèves de transporteurs dans toute l'Europe à l'été 2008 ? Trente-sept pays étaient alors menacés de crise alimentaire selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de l'essence avait monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires avait explosé, notamment celui des céréales. Et, pour de nombreux pays du Sud, c'était et c'est le pire ! Cela mérite explication.

La crise alimentaire planétaire va de pair avec la crise énergétique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux sont redevenus majeurs aujourd'hui (Carfantan, 2009 ; Brunel, 2009). Responsables : des multinationales et les principaux gouvernements des pays du Nord, États-Unis en tête. Menace sur la gestion de l'offre au Québec et au Canada qui garantit pourtant, malgré tous ses défauts, aux consommateurs comme aux producteurs, un minimum d'équité quant au prix et à la qualité pour certains produits comme les œufs, le lait et la volaille. Menace pour de nombreux pays du Sud dont l'agriculture locale a été orientée vers l'exportation, mettant du coup à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour les agricultures nationales car la concentration autour de quelques pôles

d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accroître. Bref, ici et plus encore au Sud, la souveraineté alimentaire est à l'ordre du jour.

La crise alimentaire se conjugue à plusieurs autres crises

En fait, la différence dans ce dossier se voit surtout dans le budget des ménages : l'alimentation requiert 15 % du revenu familial ici, alors que dans les pays du Sud elle en requiert 50, 70 et même 85 %. Explosion sociale en vue, chose prévisible comme le disait André Beaudoin, secrétaire général d'UPA Développement international dans un article du bulletin d'information du Mouvement pour une agriculture équitable, le MAÉ-MAÉ. De leur côté, des économistes comme Jeffrey Rubin, stratège en chef de CIBC marchés mondiaux, affirment que le transport des produits coûtera si cher que les dynamiques économiques changeront radicalement : « Le monde s'en allait vers le global, mais désormais il s'en ira vers le local. » Il prévoit un pétrole à 225 \$ le baril d'ici quelques années (*La Presse*, 7 juin 2008). Voilà un exemple révélateur que la crise écologique – tout à la fois climatique, énergétique et alimentaire –, sur fond de scène de la montée des inégalités à l'échelle de la planète, est un résultat des choix politiques qui ont entraîné au cours des vingt dernières années le niveau actuel de dérégulation du monde. Cette crise climatique, énergétique et alimentaire... est bel et bien l'expression actuelle des enjeux de développement durable avec de nouvelles mobilisations ici et là, au Nord comme au Sud. Disons les choses clairement : une des grandes ruptures actuelles depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin, c'est la fin de l'abondance des matières premières et notamment du pétrole, des produits agricoles et de l'eau.

L'agriculture et le déplacement des centres de décision en la matière

Dans les années 1970, au Québec, les solutions émanant des défis et des enjeux agricoles prennent leurs sources sur notre territoire et le ministre de l'Agriculture est actif dans le dossier. Dans les années 1980, lorsque survient un problème, le plus souvent, on peut trouver une réponse à Ottawa, auprès d'un ministre qui a les moyens de partager ses vues avec ses homologues des provinces. Depuis les années 1990, lorsque nous rencontrons le ministre fédéral de l'Agriculture, il est entouré d'une cohorte de fonctionnaires qui s'emploient à lui rappeler que les décisions se prennent à Genève par d'autres fonctionnaires, internationaux cette fois, qui ne connaissent rien de l'agriculture autrement que par des statistiques s'appuyant sur les moyennes de la géographie politico-agricole.

Source : André Beaudoin, secrétaire général à l'UPA DI (2008). Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

La planétarisation de la crise écologique

La planète est littéralement en état de survie, écologiquement parlant, ce qui amène de nombreux mouvements et de grandes conférences internationales de l'ONU à remettre en question depuis quelques décennies déjà, de façon souvent radicale, notre mode de production et de consommation. Enjeu majeur : la maîtrise de l'environnement. Dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire liés à l'activité humaine ont été mis en relief par d'importants travaux scientifiques. Voici, parmi ces risques, ceux qu'on trouve en tête de liste :

1. La transformation de la composition de l'atmosphère terrestre du fait de la consommation élevée d'énergies fossiles a entraîné un réchauffement accéléré de la planète. Les changements climatiques complexes qui en résultent menacent d'immenses territoires habités.

2. La biodiversité est menacée par une exploitation de la terre qui ne prend pas en compte l'équilibre des écosystèmes (par exemple les déforestations massives), provoquant ainsi la diminution de leur résistance et une désertification accélérée.
3. Les diverses formes de pollution des océans entraînent une décroissance rapide des ressources halieutiques.

Bref, l'habitabilité de la planète pour l'humanité nécessite une remise en question profonde de notre mode de consommation et de notre mode de production qui reposent sur la croissance au moment où il devient évident que le mode de vie des populations riches est insoutenable à l'échelle du monde (Beaudet, 2009). Et l'action à entreprendre implique une intervention à l'échelle de la planète pour prendre en compte le cycle de vie de nos productions et l'empreinte écologique de notre consommation.

Les défis que nous posent ces enjeux, c'est d'abord la maîtrise de l'économie mondialisée pour qu'elle permette l'accès au revenu, donc à l'emploi, et à la protection sociale; c'est ensuite la maîtrise de l'utilisation des ressources pour qu'elle se fasse dans le respect de l'environnement. Y a-t-il des forces sociales présentes dans nos sociétés pour y faire face?

On éprouve souvent un sentiment d'impuissance et l'inaction de plusieurs organisations pourtant responsables illustre la difficulté de travailler sur ces enjeux: difficulté persistante de grandes organisations syndicales et coopératives à miser sur une économie de réponse aux besoins plutôt que sur une économie de croissance obsédée par le profit; éparpillement des forces sociales à l'échelle internationale dans des visées très hétérogènes ou très sectorielles. Mais il faut aussi reconnaître des signes d'une résistance commune, voire de réponses nouvelles à ces enjeux. Les grandes organisations internationales comme la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont été affaiblies par de grandes mobilisations internationales. De nouvelles organisations coopératives

et syndicales ont pris forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre (en Amazonie brésilienne par exemple), des organisations dans les pays du Nord naissent pour s'investir dans la récupération et le recyclage, de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition, etc. Le profil d'un autre type de mondialisation émerge, des choix nouveaux s'imposent, des débats reprennent vie: Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités sociales? Simple croissance économique ou amélioration des conditions de vie pour tous? L'Alternative avec un grand A ou des alternatives?

Faire de l'humanitaire ou du développement?

C'est depuis près de 50 ans que la notion de développement fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même au sein de toutes les institutions internationales. Après l'échec fortement ressenti des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud et celui démoralisant des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste», que reste-t-il? Le concept a été mis à mal et ramené par le FMI et la Banque mondiale à une simple question de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de lutte contre l'extrême pauvreté. Pour d'autres, l'idée même du développement est devenue une simple croyance occidentale. Faut-il succomber à ce relativisme économique et culturel? Un autre éclairage est-il possible?

En moins de 50 ans, nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation ultralibérale. Ce début de basculement du monde a provoqué un désenchantement dont le point culminant est l'abandon, en fait, du thème du développement dans les années 1990, simultanément à l'effondrement du bloc socialiste. La seule perspective qui s'ouvre alors: la promotion des droits de l'homme et plus largement **la montée de l'humanitaire**, devenu la quasi exclu-

sive finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitude. Avec l'an 2000, la grande initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) nous fournit l'exemple sur près de 10 ans d'une intervention qui nous permet de clarifier les termes du débat sur l'humanitaire et le développement.

Les Objectifs du millénaire pour le développement : l'ouverture à une redistribution de la richesse ?

Les OMD entrent donc en scène en l'an 2000. La mobilisation devient majeure. Après avoir été longtemps banalisée par les grandes institutions financières internationales (FMI, BM et OMC). Les agences et programmes spécialisés de l'ONU (FAO, OMS, OIT, PNUD...) ont progressivement organisé tout au long des années 1990 des conférences internationales auxquelles un certain nombre d'ONG seront invitées à prendre part.

Les Objectifs du millénaire en bref

Le programme Objectifs du millénaire pour le Développement a été adopté par l'ONU en 2000. Il propose pour 2015 de réduire de moitié de la pauvreté absolue (moins de 1 \$ US par jour) ; d'assurer l'éducation primaire pour tous ; de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; de réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans ; d'améliorer la santé maternelle ; de combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; d'assurer un environnement durable ; et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

C'est dans cette foulée que vont émerger les OMD, qui deviendront alors les incontournables lignes de force de la lutte internationale contre la pauvreté. Mais si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies

de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'ONG, les objectifs de ce discours obligé apparaissent dépourvus de moyens, certes, mais surtout de la capacité de s'attaquer aux inégalités derrière cette pauvreté. Programmés sur 15 ans, les OMD supposent des progrès d'une telle rapidité que d'aucuns vont affirmer avec raison qu'il n'existe aucun précédent historique en la matière (Clamens, 2004). Cela s'explique fort bien et très simplement. Nous prendrons deux exemples : le Mali et l'Inde.

Dans le premier cas, deux millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or, le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché. Précarité comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation depuis près de 20 ans est particulièrement manifeste sinon exemplaire. Cause principale : les structures du commerce international. Si l'on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays (Servet, 2005) ?

Dans le second cas, en Inde, les « intouchables » (25 % de la population de ce pays d'un milliard d'habitants) forment les « basses classes » d'une société qui, en dépit de sa démocratie, la plus vieille des pays du Sud (1947), n'a pas encore réussi à éliminer son système de castes, lequel leur interdit l'accès à nombre d'emplois et de services de base. Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes. La question centrale devient donc : « lutte contre la pauvreté » ou combat contre les inégalités sociales donc pour la démocratie ? Les Objectifs du millénaire pour le développement sont-ils un début de redistribution de la richesse à l'échelle de la planète ou de simples initiatives humanitaires qui ne débouchent pas sur le développement ? « Lutte contre la pauvreté, la grande hypocrisie », titrait avec justesse la revue *Alternatives internationales* dans son dossier de septembre 2005 (p. 24-39).

Quel développement alors ? Cette question est encore plus impérieuse à l'heure où le consensus sur la gravité du risque écologique a progressé à vive allure.

Et si c'est le développement, quel développement ?

Les grandes institutions internationales commencent à peine à sortir de l'idéologie du progrès en établissant enfin une distinction majeure entre la **croissance** qui implique une augmentation continue de la production et le développement qui consiste en l'organisation de la consommation et de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations : l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé... Dans les années 1990, des économistes du Sud ont introduit un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH) est, depuis près de 20 ans, le point de repère du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution : la porte de la pluridimensionnalité du développement a été ouverte. Plutôt que de congédier la notion, plusieurs travaux lui redonnent sens en combinant l'économie, le social et l'environnement (Bartoli, 1999). Ce faisant, ils réaffirment la primauté de la société sur l'économie et avancent l'idée d'une pluralité de modèles partout dans le monde pour s'attaquer à la précarité, promouvoir la démocratie et favoriser la création de nouvelles formes de régulation sociopolitique.

La grande impensée du développement est donc la lutte contre les inégalités. Cette perspective, qui implique la prise en compte des rapports de pouvoir, échappe presque totalement aux grandes institutions économiques internationales portées par le credo néolibéral. On ne retient que les objectifs humanitaires de lutte contre l'extrême pauvreté pourvu qu'on en reste à ceux-ci. Le développement

durable, pour être efficace, doit intégrer l'action sur les enjeux climatiques, énergétiques, alimentaires, notamment au chapitre des coûts de transport, de l'efficacité énergétique, de la relocalisation des productions, etc. Mais ces alternatives au néolibéralisme mondialisé se concrétisent-elles ?

DES ALTERNATIVES AU CAPITALISME ET À LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Tout semble indiquer la fin du néolibéralisme, disent certains, et même la fin du capitalisme comme l'annonce Wallerstein (2008) dans « Le capitalisme touche à sa fin ». Cela ne relève pas de l'évidence et la prudence s'impose quant à cette idée, d'autant qu'il n'y a véritablement aucun projet de société nouveau à l'horizon. Il faut plutôt considérer qu'il existe une multiplicité de types de capitalismes, des capitalismes qui maintiendront le cap néolibéral et donc beaucoup de déréglementation et de libre-échange, alors que d'autres sociétés renouvellent le keynésianisme et élaborent des stratégies vertes... C'est à notre avis une erreur de mettre ces différents capitalismes dans le même sac en retenant comme seule caractéristique que tous ces « modèles » ne remettent pas « fondamentalement en question la propriété et le contrôle privés des moyens de production... », ce qu'on entend dans l'univers d'une certaine gauche.

On peut d'ailleurs ajouter que ceux qui ont remis en question « fondamentalement » la propriété et le contrôle privés des moyens de production au profit de la propriété collective par le monopole d'entreprises publiques, adossées au parti unique, ne nous ont conduits nulle part. Ou plutôt ils nous ont conduits à un étatsisme que l'on peut qualifier d'« autoritaire » dans les pays du Sud et de « totalitaire » dans les pays de l'Est. La propriété collective des moyens de production par le monopole d'entreprises

publiques adossée au contrôle du parti unique!? À une dirigeante branchée sur l'espoir du « modèle vénézuélien », qui disait lors d'un récent colloque international : « Je ne crois pas à un capitalisme à visage humain », quelqu'un a répondu du tac au tac : « Et le socialisme à visage humain, vous avez vu ça quelque part!? » La réponse vénézuélienne est assez faible. En d'autres termes, l'horizon des différentes gauches de par le monde demeure encore relativement flou.

Nombre de mouvements sociaux altermondialistes tiennent sur le capitalisme un discours au singulier. Il y a là matière à débat devant les différences économiques et sociales notables d'une société à l'autre. Il n'y a pas un seul capitalisme mais des capitalismes, affirme d'entrée de jeu le politologue Généreux (1999), ce que les politologues canadiens Hall et Soskice démontrent dans leur ouvrage de 2001. Ces auteurs distinguent les « économies de marché libérales » où les relations de marché concurrentielles prévalent et les « économies de marché coordonnées » où l'accent est mis sur les institutions publiques de régulation. Ces dernières sont celles auxquelles nous faisons référence lorsqu'il s'agit du déploiement de l'État social dans son sens le plus fort : intervention plus marquée de l'État dans l'organisation de la société ; présence active de la société civile, c'est-à-dire des syndicats, des entreprises collectives coopératives et associatives, le mouvement des femmes, le mouvement communautaire, etc. ; extension continue du champ des politiques publiques (santé, éducation, environnement...). Bref, ce sont, par exemple, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark par rapport aux États-Unis, au Royaume-Uni, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Les rapports de force entre le monde capitaliste et le mouvement ouvrier ont fait en sorte que les luttes du ^{xx}e siècle ont « civilisé le capital », en quelque sorte, mais à des degrés fort divers. « Civiliser le capital » n'est pas un objectif à atteindre en soi mais le résultat d'une action collective, toujours inscrite, par définition, dans un rapport de force où les gains sont la plupart du temps partiels. D'où,

par exemple, le fait que dans une société donnée le poids de l'État peut peser pour 50 % du PIB ou 30 %. Différence majeure, puisque la logique du non-marchand, et donc en dernière instance du service public, occupe une place beaucoup plus importante dans un cas que dans l'autre.

La pression des mouvements sociaux organisés a fait historiquement ses preuves : le volume de l'État ne pesait que pour 10 % du PIB au début du ^{xx}e siècle, de 30 % au début des années 1950 et de plus ou moins 50 % dans un certain nombre de pays à économie de marché coordonnée en 2000. Cette pression a fait notamment ses preuves dans les pays scandinaves où les dépenses courantes des administrations publiques représentent 55,3 % du PIB contre 32,7 % pour les États-Unis. La différence est énorme : le rôle de l'État joue pour plus de la moitié du PIB dans un cas et pour moins d'un tiers dans l'autre, laissant notamment sur la brèche, dans le cas américain, plus de 45 millions des citoyens fragilisés dans leur patrimoine familial par l'absence de services publics universels en matière de santé et de services sociaux. Ce n'est pas un hasard : aux États-Unis, le service public est minimal, le syndicalisme, généralement faible, le mouvement associatif en partie sous tutelle d'Églises de droite comme les évangélistes¹ et les coopératives relativement marginales.

Une grande partie de l'économie monétaire de nos sociétés échappe donc à la stricte logique marchande, ce qui est le cas de près de la moitié de l'économie monétaire dans le cas du Québec. De plus, en dépit du discours néolibéral, la part des impôts, c'est-à-dire le non-marchand, progresse partout dans les pays de l'OCDE : ces prélèvements obligatoires sont passés en moyenne de 31 % à 37,3 % du PIB entre 1975 et 2000. On ne peut malheureusement pas en dire autant pour les pays du Sud car dans la même période, pour les pays à moyens et bas revenus, les prélèvements ont régressé, passant de 20,1 % à 18,9 %. Si l'État se désengage, c'est surtout sur le plan économique

en privatisant des entreprises publiques par exemple. Sur le plan social, il n'a de cesse, du moins dans les pays du Nord, d'élargir ses champs d'intervention.

Des voies alternatives

S'il existe des capitalismes, c'est aussi au pluriel qu'il faut décliner les voies alternatives. Il n'y a pas un seul capitalisme mais des capitalismes, parce qu'il existe des différences sociales, économiques et politiques notables entre des pays comme le Danemark et les États-Unis ; entre le Togo sous dictature militaire depuis 40 ans et le Mali en régime démocratique et pluraliste depuis près de 20 ans : entre le Chili fortement inégalitaire et le Costa Rica démocratique. Par ailleurs, le seul projet qui se soit présenté comme l'Alternative unique a échoué. Le modèle communiste et la collectivisation des moyens de production, doublée d'un monopole du Parti sur l'ensemble de la société, ne fonctionnent plus ni en URSS ni en Chine, pas plus qu'à Cuba, au Vietnam et en Corée du Nord. Personne ne prétend plus s'y référer sérieusement pour concevoir le renouvellement du développement et de la démocratie d'une société. Il n'y a donc pas une Alternative, mais bien des alternatives. La logique du « tout ou rien » est erronée sur le plan du diagnostic, mais surtout elle nourrit l'impuissance et l'immobilisme. En revanche, la logique des alternatives ouvre les possibles, introduit des choix politiques et crée des espaces pour la transformation sociale.

La logique des alternatives nous autorise à agir dès maintenant sans penser que nous menons des actions qui ne sont que palliatives, sans considérer que la « véritable » action est réservée aux organisations et partis politiques qui se préparent à la conquête du pouvoir pour transformer de fond en comble la société. Chaque jour, nos sociétés font des choix qui vont dans un sens ou dans l'autre selon que la mobilisation sociale est plus ou moins forte, selon que les dimensions représentative, délibérative et sociale

de la démocratie sont plus ou moins vivantes : conseils de quartier ou simples points de service des municipalités ; monopole de la presse privée ou présence d'une presse indépendante ; maintien des services publics ou privatisation ; législation du travail soutenant ou défavorisant la syndicalisation ; décentralisation ou déconcentration des services publics en région, etc.

En dernière instance, les modes privé, public et collectif de propriété des moyens de production se côtoient dans une cohabitation à des degrés divers, qui comportent de fortes tensions et parfois d'heureuses coopérations. Ces choix quotidiens conduisent à des types de sociétés qui diffèrent passablement tant du point de vue d'un développement équitable et durable que du point de vue de l'élargissement de la démocratie.

Bref, la remontée de courants de réforme faisant revenir l'État à l'avant-scène ne peut pas être banalisée sous prétexte que ces courants ne remettent pas « fondamentalement » en question la propriété privée. Tout comme le changement de gouvernement aux États-Unis avec l'arrivée d'Obama ne peut être banalisé sous prétexte que ce gouvernement n'est pas « fondamentalement » anticapitaliste.

LES NOUVELLES FORCES SOCIALES : LE MONDE QUI SE REFAIT

Parler uniquement et sans plus « des gens de la base » comme le font certaines organisations ne suffit pas. Il faut prendre plus explicitement en considération les mouvements sociaux porteurs de transformations sociales et faire l'état des lieux de ces mouvements aujourd'hui car ils ne sont plus ce qu'ils étaient il y a 20 ans. Par exemple, il faut reconnaître l'émergence de nouveaux réseaux, mais aussi la transformation de grands mouvements historiques comme le mouvement des travailleurs, le mouvement coopératif et le mouvement paysan. Il faut aussi prendre en

compte la montée d'un mouvement citoyen international avec les forums sociaux mondiaux et la multiplication des réseaux qui les alimentent. La critique de la mondialisation néolibérale ne suffit pas. Il nous faut aussi des repères sur ce qui refait présentement le monde et pas uniquement sur ce qui défait le monde. Comme nous l'avons déjà proposé, il faut à la fois résister et construire (GESQ, 2001).

Dans le processus de mondialisation en cours, l'influence décisive demeure entre les mains des grandes organisations financières internationales (FMI, BM, OMC) et des États des pays du Nord qui pilotent des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté. Cela ne nous offre pas de perspective de développement durable et structurant. Mais l'émergence au cours dernières décennies de nouvelles forces sociales qui stimulent l'organisation des communautés locales a clairement changé la donne : associations de quartiers, regroupements villageois, organisations paysannes, associations de femmes, associations de jeunes, réseaux coopératifs, réseaux de solidarité internationale, gouvernements locaux progressistes, etc., sont autant d'espaces d'innovation où s'élaborent les changements sociaux.

Les organisations de coopération internationale (OCI) sont généralement très actives dans ce type de travail, mais elles ne sont pas les seules. Les gouvernements locaux du Nord en interface avec leur équivalent au Sud dans le cadre d'une coopération de proximité, certaines diasporas, des organisations de travailleurs (syndicats), des initiatives internationales des mouvements paysan, coopératif et associatif participent également de cette dynamique (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008 ; Favreau et Fall, 2007 ; Fall, Favreau et Larose, 2004). Mais tout cela demeure relativement peu connu, voire peu étudié, en sciences sociales du développement.

Dans les deux dernières décennies, les gouvernements centraux du Nord, à la faveur d'un resserrement important de leur budget et d'une certaine « fatigue » de l'aide publique, ont en effet ouvert une brèche dans la

coopération interétatique qui prévalait jusqu'alors : non seulement la Banque mondiale a encouragé la décentralisation dans les pays du Sud, mais un mouvement de décentralisation s'est également amorcé dans l'aide publique au développement des États du Nord. Avec des fortunes diverses, les ONG ont saisi la balle au bond, puis les municipalités, les coopératives, le monde agricole et les organisations de travailleurs ont suivi. Après une décennie de ce type, on semble assister depuis quelque temps déjà à un mouvement inverse, un mouvement de renforcement de la coopération interétatique, qui laisserait en plan la « société civile » en vertu des déclarations de Paris en 2005 et d'Accra en 2008 (AQOCI, 2008).

Les grandes institutions n'accordent généralement pas beaucoup d'importance à ces forces sociales nouvelles considérées comme plus ou moins résiduelles. Mais elles commencent, à la faveur des crises et de l'évolution des rapports de force, à leur faire une place. Si ces forces ont leurs limites, il faut tenter de reconstituer la portée plus générale de ces milliers de mobilisations sociales qui, à première vue, semblent très locales, mais qui, à y regarder de plus près, influencent dans une direction ou l'autre la marche des États, tout en s'internationalisant. Il faut ainsi tenter de mieux cerner cet ensemble de dynamiques portées par ces forces sociales dans la création de nouveaux espaces politiques locaux, voire nationaux et internationaux : hier « localistes » et aujourd'hui « réseautées » à l'échelle internationale, ces forces exercent maintenant un certain poids sur les décisions des gouvernements.

Aujourd'hui, il existe, à des degrés variables, une volonté politique, au Sud comme au Nord, de reconstruire de nouvelles régulations économiques et sociales pour favoriser la souveraineté alimentaire et le développement de marchés intérieurs, pour contraindre les multinationales, pour lutter afin de conjurer les catastrophes écologiques et leurs conséquences sociales, etc. En même temps, bon nombre d'analystes s'entendent pour dire que l'épicentre du développement demeure encore le monde

du travail, sans pour autant penser à un simple retour à l'équation de l'étatisme traditionnel: «développement = industrialisation = emploi salarié = service public». On sait que les programmes d'ajustement structurel et la grande sélectivité des investissements des multinationales en direction de certains pays émergents du Sud ont beaucoup précarisé le monde du travail. L'«informel» est alors devenu une tendance dominante dans la majorité des pays du Sud même au sein des puissances émergentes comme le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud. Comment ces nouvelles forces sociales se déploient-elles pour trouver des réponses à cette situation nouvelle et tenter de faire valoir leur point de vue et leurs perspectives, pour mettre en œuvre des alternatives et refonder des politiques progressistes? Pour le savoir, il nous faut revisiter les notions de démocratie et de développement.

NOTE

1. Les Born Again Christians, protestants conservateurs marginaux il y a 50 ans, sont aujourd'hui 70 millions aux États-Unis et constituent une des bases sociales des républicains. Le président sortant Bush en fait partie.



Revisiter la démocratie et le développement

Toute société démocratique a des fondements sociaux collectifs qui reposent sur la citoyenneté et la solidarité entre citoyens. Avant tout, une solidarité intergénérationnelle : un développement social dans la durée assurée par une couverture sociale obligatoire et généralisée de l'éducation, de la santé et des services sociaux par exemple ; une solidarité entre les différents groupes de la société qui favorise la résolution des conflits par la négociation sur la base du droit communément admis par tous ; une solidarité des territoires par le développement de services publics et collectifs dans toutes les communautés (équité territoriale). Démocratie et développement sont deux faces d'une même réalité qui, dans une bonne mesure, se superposent et s'enrichissent mutuellement.

IMPÔT, ASSOCIATIONS CITOYENNES ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS, LA BASE CITOYENNE DE LA DÉMOCRATIE

L'impôt, la base de notre citoyenneté

Au point de départ, la démocratie repose sur une philosophie politique qui donne à l'impôt le fondement premier de la citoyenneté. En d'autres termes, une fiscalité obtenue sur un financement librement consenti des citoyens d'un même pays, un impôt qui est le prix payé pour avoir collectivement des enseignants, des infirmières et des travailleurs sociaux, des routes, de l'électricité à moindre coût, une collecte sélective des déchets, des espaces aménagés pour les loisirs, des mesures en faveur de l'emploi des jeunes, en faveur de l'habitat coopératif... Réalité souvent oubliée dans les pays du Nord, notamment par les générations qui n'ont pas eu à lutter pour que leur société en arrive là et qui se disent trop taxées. Réalité insuffisamment existante dans les pays du Sud. N'empêche ! Quel est le sens de ces prélèvements obligatoires ? Si l'impôt est le prix que l'on paie comme citoyens pour avoir des services collectifs, cet impôt est la première expression forte de la citoyenneté et de la démocratie. Parce que l'argent des impôts sert à financer des services publics accessibles à tous, favorise une certaine redistribution de la richesse et agit sur l'économie et l'emploi, le développement des communautés et des régions... La force de ce lien entre citoyenneté et impôt est le point de jonction de la redistribution de la richesse et de la démocratie, le passage obligé pour que la liberté et la fraternité riment avec l'égalité.

C'est là toute la base des relations entre l'économie et nos institutions démocratiques. En réduisant les institutions à la démocratie de représentation et en réprimant les mouvements sociaux, le néolibéralisme laisse l'économie à elle-même et considère la croissance comme la source automatique du progrès social et culturel. La démocra-

tie fonctionne autrement: elle s'appuie en premier lieu au plan national sur les élus qui nous représentent dans les débats parlementaires, par des commissions sur les dossiers chauds (santé, agriculture...) et au plan local sur des gouvernements dont l'importance est de plus en plus croissante par rapport aux gouvernements centraux. Mais la démocratie n'est pas que représentative. Elle est aussi faite de milliers d'associations de toutes sortes: des syndicats de travailleurs, des organisations qui soutiennent le développement socioéconomique de leur communauté, des organisations de coopération internationale, des groupes de femmes, des coopératives, des réseaux de jeunes, des organisations d'agriculteurs, des réseaux d'entraide...

Les associations citoyennes: une autre facette de la démocratie

Du mouvement des droits civiques aux États-Unis avec Martin Luther King à Saul Alinsky qui fait de l'organisation communautaire dans les quartiers populaires de Chicago et à César Chávez qui organise en syndicats les travailleurs agricoles des États du Sud (Californie...), toute une tradition démocratique d'associations citoyennes s'est bâtie dans les années 1960-1970 sur la revendication de droits sociaux.

Puis, dans les années 1980 et 1990, c'est le développement d'alternatives socioéconomiques dans les communautés qui prend le devant de la scène: mise sur pied de coopératives, soutien à la petite entreprise locale, développement économique local... C'est aussi le nouvel esprit de l'action publique où les pouvoirs publics eux-mêmes favorisent des consultations de toutes sortes dans le cadre de dispositifs politico-administratifs divers. La tendance est plus à la délibération qu'à la contestation, plus à la concertation qu'à la négociation conflictuelle. La délibération mobilise des énergies citoyennes dans des espaces de

dialogue multiacteurs où l'associatif, le public et le privé se côtoient au sein d'institutions qui relèvent de l'État. C'est donc là une zone d'influence de groupes de citoyens qui se constituent en groupes d'intérêt public. En même temps, ces dispositifs créés par le pouvoir peuvent faire illusion, les citoyens n'y ayant qu'un pouvoir consultatif. Ce qui ne les dispense donc pas de continuer à développer une vie associative dans leur organisation et une véritable autonomie pour ne pas se faire «bouffer» par les dispositifs politico-administratifs.

Au Québec, loin d'être étrangers à cette tendance, nous avons eu dans les années 1960-1970 nos Opérations dignité qui traduisaient en région la protestation des communautés rurales pendant que les comités de citoyens traduisaient celles des quartiers urbains de Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull ou Trois-Rivières. Par la suite, dans les années 1980-1990, des coopératives de développement régional (CDR), des SADC, des CDEC et enfin des CLD ont émergé, traduisant la nécessité de ne pas uniquement résister ou contester, mais aussi de construire dès maintenant des réponses de prise en charge de la relance des communautés. Bref, entre le «tout à l'État» et le «tout au marché» s'est constitué un espace d'action collective qui intègre le social et l'économie. Pensons à Boisaco sur la Côte-Nord ou à la société Angus dans Rosemont/Hochelaga-Maisonneuve, sans oublier l'agriculture au service de la communauté (ASC) et le commerce équitable encouragés par le mouvement de la consommation responsable. Ces initiatives démontrent que la démocratie ne se résume pas aux élections tous les quatre ans. Elle est aussi associative, vivier de ces milliers de groupes, réseaux et organisations. Cela n'est pas spécialement nord-américain. Toutes les sociétés, au Sud comme au Nord, qui ont réussi à se débarrasser d'un régime autoritaire considèrent que la «société civile» doit être forte, à défaut de quoi la démocratie est en péril. C'est que la démocratie est une longue conquête sociale.

LA DÉMOCRATIE À TOUTES LES ÉCHELLES : UNE CONQUÊTE SOCIALE

La démocratie traditionnelle est-elle en péril, voire en déclin ? La démocratie est durement mise à l'épreuve dans son institutionnalisation car la forme des gouvernements représentatifs apparaît de moins en moins suffisante pour satisfaire aux attentes de prise de parole et d'influence de citoyens sur les priorités économiques et sociales de leur communauté, de leur région, de leur société. Plutôt qu'en déclin, elle serait en transformation. Pour examiner cette question avec un minimum de recul, quelques détours s'imposent, dont celui de l'histoire de la démocratie et de la lutte des mouvements sociaux pour bâtir des sociétés démocratiques.

La démocratie a une longue trajectoire de lutte en Europe comme en Amérique du Nord. Dans les pays du Sud elle a constitué un enjeu majeur dans les deux ou trois dernières décennies, comme le montre le nombre significatif de pays qui sont ou ont été sous le joug de dictatures militaires ou de régimes autoritaires depuis la période de décolonisation qui a suivi la Seconde Guerre mondiale.

La démocratie, c'est la citoyenneté reconnue pour toute personne appartenant à une collectivité donnée, peu importe sa race, ses convictions religieuses ou ses opinions politiques. La citoyenneté qui prévaut depuis longtemps et encore aujourd'hui est liée au devenir d'une nation et à son État. Elle est faite de droits et d'obligations.

Mais la démocratie a d'abord été une longue conquête de droits politiques qui va du XVIII^e siècle à aujourd'hui pour que chacune et chacun soit reconnu individuellement comme sujet autonome et que toutes et tous soient reconnus égaux (Rocher, 2001). Cela a d'abord voulu dire la lutte, pendant plus d'un siècle et demi, d'un mouvement social, le mouvement ouvrier, mais aussi du mouvement des femmes, pour obtenir l'incorporation des classes et de groupes sociaux considérés comme inférieurs et tenus en

marge de l'activité politique. Ces luttes ont rendu possibles le suffrage universel et ce qu'il comporte de constitution et de reconnaissance de partis ouvriers, la liberté d'association, la liberté de presse, etc.

Cette bataille n'a jamais véritablement pris fin : les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'au début des années 1940 dans la plupart des pays du Nord, les noirs aux États-Unis ne l'ont obtenu qu'en 1964. Faut-il rappeler ici que l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 est le fruit de la victoire des démocraties sur les fascismes ! La démocratie et la citoyenneté du XVIII^e au XX^e siècle en Europe et en Amérique du Nord relèvent à la fois des idées progressistes de transformation des sociétés issues des Lumières et de rapports sociaux où la lutte des mouvements sociaux, notamment le mouvement ouvrier au XIX^e siècle et le mouvement des femmes au début du XX^e siècle, a joué un rôle crucial.

Les institutions de la démocratie d'aujourd'hui ne viennent pas de la générosité des classes au pouvoir, mais de rapports de force exercés par les mouvements sociaux qui ont résisté et qui ont construit pour en arriver là des alternatives sociales, socioéconomiques et sociopolitiques : les syndicats, les coopératives et les mutuelles ainsi que les partis politiques de gauche. L'épisode fasciste au milieu du XX^e siècle en Europe rappelle aussi les coûts sociaux que cette lutte peut engendrer. C'est dans cette mouvance également qu'il faut inscrire les luttes pour la démocratie et contre les dictatures militaires au Chili, en Bolivie, au Brésil, au Paraguay, en Haïti, etc., depuis les années 1970 et depuis plus d'une décennie dans bon nombre de pays d'Afrique comme le Bénin (1990), le Mali (1992), l'Afrique du Sud (1994). La conquête de ces nouvelles démocraties coûte souvent la vie ou l'exil de milliers de personnes, comme ce fut aussi le cas en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les XVIII^e et XIX^e siècles ont été marquants par l'introduction, selon l'expression d'Habermas, d'un « espace public » entre l'État et la société. C'est la naissance simultanée d'un État de droit avec ses institutions politiques

représentatives et ses tribunaux, d'un État social avec ses politiques et ses services publics en éducation, en santé..., mais aussi d'une presse accréditée, d'associations reconnues et donc d'une opinion publique. C'est dans ce cadre obligé d'une alternance politique reposant sur le pluralisme des partis, d'une reconnaissance de la presse et des associations syndicales, coopératives, mutuelles et d'entraide que l'autorité politique est soumise en permanence aux impératifs d'une légitimité reposant sur l'exercice de droits politiques et sociaux de tous les citoyens. C'est cela qui permet l'instauration progressive de mesures de protection sociale (Castel, 1995). Obtenus à l'arraché, ces droits ont fini par transformer la condition des « prolétaires » quasi exclus de la « bonne société » en condition ouvrière, puis la condition ouvrière en condition des salariés inclus socialement même s'ils demeurent subordonnés dans l'entreprise, puisqu'en démocratie de régime capitaliste la démocratie s'arrête à la porte des entreprises. Le salariat rend alors possible un État social redistributif qui marque un autre pas dans la reconnaissance d'une citoyenneté intégrale.

Démocratie, mouvements sociaux et institutions au ^{xxi}e siècle

Aujourd'hui, à la lumière de cette histoire trop rapidement esquissée, on peut affirmer que la démocratie est faite à la fois de mouvements et d'institutions et qu'il n'y a pas de démocratie sans mouvements sociaux pas plus qu'il n'y a de démocratie sans institutions. Une démocratie est donc faite de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui sont essentiels pour qu'elle ait la capacité de bien négocier ses conflits et réduire les inégalités. La démocratie est un mode de régulation des tensions entre groupes différents, voire opposés, dans une société composée d'individus réputés égaux. Ces tensions résultent du caractère multiculturel, pluriclassiste et intergénérationnel de nos sociétés. Elles marquent les rapports entre les mouvements et les institutions autour

d'enjeux d'égalité sociale, de régulation des marchés, de rapports entre les régions, les communautés locales et l'État national, de rapports de paix ou de guerre avec d'autres pays.

Organisée sur la base des États-nations, la démocratie aujourd'hui est mise à l'épreuve au plan national comme international. La crise de l'État social au cours des vingt-cinq dernières années s'est combinée, au Nord, à la crise de l'emploi et du processus d'exclusion des jeunes, des nouveaux arrivants, de certaines régions et, au Sud, à l'exclusion des pays entiers. L'appauvrissement et la disqualification sociale qu'elle induit ont provoqué au Nord un déficit de citoyenneté et, au Sud, un empêchement majeur au développement et à la reconnaissance réelle de la citoyenneté de tous et de toutes. Plus on est socialement exclu, moins on est un citoyen actif, comme en témoigne le fait de l'abstention aux élections chez les populations moins bien intégrées socialement.

Il ne faut cependant pas perdre de vue un progrès général sur une période longue des démocraties dans le monde : au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il n'y avait sur la planète qu'une vingtaine de pays démocratiques. Même si la moitié de la planète est soumise à des régimes autoritaires et si la démocratie n'est pas toujours au bout du chemin en dépit de la ténacité des mouvements qui la revendiquent et la souhaitent, il faut aussi reconnaître les avancées.

L'AUTRE BATAILLE, CELLE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'autre bataille démocratique est engagée sur le terrain local. Là aussi, démocratie et développement vont de pair. Les économies émergentes du Sud ne peuvent faire fi de certaines conditions qui ont permis la naissance des économies développées du Nord :

1. Des sociétés civiles fortes animées par des mouvements sociaux présents dans tous les secteurs de la société.
2. Une intervention vigoureuse de l'État qui cohabite activement avec la société civile dans la production de services collectifs¹.
3. Des systèmes locaux d'échange issus d'une stratégie de « premier développement », celui d'un espace économique local, soubassement essentiel au développement économique d'un État-nation.
4. Un environnement favorable à l'entrepreneuriat privé et collectif.

Dans cette perspective, dans les pays du Sud, la tendance à vouloir une présence active de gouvernements locaux (municipalités) s'est imposée. Ainsi, « aucun État ne peut faire l'économie de gouvernements locaux et des entreprises collectives dans le développement de sa société », disait l'ancien président socialiste de Tanzanie, Nyerere, qui avait tout étatisé et centralisé et qui, après coup, en dressait un bilan critique. Les gouvernements locaux offrent les avantages de la proximité, c'est-à-dire la possibilité d'intervenir sur des questions qui concernent l'organisation de la vie quotidienne (services locaux de transport en commun, équipements localisés de services de santé et de services sociaux, etc.) à une échelle qui est objectivement accessible à la majorité des citoyens et sur un territoire, certes à géométrie variable, mais susceptible de favoriser l'appartenance à une communauté. L'économie locale, de son côté, favorise le décollage de communautés et leur insertion dans le développement économique général du pays. L'ex-maire de Villa el Salvador, expérience phare dans la création de gouvernements locaux, résume bien les choses :

Sur le fondement de mon expérience personnelle, je me permets de dire qu'un des chemins du développement et de la démocratie est le renforcement, en Amérique latine, des gouvernements locaux. Durant ces dernières décennies, se sont généralisées des élections libres dans le

cadre municipal et peu à peu... ont été assumés de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités dans différents domaines du développement économique, social et culturel. Pour cela, je considère important... de tenir compte des municipalités et, avec elles, des organisations de base qui forment la communauté locale...

[...] Nous fondant sur des expériences qui ont démontré un certain niveau de réussite... nous proposons de donner plus d'importance à des projets intégraux au niveau local, à partir de noyaux générateurs d'expériences productives... il faut générer des richesses, ce qui suppose une concertation entre les différents acteurs sociaux... (Azcueta, dans Favreau et Fréchette, 2002, p. 152-153).

LA DÉMOCRATIE, UNE AFFAIRE DE MOUVEMENTS ET D'INSTITUTIONS

Les difficultés actuelles sont-elles les symptômes d'une crise et d'un déclin de la démocratie représentative ou bien annoncent-elles une transformation de la démocratie ? La citoyenneté est aujourd'hui remise en question après avoir été au centre de l'évolution des sociétés démocratiques. La montée de l'exclusion, l'affaiblissement des États nationaux, l'augmentation de l'insécurité, la cohabitation d'identités concurrentes, la transnationalisation d'enjeux comme le réchauffement du climat, le dépérissement de l'agriculture, l'accès limité à l'eau et l'épuisement des énergies fossiles sont autant de menaces qui pèsent sur les acquis démocratiques. Mais cette remise en question est également faite d'opportunités puisqu'elle s'accompagne d'une montée de l'associatif, de la reconnaissance du « local » et du « régional » par les États, d'un renouvellement des pratiques dans les mouvements sociaux, voire de l'émergence d'une société civile internationale.

La face cachée de la mondialisation, c'est aussi la création de nouvelles identités tournées vers de nouveaux modes d'engagement citoyen. On pouvait lire dans le

New York Times en février 2003 que les grandes manifestations contre la guerre en Irak venaient «rappeler qu'il y a deux superpuissances sur la planète: les États-Unis et l'opinion publique mondiale». Si ce grand journal qui n'est pas particulièrement porté à se positionner à partir du point de vue des mouvements sociaux l'affirmait à cette époque, ce n'est pas par hasard. Le mouvement contre la guerre en ce début d'année 2003, tout comme la présence de centaines de milliers de personnes à chaque forum social mondial (FSM) depuis 2001, est un révélateur de dynamiques démocratiques transnationales derrière lesquelles se profilent des «révolutions invisibles». Ces transformations méconnues sont celles de communautés locales qui se redéploient localement tout en s'internationalisant; celles de réseaux internationaux qui émergent de la société civile; celles de nouveaux mouvements socioéconomiques comme le commerce équitable et les finances solidaires; celles d'institutions internationales comme le BIT et l'UNESCO ou de programmes de l'ONU comme celui du PNUD soutenant des stratégies de lutte sociale qui ne se réduisent pas à de l'aide humanitaire, misant plutôt sur l'«empowerment» des communautés.

La démocratie est affaire de mouvements et d'institutions. C'est une construction sociale qui s'inscrit dans la durée. Le renouvellement de la démocratie représentative n'est pas une réponse complète aux problèmes que vivent les régimes démocratiques: la «démocratie participative» soulève aussi des espoirs. Des expériences comme les «budgets participatifs» dans des villes d'Amérique latine, d'Europe, voire du Québec; les «conseils de quartier» de villes nord-américaines ou africaines; les corporations de développement communautaire et les approches de développement local intégré proposent non pas des modèles, mais des initiatives inspirantes démontrant que les citoyens ont encore de l'espace pour bâtir des gouvernements locaux démocratiques forts et participer dans la durée à la mise en œuvre d'une mondialisation plus équitable.

ET LE DÉVELOPPEMENT ?

Dans les institutions internationales dominantes que sont la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, les idées de croissance et de compétitivité l'ont emporté depuis les années 1980 sur celle de développement qui est demeuré confiné dans les officines du PNUD du BIT ou de l'UNESCO. Le résultat est désormais connu et confirmé : le développement a disparu de l'ordre du jour de la communauté internationale, remplacé par la lutte contre la pauvreté et, surtout, contre l'extrême pauvreté par l'intermédiaire des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (Lévy, 2000). Les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont aujourd'hui déconsidérés, tellement les échecs sociaux ont été flagrants et tellement se sont manifestés les signes d'explosion sociale en Amérique latine ou d'implosion sociale en Afrique. Dans nombre de ces sociétés, les États ont été affaiblis et discrédités au point que l'idée même d'intérêt général est devenue caduque aux yeux des populations. Celles-ci ne s'en sont dès lors remises qu'à elles-mêmes. D'où, pour l'essentiel, une montée en puissance de stratégies de la débrouille que l'on nomme aujourd'hui « économies populaires », que le BIT a longtemps qualifiées d'économie informelle. Depuis la rencontre de Doha, c'est la libéralisation des échanges selon le modèle de l'OMC qui est mis à mal et dont la responsabilité est de plus en plus évidente dans la crise alimentaire mondiale.

Parallèlement, le thème des « marchés émergents » a fait mouche : les institutions financières internationales ont misé sur le potentiel de croissance économique rapide de régions dites gagnantes, sur les classes moyennes supérieures et sur de nouveaux marchés pour les investisseurs occidentaux avec, comme cible privilégiée, une minorité de pays d'Asie du Sud-Est. Cela non plus n'a pas réussi, comme l'ont prouvé par exemple la crise financière de la Thaïlande (1997-1998) et son effet domino. Pendant ce

temps, d'autres régions étaient carrément perdantes : principalement l'Afrique et une partie de l'Amérique latine. Dans ces pays, au développement on a préféré la « lutte contre la pauvreté » sans prendre en compte les facteurs générateurs d'inégalités de plus en plus croissantes. Les aspects structurels des problèmes économiques et sociaux ont été complètement escamotés : la dégradation des termes de l'échange entre les pays du Nord et ceux du Sud, par exemple, ou l'exportation des produits primaires aux dépens des productions de subsistance des populations du Sud, pour ne nommer que ceux-là. Bref, si la pauvreté est incontestablement une question centrale pour toutes les organisations, de l'ONG locale à la Banque mondiale, du BIT aux réseaux internationaux de développement local, des grands forums mondiaux à la communauté scientifique, il faut bien voir que tout ce monde ne parle pas de la même chose.

Qu'en est-il alors de la notion de développement ? D'abord, et c'est fondamental, il s'opère actuellement un retour au développement local, car la mondialisation n'a pas marqué la fin des territoires mais plutôt leur relance. Nous sommes entrés avec le début du XXI^e siècle dans une nouvelle phase de la mondialisation : sur le plan politique d'abord avec la réouverture de la question fondamentale du rôle de l'ONU et de ses institutions politiques multilatérales (PNUD, UNESCO, OMS, OIT...). Sur le plan économique ensuite, avec la montée en puissance d'une finance internationale qui pilote, avec un minimum de régulations jusqu'à maintenant, l'économie à l'échelle de la planète. Puis, sur le plan culturel, avec la révolution technologique d'Internet qui se déploie aujourd'hui avec deux milliards d'abonnés et quelque 100 millions de sites. Bref, un saut qualitatif de la mondialisation sous l'effet simultané de ces trois registres. Ce qui se découvre du même coup, c'est que le développement des territoires est la face cachée de la mondialisation économique (Benko, 2002, p. 173-175) et une phase d'affirmation des pouvoirs locaux (Allou, 2002, p. 229-231).

Le développement des territoires : un itinéraire des années 1960 à nos jours

Au cours de la décennie 1960-1970, le développement local, au Québec comme à l'échelle internationale, n'était pas très important tant du point de vue économique que social. La notion de développement renvoyait alors au national, tandis que le local restait perçu comme traditionnel et donc plutôt comme un obstacle au développement. Le renforcement national des États se fit donc en grande partie aux dépens du local. On assistait plutôt à l'implantation de la grande entreprise privée ou publique, au déploiement de grands services publics nationalisés et à l'avènement de pôles de croissance sur les territoires par la constitution de capitales régionales. Dans cette mouvance, la démarche de « développement social » liée à la production des services de proximité, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé, et celle du « développement économique local » lié au soutien aux entreprises locales étaient séparées l'une de l'autre et plutôt considérées comme marginales.

L'approche du développement local telle qu'elle apparaît avec les années 1980-1990 diffère dans son contenu, ses dispositifs et ses acteurs : elle émane surtout de la société civile et de communautés locales qui contestent l'approche alors dominante du haut vers le bas. Elle remet en question les programmes publics mur à mur et l'absence de démocratisation d'États marqués par la centralisation et la bureaucratisation des services. La proposition nouvelle est celle du développement par le bas qui mise sur la mobilisation des ressources individuelles et collectives des communautés. Si cette approche alternative donne lieu à des initiatives innovatrices tant en milieu rural qu'urbain, avec la généralisation de la crise de l'emploi à la grandeur des territoires, les acteurs locaux et leurs réseaux nationaux militent de plus en plus en faveur d'un développement économique et social local concerté et généralisé.

Pendant plus d'une décennie (1990-2000), cette approche de développement local concerté fait florès et est de plus en plus reconnue par les États. Elle donne lieu à un virage vers de nouvelles politiques de décentralisation au sein des grandes institutions internationales de l'ONU, avec cependant des orientations différentes selon qu'il s'agit de l'OIT et du PNUD d'un côté ou de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMS de l'autre. Les contestataires de la génération antérieure, surtout des ONG, sont en quelque sorte reconnus, invités à siéger à des tables de concertation et conviés à se professionnaliser : ils ont graduellement un peu plus d'influence sur les politiques à mettre en œuvre.

Les réponses combinées de l'acteur public, de l'acteur privé et de l'acteur associatif (coopératives, syndicats, groupes de femmes, organisations communautaires de base, ONG), pour faire face aux nouveaux défis des territoires, ont donc constitué une stratégie relativement importante de création de richesses en contexte de précarité tant au Québec qu'au plan international.

Plusieurs travaux de recherche en sciences sociales ont alors émergé pour invalider la thèse traditionnelle du développement économique et social censé dépendre quasi exclusivement des politiques macro-économiques de l'État et de l'internationalisation dérégulée des marchés. Entre le développement par le « tout à l'État » ou le « tout au marché », s'est imposé progressivement un autre registre, celui du développement solidaire et durable des territoires, dans un contexte où le social, l'environnement et l'économie sont de moins en moins abordables de façon séparée comme ce fut le cas au cours de la période antérieure, la période dite développementiste.

Le développement des territoires : en réalité une face cachée de la mondialisation

Mondialisation néolibérale oblige, les retournements de conjoncture au niveau international, avec leurs zones et leurs périodes d'incertitude, ont appelé la logique

territoriale: stratégie de mise en réseau des entreprises, plus grande place aux gouvernements locaux, approche associative et coopérative de développement local, etc. L'action conjuguée de plusieurs acteurs locaux, dont les municipalités, les associations, les ONG, les coopératives et les PME locales, caractérise ainsi une nouvelle tendance sur tous les continents, au Sud comme au Nord. La société fragmentée par la crise paraît alors plus qu'hier se reconstruire par le bas, à partir des communautés locales et des régions: « Dans cet univers déboussolé, l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter » (Dommergues, 1988, p. 26).

Le développement durable et solidaire des territoires: une alternative? Pas forcément!

L'approche renouvelée du « développement local » a pu fonctionner un peu partout. Est-ce pour autant une alternative à la mondialisation néolibérale? Pas forcément! Certaines expériences se sont enlisées ou ont échoué ou n'ont tout simplement pas décollé. Après un certain nombre d'années de partenariats divers, comme ce fut le cas au Québec, une certaine usure s'est installée: perte d'autonomie de certains groupes, hyperconcertation, professionnalisation trop grande des organisations dont les salariés occupent tout l'espace, lutte des places pour la reconnaissance dans des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Les initiatives locales ne sont pas nécessairement alternatives. Elles appellent une contrepartie des États: leur portée, en termes de justice économique et sociale, dépend de la place qui leur est faite dans une cohabitation active avec des politiques publiques qui se renouvellent.

Un exemple parmi tant d'autres : épargne et développement au Sénégal

Décembre 2002. Le Groupe d'économie solidaire du Québec participe avec une dizaine de personnes venues d'Europe et d'Amérique latine à une semaine de tournée d'initiatives socioéconomiques populaires au Sénégal soutenues par une nouvelle génération d'organisations à la conquête d'une épargne canalisée vers un réel développement de l'intérieur.

À Doundou, près de Dakar, la capitale

Première destination : la Mutuelle interbidonvilles de Doundou. Cette mutuelle d'épargne et de crédit située dans la proche banlieue de Dakar a démarré en 1992 et a été reconnue institutionnellement en 1998. Son activité principale est l'épargne et le crédit. Le taux d'intérêt mensuel y est de 1,25 %. Les montants prêtés peuvent aller de 12 000 francs CFA à 12 millions de francs CFA (de 25 \$ à 250 \$). Les emprunteurs sont des hommes (200), des femmes (300), des groupes de femmes (10) et des groupes d'hommes (2), sélectionnés selon des critères très sociaux c'est-à-dire le réseau des proches, ceux ou celles qu'on connaît bien. La mutuelle baigne dans un milieu agricole qu'elle soutient, notamment celui de la culture et de la transformation de fruits. Seul problème rencontré par la mutuelle : le prêt est rarement utilisé à ce pour quoi il a été accordé. Comme elle fonctionne bien avec notamment un taux de recouvrement de 94 %, elle a décidé de soutenir le démarrage d'une mutuelle de santé indispensable à la survie des familles en cas de grossesse précoce, de mortalité infantile. Puis elle s'est lancée dans la formation à l'alphabétisation, l'éducation et la santé en collaboration avec la coopération belge. Mais la mutuelle, nous dit-on, n'inscrit pas sa démarche générale dans une relation partenariale avec les autorités locales, d'où une influence plutôt indirecte sur les politiques locales.

À Thiès, Touba et Diourbel

L'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS), constituée à la fin des années 1980, est une association de défense des commerçants du secteur

dit informel. La notion d'économie informelle est utilisée par le Bureau international du travail depuis 1972, mais les ONG locales lui préfèrent celle d'économie populaire. Une « association professionnelle » en quelque sorte, qui a des visées de participation au développement de l'économie sénégalaise et la promotion du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et des services si l'on se fie à son président. En 2002, l'Unacois compte 100 000 membres, dont 90 000 sur l'ensemble du territoire national et 10 000 à l'étranger, notamment en Europe et aux États-Unis. À la fin des années 1990, l'association vit une séparation qui fait naître UNACOIS/Développement économique et financier (UNACOIS/DEF), qui oriente alors l'essentiel de son intervention autour du développement de mutuelles d'épargne et de crédit. Cette organisation gère les mutuelles de crédit de Thiès, Touba et Diourbel.

À Thiès, ville située à 50 kilomètres à l'est de Dakar, la mutuelle compte près de 2000 membres, majoritairement des femmes. La mutuelle s'est développée très rapidement : en 2001, 740 prêts ont été accordés pour un montant global de 334 millions de francs CFA. Le taux de recouvrement y est de 89 %. À Touba, deuxième ville du Sénégal, ville en plein centre du pays et peuplée de près d'un demi-million d'habitants, 80 % sont des commerçants. Mais Touba est un centre religieux. Ici nous sommes chez les Mourides, une des trois principales confréries musulmanes du pays. À ce titre, la ville est sous l'autorité d'un marabout, un chef religieux qui a beaucoup d'influence, notamment sur l'aménagement du territoire : la distribution de l'eau par exemple est sous son contrôle, de même que la propriété foncière de toute la ville, qui ne relève que de lui seul. La mutuelle d'épargne et de crédit y est donc sous surveillance. Créée en 2001, elle compte près de 600 sociétaires et emprunteurs, majoritairement des femmes, au taux mensuel de 2,25 %. Principal obstacle rencontré : la demande est plus forte que l'offre, d'où un manque de fonds. Mais le président est fier de son constat : « Les femmes sont plus

indépendantes, n'ont plus besoin d'emprunter à leur mari, cousin ou oncle.» Diourbel, à 150 kilomètres de Dakar, est une des villes les plus pauvres du Sénégal. Au cœur du bassin arachidier, à côté des tontines qui contribuent à assurer la survivance, on a aussi fondé une mutuelle d'épargne et de crédit mise sur pied en 2000. Bref, quatre villes, quatre mutuelles de crédit, toutes récentes (depuis 2, 3, 4 ou 5 ans) et toutes créées sous l'impulsion d'un réseau national, l'UNACOIS/DEF.

L'épargne nationale, une clé de développement

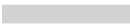
Au Sénégal, alors classé 154^e sur 176 pays en vertu de l'indice de développement humain de l'ONU, les mutuelles d'épargne et de crédit connaissent un essor sans précédent, en partie grâce au soutien de la coopération internationale, notamment de Développement international Desjardins (DID) et en partie grâce à une des principales confréries religieuses du pays, les Mourides. C'est l'une des clés du développement. Le déficit d'épargne socialisé caractérise en effet de très nombreux pays du Sud. En clair, un taux d'épargne élevé dans l'ensemble de la population, épargne évidemment inscrite dans des institutions financières appropriées, permet d'investir et de financer l'agriculture et l'industrialisation d'un pays sans avoir recours aux seuls investissements étrangers. Elle permet aussi de soutenir des dépenses d'infrastructure (accès à l'eau potable, accès à l'électricité, système routier...). Elle permet d'éviter la dépendance chronique d'une dette étrangère tellement énorme qu'elle peut conduire à la paralysie d'un pays ou à une faible marge de manœuvre. L'épargne locale canalisée dans des institutions financières appropriées est donc un puissant facteur pour le démarrage ou la consolidation de PME et pour la transformation d'activités économiques de survie en entreprises disposant d'une capacité d'accumulation. Par ricochet, elle est un facteur de stabilité politique.

Sénégal et Québec, même combat de la finance communautaire et solidaire!

Le président de l'UNACOIS/DEF nous affirme que les 47 mutuelles d'épargne et de crédit récemment constituées dans différentes régions du pays veulent en arriver à créer une banque populaire nationale et à favoriser ainsi l'industrialisation sénégalaise. En comparaison, le Québec et le Sénégal, à deux périodes historiques différentes, connaissent l'émergence d'entreprises collectives dans un contexte de sous-développement, et donc de dépendance. En effet, la situation sénégalaise actuelle au regard de la socialisation de l'épargne locale n'est pas sans rappeler celle du Québec du début du ^{xx}e siècle au moment de la constitution des caisses populaires Desjardins. L'histoire du mouvement coopératif québécois à partir des caisses populaires, de même que celle de la commercialisation collective des produits de la terre des coopératives agricoles, est née d'une double démarche : celle de la mobilisation du capital social existant, en l'occurrence les réseaux liés aux paroisses catholiques à l'échelle de tout le territoire ; puis celle du nationalisme économique des Canadiens français où se croisent les efforts du capital issu de l'économie coopérative et ceux de l'économie publique de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour assurer le développement de notre économie des années 1960 à nos jours. Cette démarche nous a permis de passer de l'identité canadienne-française à l'identité québécoise et a conduit au « modèle québécois de développement » où l'économie est plus mixte qu'ailleurs au pays.

En d'autres termes, en réponse à l'offensive néolibérale, il existe une perspective de travail mise en œuvre par de nouveaux acteurs et de nouveaux dispositifs, des réseaux internationaux de développement local, de commerce équitable, d'agriculteurs au service de la communauté... Le défi de ces réseaux est cependant de multiplier les échelles d'intervention depuis le local jusqu'à l'inter-

national. Ceux qui sont engagés dans des actions locales de longue durée doivent donc aujourd'hui plus qu'hier se projeter à l'échelle de la planète.



NOTE

1. C'est par exemple, en Europe, l'histoire de la cohabitation active entre les mutuelles de santé et les pouvoirs publics, laquelle a donné naissance aux politiques d'un État social d'un grand nombre de pays de ce continent.



État social au Nord et au Sud

La planète a besoin de régulation

*L'État social, adossé à un régime démocratique dans les sociétés du Nord et parachevé à la fin de la dernière guerre, s'est appuyé sur **trois piliers** : le développement d'un important service public ; une fiscalité redistributive de la richesse collective ; une action sur l'économie et l'emploi (Merrien, 2007). Cet État social au Nord est partiellement en crise puisqu'il a laissé dans la précarité une partie de sa population active et exclu les usagers et les travailleurs des processus de construction des services collectifs. Au Sud, la question de l'État social suscite encore plus de débats car l'économie de ces pays a été profondément précarisée par les ajustements structurels imposés par les institutions financières internationales (IFI). Leur régime politique est aussi plus souvent autoritaire que démocratique. Par où passe aujourd'hui la reconstruction d'États sociaux au Sud ?*

L'État minimal promu par le néolibéralisme au cours des années 1980 et 1990 est aujourd'hui discrédité. La crise financière internationale de 2008 a réactualisé le principe de l'intervention publique. Mais la question de l'État social au Sud demeure entière tant les programmes d'ajustement structurel ont rendu celui-ci rachitique. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et la lutte contre la pauvreté qui les accompagne n'ont guère changé les choses. Aujourd'hui cependant une crédibilité nouvelle devient possible pour certaines institutions internationales qui, comme l'OIT ou la FAO, relancent la nécessité de politiques publiques marginalisées au cours des trois dernières décennies par le FMI et la BM. À quelles conditions de nouvelles politiques exprimant de nouvelles formes de solidarité peuvent-elles émerger ? Pour mieux comprendre par où passent le changement social et la lutte contre les inégalités dans les pays du Sud, il n'est pas sans intérêt de faire d'abord un détour par l'expérience séculaire de l'Europe dans la construction d'États sociaux.

INITIATIVES DES COMMUNAUTÉS ET CONSTRUCTION DE L'ÉTAT SOCIAL : LE QUESTIONNEMENT ACTUEL

Alors que certains tendent à accréditer l'idée que le local et l'international sont les deux échelons qui comptent aujourd'hui (Badie, 1995), d'autres récusent la disqualification du national, qu'ils considèrent toujours comme le lieu central de l'action collective (Cohen, 2003). Les initiatives des communautés donnent leur pleine mesure dans le cadre d'un État qui cohabite activement avec sa société civile à partir d'espaces permettant de développer une économie plurielle dans laquelle d'autres composantes que l'économie marchande internationalisée peuvent avoir droit de cité : des initiatives appuyées par des réformes fondées sur des croisements interactifs entre le marché,

l'État et la société civile. Bref, la mondialisation néolibérale, tout en redonnant de l'importance au local, n'a pas marqué la fin des territoires, que ce soit au plan local, régional ou national. Elle n'a pas marqué non plus la fin des États.

Les initiatives des communautés et le retour des mouvements sociaux au cours de la première décennie du XXI^e siècle, dans un contexte de crise des États, ne constituent pas pour autant un tout homogène. Ces nouvelles dynamiques ne vont pas toutes dans la même direction. On pourrait, en grossissant le trait, départager les transformations en cours autour de deux stratégies divergentes : soit une gestion de la pauvreté accompagnée d'une suppléance de l'État dans certains cas ; soit une contribution à la structuration de communautés locales et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques dans d'autres. Il y a quelques questions de départ à poser. Qu'est-ce qu'un État social dans l'univers capitaliste qui est le nôtre ? Quels sont ses fondements ? Comment et à quelles conditions les initiatives des communautés peuvent-elles contribuer à la construction d'un État social ? Un État social est-il possible dans un seul pays et à quelles conditions ? Par-delà le souhaitable, quels sont les possibles qui se dessinent à cet égard ?

LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : TROIS APPROCHES

Des initiatives de communautés locales comme les communes de Saint-Louis au Sénégal (Ndiaye, 2006), les communautés villageoises du Mali (Konaté, 1999), la ville de Porto Alegre au Brésil (Sintomer, 2004) et le parc industriel de Villa el Salvador au Pérou (Favreau et Fréchette, 2002) mettent en évidence le fait que le social n'est pas réductible à l'aide humanitaire, ni aux mesures palliatives des politiques libérales. Le social renvoie à une vision centrée sur le bien commun, à l'équité dans l'accès aux services,

au respect des droits des acteurs sociaux de participer à chances égales à l'exercice du pouvoir, à la participation citoyenne aux choix de vie et de société. L'intégration du social exige que l'État agisse en tant que puissance publique assurant la socialisation et la redistribution des ressources. L'État est en lui-même un bien public du fait de sa fonction stratégique de régulation et un acteur collectif déterminant pour l'adoption de politiques publiques.

Cette régulation n'est pas le fait du couple « marché et État » ; elle requiert la participation de la société civile par l'entremise des associations. La question devient moins celle du plus ou moins d'État et davantage celle de la qualité démocratique de l'action de l'État et de la capacité de cohabitation active des institutions publiques avec les organisations de la société civile dans l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre de règles pour les marchés et de nouveaux services collectifs pour les populations. Dans nos sociétés cohabitent actuellement trois approches du rôle social de l'État et, donc, trois définitions de la fonction des services publics : l'approche néolibérale, l'approche étatiste ou « développementiste », l'approche de cohabitation active.

C'est l'approche de cohabitation active et son potentiel de transformation qui nous intéressent plus particulièrement. Cette approche suppose une très forte mobilisation des diverses composantes de la société, ce qui ne va pas de soi et ne peut se réaliser sans institutions appropriées que seul l'État, en dernière instance, peut soutenir durablement. Elle nécessite aussi un fort investissement en faveur d'une démocratie délibérative et participative. La cohabitation active doit en effet combiner la représentation par des élus avec la délibération sociale incluant les organisations constituées en « contre-pouvoirs », une démocratie délibérative dans laquelle les médias et les associations citoyennes occupent une part importante de l'espace public ouvert à la participation citoyenne. C'est l'approche de référence de la plupart des mouvements sociaux qui portent aujourd'hui les aspirations autrefois véhiculées par les projets de société socialistes et démocratiques.

TABLEAU 1

Trois approches du rôle social de l'État et des services publics

	Le rôle de l'État dans l'approche néolibérale	Le rôle de l'État dans l'approche sociale-étatiste (Nord) ou développementiste (Sud)	Le rôle de l'État dans une approche de cohabitation active de l'État avec la société civile
Développement économique et social			
Rôle de l'État et des services publics	Les services collectifs par le réseau public sont subsidiaires. Il y a séparation de l'économique et du social.	L'État central est prédominant dans la mise en œuvre de services collectifs.	L'État soutient le développement de l'intérieur ; il existe une collaboration active entre les parties prenantes et une nouvelle liaison de l'économique et du social.
Rôle du marché	Le marché est prédominant : – développement économique extraverti ; – développement social découlant de la capacité du marché.	Les entreprises et les services collectifs publics façonnent le marché.	Le privé joue un rôle complémentaire. Les services collectifs sont mixtes (publics, d'économie solidaire et privés...), coordonnés sur le plan national, mais décentralisés.
Rôle des associations, des ONG et de la société civile	Gestion sociale de la pauvreté par programmes ciblés de l'État pour compenser les effets négatifs du marché	Rôle complémentaire mais subalterne des associations dans les services collectifs	Construction conjointe de l'offre et de la demande de services collectifs. Coproduction et codécision
Rôle des citoyens	Citoyens consommateurs	Citoyens usagers des services	Citoyens coproducteurs des services et acteurs collectifs de développement

ÉTAT SOCIAL : LES QUESTIONS DE DÉPART ESSENTIELLES

Mais qu'est-ce qu'un État social? Susan George, figure de proue issue du Forum social mondial, politologue et alors vice-présidente d'ATTAC-France, dans une entrevue accordée à la revue française *Politis* (n° 790, 26 février 2004), décrivait de façon convaincante l'essentiel de ce qu'est l'État social :

Ce n'est peut-être pas révolutionnaire, mais je trouve que le modèle européen du « *welfare state* » tel qu'il a été imaginé dans les années 1930, puis après la guerre, serait un modèle plus qu'acceptable pour le monde entier. Il n'est pas réalisé, y compris chez nous, mais, dans l'idéal, il est fondé sur le concept de solidarité intergénérationnelle, de résolution des conflits sur la base du droit et de la négociation, de service public. Je préfère traduire « *welfare state* » par « État du bien-être » plutôt que par « État providence », car c'est un État qui essaie de faire en sorte qu'on n'ait pas constamment, individuellement, peur du chômage, de la vieillesse, de la maladie, de ne pas pouvoir correctement éduquer ses enfants. Le modèle européen a été une tentative d'instaurer ce type de relations entre le citoyen et l'État. Il serait un modèle universel réaliste. Le monde est assez riche pour le faire.

Cette position comporte cependant quelques coordonnées implicites qu'il nous faut identifier et soupeser : 1) les conditions d'émergence d'un État social ; 2) son caractère de référence pour aujourd'hui et 3) les assises de son extension au Sud.

Premier point : l'émergence de l'État social dans les années 1930. De quelle transformation s'agit-il ?

Dans plusieurs pays du Nord, un changement de paradigme de développement est progressivement apparu face à la menace de déshumanisation des sociétés industrielles capitalistes. De 1945 à 1975, l'État social a connu des succès en Europe et au Canada : d'abord en raison du plein

emploi qui a permis d'élargir le salariat et de réaliser le droit au travail ; ensuite, du fait que cette prospérité a favorisé des réussites en matière de politiques sociales, notamment l'extension universelle du droit à la santé et à l'éducation ainsi que l'accessibilité à des services publics modernes de transport et d'habitat. Ces politiques ont été décisives dans la démocratisation des sociétés du Nord. Il faut y ajouter les libertés syndicales conquises par les organisations de travailleurs même s'il faut bien admettre que les diverses formes de participation des travailleurs dans l'entreprise ne se sont pas généralisées. Si le plein emploi a été mobilisateur partout, il faut aussi considérer que l'équité dans les services de santé et d'éducation de même qu'une fiscalité redistributive ont été avec l'emploi les traits distinctifs qui ont donné de la légitimité à l'État social.

Le XX^e siècle a en effet vu surgir un *new deal* entre le capitalisme et le mouvement ouvrier, ouvrant ainsi une série de compromis qui ont sorti les pays du Nord du capitalisme sauvage au bénéfice des régulations sociales. Ces dernières ont transformé la condition ouvrière en condition salariale permettant à tous les travailleurs de disposer de la citoyenneté, avec les pleins droits que celle-ci confère, et d'une protection sociale de base universelle.

Justice fiscale et nation

La mise en place dans les pays du Nord d'une fiscalité sur les revenus et les avoirs des personnes physiques et morales et sur les actes économiques a été une étape essentielle de leur développement. Cette solidarité financière [...] est l'un des fondements de l'idée de nation. Le vote de la loi de finance par la représentation nationale est un acte central de la vie démocratique. La mutation d'un sentiment de charité en un désir de justice fiscale et une volonté de redistribution des richesses constitue une étape fondamentale d'une communauté, en l'occurrence internationale

Source : Henri Rouillé d'Orfeuil (2006). *La diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde ?*, Montréal, Éditions Écosociété, p. 118.

L'État social a émergé de la crise des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La guerre, les migrations internes, l'urbanisation rapide, la transformation des modes de production vont amplifier la crise des liens communautaires traditionnels de la famille, du voisinage, de l'école, de l'Église. Les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement coopératif, mouvements politiques de gauche) vont cependant être appelés à traduire l'ensemble des problèmes de la crise en propositions et en revendications de droits sociaux, économiques et culturels. L'État est alors tenu de répondre au moins en partie à ces nouvelles demandes sociales. L'État dans chaque pays se fait État social. Le champ des politiques publiques s'élargit et l'État social devient « protecteur » des familles en matière de risques de chômage, de maladie et d'accidents, de patrimoine des ménages (avec les régimes de retraite) à partir des impôts sur le revenu et de l'établissement de prestations obligatoires qui introduisent des assurances publiques (en matière de santé ou d'emploi par exemple). L'État social de cette période émergente a aussi promu l'égalité des chances par l'éducation et la culture, de même que l'intervention de l'État dans l'économie sous l'influence de la pensée de Keynes (investissements publics dans le développement de l'économie, planification, nationalisation d'entreprises majeures, etc.). Les mutuelles et les coopératives sont loin d'être étrangères à ce développement. Les mutuelles d'assurances ont en effet été partie prenante de cette socialisation des risques en participant à la mise sur pied des régimes publics émergents, tandis que des coopératives d'épargne et de crédit ont participé au développement socioéconomique des communautés locales et des régions.

C'est ce modèle de développement que l'ONU reprend à son compte dans les années 1960 pour les pays du Sud, l'ONU dont le leadership dans la gouvernance mondiale émerge avec vigueur après la guerre afin que les conflits entre États ne se règlent plus par les armes mais bien par la négociation. Mais un problème se pose : ce « modèle » est-il vraiment exportable au Sud ?

Deuxième point : ce modèle d'État social peut-il être une référence pour toute la planète ?

Modèle exportable ? Les économistes du développement présents dans différentes institutions de l'ONU disent alors oui mais à certaines conditions. Ils posent d'abord un diagnostic général de dépendance commerciale, technologique et financière des pays du Sud à l'égard des pays du Nord et avancent l'idée que le sous-développement est le résultat d'un environnement international systématiquement défavorable lié à une domination du Nord sur le Sud. Bref, le Sud s'insère dans l'économie mondiale mais selon une division internationale où il est presque toujours perdant. Une conclusion s'impose : ne compter que sur ses propres moyens. Le modèle « développementiste » est né. Des pays du Sud misent alors sur leur propre développement et sur les conditions suivantes pour y arriver : 1) l'accumulation de capital à partir d'un surplus agricole ; 2) l'utilisation de ce surplus pour l'industrialisation ; 3) la planification par l'État des activités économiques stratégiques pour coordonner l'ensemble des secteurs ; 4) le soutien d'une aide étrangère qui laisse suffisamment de marge de manœuvre puisqu'il est possible de tabler sur la concurrence entre les deux grands blocs, l'Union soviétique et les États-Unis. Pendant 20 ans (1960-1980), cette perspective fera long feu à la faveur de la montée des mouvements de libération nationale (Favreau et Fréchette, 2002, p. 23-40 ; Favreau et Fall, 2007, p. 352-353).

L'État social dans les pays du Sud

Interrogeons les essais d'État social dans les pays du Sud en examinant sommairement l'expérience du socialisme autogestionnaire comme modèle d'État social inachevé en Afrique. Au lendemain des indépendances de 1960, l'Afrique mesure la distance qui la sépare d'un développement équitable. En dépit de leur jeunesse et du poids écrasant de la colonisation occidentale, les États se mettent à consacrer leurs budgets

à des politiques à vocation universelle. La santé, l'école et certains services publics sont gratuits. Certains pays sous le charme du modèle des pays de l'Est considèrent que la priorité réside dans la planification du développement. En Tanzanie, au Sénégal, au Mali, au Bénin, pour ne citer que ces exemples, émergent des formes de mutualisation et des coopératives impulsées par les États. Ces États deviennent interventionnistes et n'eût été le handicap d'une infrastructure et d'un niveau d'équipement dérisoires, les difficultés d'accès aux services se seraient posées dans des proportions moins inquiétantes que durant les trois dernières décennies marquées par les programmes d'ajustement structurel (1980-2005).

La volonté de s'attaquer aux fondements des inégalités était manifeste chez une partie de l'élite des indépendances. Prenons celui du modèle de socialisme autogestionnaire dont entre autres Mamadou Dia, président du Conseil du Sénégal au début des années 1960, s'était efforcé de jeter les fondements au sein de la paysannerie. L'animation rurale était le moyen d'une planification démocratique ascendante qui s'articule avec une même démarche au niveau de l'État central. Les coopératives de production prenaient en main à la fois la commercialisation et l'écoulement des produits. Elles avaient leur Caisse de dépôt qui finançait leurs besoins en équipement selon une approche participative. Elles étaient relayées à divers échelons par des caisses d'investissements locaux. Les communes rurales étaient envisagées selon le modèle d'inspiration chinoise des communes populaires. Le mouvement coopératif allait susciter des coopératives de développement. Selon le message fougueux de M. Dia : « C'était cela la pierre de touche de ma politique, mon objectif : la fin de l'économie de traite, avec la mise en place d'un tel dispositif... Dans ces conditions, toute l'économie agricole était socialisée, non dans un sens étatique, mais dans un sens autogestionnaire » (1985, p. 120).

Dia s'attaquait ainsi seul à divers acteurs de l'économie de traite tirant leurs prébendes d'un tel système. Les secteurs populaires n'avaient pas pensé le modèle qui

leur était favorable presque à leur insu. Tout fonctionnait comme si Dia, de sa position de président du conseil du gouvernement et avec l'appui d'intellectuels au style austère mais téméraires, était seul à savoir et à faire ce qui était dans l'intérêt des classes populaires paysannes.

Le socialisme autogestionnaire n'a pas réussi à s'implanter. Mais l'influence du modèle n'a pas été gommée en dépit de l'emprisonnement du président du Conseil par Senghor. Il a fortement déteint sur les initiatives des ONG, qui sont vite passées des actions d'urgence rendues nécessaires par les sécheresses des années 1972-1973 et le cycle de désertification qui a suivi à des actions dites de développement communautaire à la base.

Les atouts de la génération de Dia, du père Lebreton, d'Abdoulaye Ly, de Joseph Ki Zerbo, de Cheikh Anta Diop et d'autres figures de proue du développement endogène, consistant à assumer des positions d'intellectuels organiques au service des classes populaires, restent cependant ce qui fait le plus défaut dans les périodes qui ont suivi car, en Afrique, les universitaires ont pris leurs distances des mouvements sociaux, la recherche s'étant cloisonnée et la systématisation des savoirs issus des secteurs populaires n'ayant pas trouvé de porteurs.

Mais, au terme de ces deux décennies, des économistes comme Perroux, Myrdal et Hirschman feront cependant les constats suivants :

1. Les paysans continuent d'être surexploités par la bourgeoisie agro-exportatrice des grands propriétaires terriens, laquelle, au plan politique, soutient pendant toutes les années 1970 et une partie des années 1980 des régimes autoritaires, voire des dictatures militaires, pour empêcher toute réforme agraire et favoriser le tout à l'exportation.
2. Là où il y a développement, c'est un mal-développement, car il n'encourage, dans la plupart des cas, que la mono-industrialisation.

3. On assiste à l'endettement progressif des États : les investissements de l'industrialisation nationale ne réussissent pas à générer des surplus suffisants pour payer la dette qui en découle, notamment pour acheter des biens d'équipement et pour supporter les coûts de l'armement en provenance de pays du Nord.
4. On assiste à des migrations massives, vers les villes, des paysans, la plupart se retrouvant dans le goulot d'étranglement d'une surexploitation économique qui les confine à la pauvreté et de la répression des dictatures qui affaiblit considérablement leurs capacités de mobilisation sociale.

Imposer des règles aux multinationales et aux institutions financières dans le Sud, comme il a été possible de le faire, dans une certaine mesure, avant 1990 dans les pays du Nord, est évidemment ce que les mouvements sociaux du Nord et du Sud souhaitent depuis des décennies. Cela ferait en sorte que le « modèle » de l'État social pourrait se diffuser à l'échelle de la planète. Mais cela suppose aussi une gouvernance mondiale très forte, souhaitable sans doute, mais plutôt improbable, car les obstacles qui se présentent sur la route pour transposer cet État social du Nord dans les sociétés du Sud sont nombreux et puissants. Obstacle majeur et de premier ordre, les inégalités entre le Nord et le Sud sont d'une ampleur qui rend les compromis entre pays très difficiles. Or, la coopération du Nord avec le Sud dans un tel combat est indispensable. La contradiction majeure à laquelle la planète doit faire face est, d'un côté, une interdépendance croissante des sociétés et, de l'autre, l'absence de mécanismes de régulation mondiale permettant l'intégration sociale : la coopération se fait à sens unique du Nord vers le Sud.

La proposition de Susan George n'est pas de faire de l'État social tel qu'il s'est développé au Nord un modèle normatif ou prescriptif, mais une référence à l'échelle de la planète pour illustrer comment des sociétés et des périodes de l'histoire récente traduisent mieux que d'autres la capacité de transformer les aspirations portées par les popu-

lations en projets collectifs. N'est-ce pas l'aspiration à un « autre monde possible » qui s'exprime à travers le foisonnement des forums sociaux à toutes les échelles depuis 2001 ? Celle d'un monde où le développement d'États sociaux permettrait à chacun et chacune de ne plus avoir peur du chômage, de ne plus avoir peur de vieillir dans la pauvreté et l'isolement, de pouvoir envoyer ses enfants aussi longtemps que possible à l'école, de ne plus s'inquiéter d'avoir à se départir de ses biens les plus précieux si une maladie grave frappe à la porte, etc. Improbable à l'échelle mondiale à cette étape-ci de notre histoire, le projet de construire des États sociaux paraît atteignable à l'échelle nationale dans un certain nombre de pays du Sud où ont été levés certains obstacles à la démocratisation que cela suppose.

En proposant l'« État de bien-être » comme un « modèle universel réaliste », Susan George sous-estime sans doute un peu ses défauts, ne les évoquant que de façon allusive dans l'affirmation selon laquelle il n'est pas entièrement réalisé. En fait, le défaut principal consiste dans la centralisation et la bureaucratisation des services, des tendances fortes qui ont en partie exclu les usagers et les travailleurs du contrôle des services publics. Autre défaut : les activités se concentrent dans les régions disposant du plus de ressources, une polarisation qui profite aux grandes métropoles (Veltz, 2000), l'État parvenant plus difficilement à assurer l'équilibre territorial. Enfin, l'État social, dans de nombreux pays, n'a pas su résister à l'influence grandissante des multinationales dans la régulation à l'échelle internationale et la marche des États.

Ces limites expliquent l'idée d'une nécessaire cohabitation de l'État avec les organisations de la société civile et sa perméabilité aux pressions sociales en faveur des initiatives locales en contexte de mondialisation. L'idée trop longtemps répandue d'un État qui serait le seul acteur du développement, idée qui a caractérisé l'étatisme et le développementisme, cède le pas à une politique de décentralisation où pouvoirs, champs de compétence et

capacité financière doivent être transférés de l'État central aux régions et aux communautés. C'est à ce niveau qu'émergent les initiatives qui constituent des alternatives économiques porteuses d'une nouvelle conception du développement (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008) : conseils de quartier au niveau municipal ; expérimentations de gouvernements locaux autour de budgets participatifs ; partenariats entre associations, gouvernements locaux et PME dans des projets de développement local et régional ; etc. Des alternatives sont déjà là aussi quand l'État local ou national crée des conditions facilitant les initiatives coopératives ou associatives locales ; quand l'État crée un environnement favorable à l'entrepreneuriat en matière de fiscalité ou par l'intermédiaire d'une formation adéquate de la main-d'œuvre.

Divers secteurs populaires appellent au développement de formes de démocratie plus directe et plus participative, au travail décent, au droit à des services sociaux de qualité, mais plus globalement à l'accès équitable aux fruits de la modernité. Ces secteurs créent une pression pour un État fort capable de considérer comme partenaire une société civile forte. Dans un tel contexte, l'État social peut acquérir une nouvelle légitimité et contribuer au rééquilibrage social, à la cohésion sociale, en donnant l'impulsion à des politiques publiques concertées ou, mieux, construites avec la société civile et assurant des services équitables et de qualité pour l'ensemble de la population. En fait, comme le dit l'OIT dans un de ses rapports annuels :

Le débat sur la protection sociale en Afrique devrait sortir du cadre originel étroit dans lequel il a toujours été inscrit, pour permettre de traiter en général des problèmes de pauvreté, l'extension du secteur informel, le lien entre la protection sociale et l'emploi, la capacité d'organisation des populations (cité par A. Diop, *Le Monde diplomatique*, mai 2006, p. 22).

Il faut cependant constater que les bases sont faibles au Sud pour la construction d'États sociaux, notamment pour l'instauration d'une fiscalité qui rend possibles les

programmes sociaux de santé et d'éducation. Ce sera un processus de longue durée. Pour y arriver, trois avenues s'avèrent prometteuses : 1) le renforcement de la gouvernance locale ; 2) le développement d'une économie solidaire et 3) la coopération de proximité.

Des gouvernements locaux renforcés

Si, au Nord, le renouvellement des modèles de développement est plus souvent situé d'entrée de jeu au niveau national, dans les sociétés du Sud plusieurs travaux démontrent jusqu'ici que la construction d'un État social passe en bonne partie par les communautés locales et les municipalités (Fall, Favreau et Larose, 2004). Aujourd'hui, de façon de plus en plus manifeste en Amérique latine, mais aussi en Afrique, se dessine un enjeu majeur, celui du contrôle citoyen sur les politiques publiques locales. Les mouvements, notamment les ONG de développement, mais aussi nombre d'associations de quartier dans les villes, ont dépassé ce que la sociologue Catherine Foret (2001) nomme « le simple pouvoir de nuisance ou de revendication de groupes particuliers » pour s'inscrire dans des démarches de négociation sociale avec les autorités locales.

Les travaux sur le développement local révèlent que ce dernier s'est substitué au développement par le haut et que les gouvernements locaux ont été amenés à jouer un nouveau rôle, que ce soit au plan socioéconomique, comme pour la revitalisation des quartiers centraux, le soutien au développement d'initiatives d'insertion socioprofessionnelle de jeunes, ou au plan social, comme pour le soutien au développement de nouveaux services de proximité, à côté du travail de développement plus strictement économique d'accueil d'entreprises que les gouvernements locaux faisaient traditionnellement. Le cas le plus exemplaire est celui de Villa el Salvador, en banlieue de la capitale Lima, au Pérou, un bidonville de 350 000 habitants devenu une

communauté autogérée, puis une municipalité disposant d'un parc industriel de 30 000 postes de travail générés à partir des activités informelles locales par le soutien à la transformation (Favreau et Fréchette, 2004).

L'apport de ces gouvernements locaux au développement est d'épouser une démarche par le bas en se préoccupant des relais possibles à un niveau plus large :

- 1) le développement de services de proximité par des initiatives de restauration populaire, de groupes d'achat, d'habitat social communautaire et de coopératives d'habitation, de cuisines collectives... ;
- 2) le repérage et le soutien au développement de nouveaux gisements d'emploi dans des secteurs économiques en montée comme la récupération et le recyclage des déchets, des activités culturelles... ;
- 3) le soutien à la micro et petite entreprise (MPE) par la mise sur pied d'associations de petits commerçants et d'industriels du secteur informel, le développement en amont et en aval de la formation de la main-d'œuvre et de la commercialisation collective de leurs produits... ;
- 4) la mise en place de nouvelles structures de financement (fonds locaux de développement, mutuelles d'épargne et de crédit...) pour faciliter le crédit à ces initiatives économiques et sociales ;
- 5) la production de services collectifs de concert avec les associations locales dans le cadre de politiques municipales et régionales décentralisées (budget participatif...).

Ce développement construit par le bas répond au double échec du modèle développementiste misant tout sur l'État et des PAS misant tout sur le marché. Des réseaux, des associations professionnelles, des ONGD, des municipalités se sont attelés à la tâche sans attendre pour trouver de nouvelles réponses. Ce faisant, ils constituent un nouvel espace permettant d'exercer un contrôle sur la production de services collectifs, ce qui réduit consi-

dérablement les espaces de corruption, problème majeur dans des sociétés où les processus d'institutionnalisation, avec leurs règles, procédures, appels d'offres, sont encore embryonnaires et contrastés.

Les processus de décentralisation mis en place dans la majorité des pays du Sud depuis les années 1990 sont le plus souvent envisagés sous l'angle administratif (la définition des pouvoirs et des ressources assignés au gouvernement local, les règles de fonctionnement de celui-ci, son efficacité, etc.) sans tenir compte du fait que ces règles elles-mêmes sont le produit d'un rapport de force. Autrement dit, leur définition est en premier lieu politique, et non pas technique. Plus important encore est le fait, rarement reconnu, qu'il ne s'agit pas simplement d'un transfert de pouvoirs vers un espace politique local, sinon – dans la vaste majorité de cas – de la *constitution de cet espace politique local et de ses agents politiques*. Nous ne sommes donc pas face à une situation de simple redéfinition du partage des pouvoirs, mais de la constitution mutuelle d'une nouvelle sphère politique (avec ses institutions et règles du jeu) et des agents politiques qui vont l'investir. Alors que la plupart des études, voire des théories de la décentralisation et de la démocratisation tiennent pour acquis l'existence préalable de cette sphère politique et de ses agents, nous sommes ici face à une situation où les deux sont en voie de constitution.

Source : Nancy Thède, professeure de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal (2008). Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

Bref, une clé actuelle de développement au Sud consiste à dire que **le premier cadre institutionnel** de développement et de démocratie passe par le développement des communautés locales, de leurs gouvernements locaux et d'alliances durables entre associations locales, ONG, municipalités, associations de migrants, PME et PMI.

Un développement de l'intérieur qui mise sur l'économie populaire solidaire

Une deuxième famille d'initiatives nous renvoie aux organisations économiques populaires et donc au développement économique. Le premier développement, celui des territoires et de l'économie populaire, est souvent ignoré ou considéré comme un obstacle : c'est celui des marchés urbains élémentaires et des petites boutiques d'artisans, une sorte de plancher de la vie économique qui fournit les indispensables ressorts sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible (Braudel, 1985). De nombreuses initiatives de développement local et d'économie coopérative ou sociale au Sud comme au Nord travaillent aujourd'hui au renforcement de ces ressorts, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur l'économie populaire réelle, d'amorcer ce premier développement. En clair, au Sud, sur le registre scientifique, il faut porter attention à ce premier développement trop longtemps sous-estimé et, sur le registre politique, affirmer le droit trop longtemps oublié à ce premier développement.

Les sociétés industrielles nées en Europe au XIX^e siècle ne se sont-elles pas très précisément construites, pendant au moins deux cents ans, dans le creuset de ce type d'économie ? Il ne faut pas transposer dans le Sud un modèle intimement lié à la culture occidentale, mais il faut reconnaître que le processus du développement passe par une maturation, dans chacune des cultures, des échanges de base qui mettent l'économie au service des personnes et d'un vivre ensemble de qualité. Cette économie ne se limite pas à la subsistance. Elle participe au développement et à l'émergence d'un vivre ensemble qui prend appui sur un système local d'échanges tout en nourrissant ce système. En d'autres termes, ce type de développement consiste à occuper un espace socioéconomique où la création de richesses, dans le cadre d'un premier développement, instaure un marché intérieur à partir de la culture locale

et fournit un levier de distribution de la richesse, de maîtrise de l'économie et de l'emploi et de création de services collectifs.

On peut penser que ce premier développement serait favorisé par la mise en place de conditions similaires à celles du Nord à des stades antérieurs de l'histoire économique :

- 1) un environnement favorable au développement d'entreprises, particulièrement celles à propriété collective, de même que la petite et moyenne entreprise ;
- 2) des sociétés civiles fortes animées par des mouvements sociaux présents dans tous les secteurs d'activité ;
- 3) une présence active des municipalités dans une perspective de démocratie de proximité et de prestation de services au plus près des populations ;
- 4) une intervention vigoureuse de l'État qui coopère avec la société civile pour la construction et la production de services collectifs.

Une coopération internationale décentralisée

Un autre acteur collectif de développement est sans doute la coopération internationale de proximité : celle des associations, des mutuelles et des coopératives ; des organisations de coopération internationale (OCI) ; des associations professionnelles (journalistes, travailleurs sociaux communautaires, médecins, ingénieurs, infirmières...) ; des syndicats de travailleurs ; des municipalités ; des entreprises de commerce équitable et de finances solidaires ; des centres de recherche, etc. (Castel, 2002 ; Rouillé d'Orfeuil, 2002). Il y a également des réseaux internationaux dans tous ces domaines dont la contribution aux initiatives de populations locales peut s'ajouter à celles de certaines institutions ou programmes internationaux de l'ONU en développement local (PNUD) ; en soutien aux coopératives (BIT), etc.

Ces nouvelles avenues de développement posent des jalons dans la construction d'États sociaux au Sud. Renouveler l'État social exige que l'on passe d'abord par des régulations à toutes les échelles : locale, nationale et internationale. Cela ne sera pas possible sans mouvements sociaux solides capables de soutenir des alternatives structurantes, viables et durables.



Le retour des mouvements sociaux

Le monde a besoin d'alternatives

Rien n'est plus faux que l'idée d'une mondialisation qui serait un processus unique. Non seulement les institutions financières internationales (IFI) ne sont pas seules à l'influencer, mais une diversité de sociétés civiles sont là pour le démontrer. Au Sud comme au Nord, des alternatives se dessinent. C'est ce qui faisait tenir à François Houtart, sociologue, dans son allocution à l'Assemblée générale de l'ONU le 30 octobre 2008, les propos suivants :

[...] Une chose est claire : le nouvel acteur historique porteur des projets alternatifs est aujourd'hui pluriel. Ce sont les ouvriers, les paysans sans terre, les peuples indigènes,

les femmes premières victimes des privatisations, les pauvres des villes, les militants écologistes, les migrants, les intellectuels liés aux mouvements sociaux. Leur conscience d'acteur collectif commence à émerger. La convergence de leurs organisations en est seulement à ses débuts et manque encore souvent de relais politiques. Certains États, notamment en Amérique latine, ont déjà créé des conditions pour que les alternatives voient le jour. La durée et l'intensité des luttes de ces acteurs sociaux dépendront de la rigidité du système en place et de l'intransigeance de ses protagonistes... Offrez-leur donc au sein de l'Organisation des Nations unies un espace pour qu'ils puissent s'exprimer et présenter leurs alternatives. Ce sera votre contribution au renversement du cours de l'histoire, indispensable pour que le genre humain retrouve un espace de vie et puisse ainsi reconstruire l'espérance.

UNE AUTRE MONDIALISATION EN MARCHÉ

Avec l'intervention militaire en Irak et en Afghanistan et la multitude de conflits régionaux en Afrique, la guerre est redevenue une dimension centrale de la mondialisation néolibérale. La façon cavalière des États-Unis, sous le mandat de G.W. Bush, de se défaire du multilatéralisme en matière de coopération entre États a lourdement affaibli l'espace pour une mondialisation alternative. Une autre mondialisation peut se redéployer aujourd'hui, notamment avec la montée des gauches en Amérique latine, l'arrivée des démocrates au pouvoir aux États-Unis et l'éclatement en 2008 de la crise financière internationale. De nouvelles pièces de mobilisation sociale internationale se mettent en place depuis une décennie.

Par-delà les manifestations dans la rue, un peu partout dans le monde, de nouveaux réseaux s'organisent dans la durée: la mouvance du Forum social mondial tenu pour la première fois en 2001 à Porto Alegre (Brésil); celle de la Marche mondiale des femmes depuis 2000; celles des grandes organisations syndicales, paysannes et coo-

pératives. Ces réseaux internationaux tissent une toile qui permet de légitimer des milliers d'initiatives socioéconomiques et sociopolitiques alternatives locales au Nord et au Sud. Des sociétés et des États aussi sont en quête d'un autre développement, ouverts à une économie plurielle et à des formes nouvelles de démocratie politique. Au Brésil, le gouvernement a créé un Secrétariat à l'économie solidaire, le Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES) travaille à regrouper ces multiples initiatives locales et plusieurs villes expérimentent des démarches de budget participatif. Au Mali, qui s'est débarrassé en 1992 de la dictature militaire, se déroule à l'échelle du pays un processus de démocratisation réussie (*Alternatives internationales*, mars 2007, p. 18-21). Ces mouvements sociaux sont en quelque sorte porteurs d'un mouvement citoyen international en émergence. Ces mouvements manifestent une volonté de s'organiser sur leurs propres bases et donc avec leurs propres dispositifs pour animer et construire des voies alternatives à la mondialisation néolibérale. Le Québec n'est pas en reste de ce côté. Il a joué un rôle moteur avec la Marche mondiale des femmes et dans l'émergence d'un réseau intercontinental de promotion d'une économie sociale et solidaire (le RIPESS). La participation québécoise au FSM est nombreuse et constante et, depuis 2007, le Forum social québécois (FSQ) et des forums sociaux régionaux s'inscrivent dans cette dynamique du FSM. Le Québec a aussi à son actif un soutien à de nombreuses coopérations internationales innovatrices.

Si nous vivons des temps d'incertitude et de crise, ce sont aussi des temps de recherche au sein des mouvements sociaux. La participation, la démocratie et la lutte contre les inégalités sont d'abord des revendications collectives portées par les mouvements sociaux organisés. Reprises et édulcorées par les grandes institutions économiques internationales, elles font maintenant l'objet d'une réappropriation ici et là, en Afrique, en Asie, en Amérique latine comme en Europe et au Québec. Des organisations et des réseaux cherchent à leur redonner un sens plein

et une force de mobilisation et de transformation sociale. Citons quelques exemples plus visibles que d'autres. La microfinance est plus qu'un réseau de banques pour les pauvres, elle interroge la banque privée et les grandes institutions financières en introduisant une épargne pour le développement autonome des communautés. Have-laar, Fair Trade et autres labels de commerce équitable interrogent le commerce international et fournissent la démonstration qu'il est possible de commercer autrement à l'échelle internationale. Avec leur politique de budget participatif, Villa el Salvador au Pérou (350 000 habitants) ou Porto Alegre au Brésil (1,3 million d'habitants) ne sont pas seulement les initiatrices d'un outil de gestion urbaine, elles questionnent tout à la fois l'insuffisance de la seule démocratie représentative et le développement économique dominant. Les organisations paysannes ne sont pas de simples groupes d'intérêt de producteurs agricoles, ce sont des organisations porteuses d'intérêts plus généraux en matière agricole et agroalimentaire. La même perspective vaut pour le mouvement des femmes dont l'utilité sociale et publique au sens large est bien campée dans l'exemple qui suit.

Collecte et valorisation des déchets par les femmes de Ouagadougou : récit d'une mobilisation

La gestion des déchets ménagers solides et liquides est un défi insoluble pour de nombreux pays, surtout pour les villes... L'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à cette situation difficile... Faute de moyens, les carences infrastructurelles (absence d'infrastructures pour l'accès à l'eau potable, pour la canalisation et l'élimination des eaux usées, pour l'évacuation des eaux pluviales sur des rues non bitumées, etc.) font en sorte que souvent les dispositifs de gestion de l'environnement domestique ou l'élimination collective des déchets sont mis en place sur la base d'initiatives privées et communautaires... ou n'existent pas !...

Il convient pourtant de rendre compte de la lutte conduite par les femmes d'un quartier de Ouagadougou (Burkina Faso) dans un premier temps pour organiser un système de collecte et de valorisation des déchets et, dans un deuxième temps, d'une lutte pour conserver leurs activités, soudainement en concurrence avec une gestion industrielle privée découlant des exigences de la Banque mondiale!

C'est depuis 1994 que les femmes de ce quartier gèrent, sous la forme d'une association, les déchets ménagers du Secteur 10, un arrondissement de la capitale, en les collectant à l'aide de charrettes à traction asine. Parallèlement à cette collecte, elles mènent différentes activités: compostage de la fraction organique des ordures avec commercialisation des composts, diffusion d'informations et réalisation d'ouvrages d'assainissement dans les ménages du lotissement, tels que latrines, puisards et points d'eau. D'activités dévalorisantes dans un premier temps, la collecte et le compostage des déchets deviendront vite une source de revenus non négligeables pour ces femmes, jusqu'à conduire à une quasi-indépendance économique de leurs familles. Corrélativement, elles contribuent de fait à mettre en question le pouvoir des hommes chefs de famille..., participant ainsi à la transformation de l'organisation sociale et familiale traditionnelle. Leur première bataille fut, *primo*, de s'organiser en association reconnue par les autorités municipales avec, y compris, l'autorisation de prélever une cotisation auprès des ménages pour l'enlèvement des déchets; *secundo*, de trouver les financements nécessaires pour acquérir les carrioles, outils et ânes nécessaires et pour salarier quelques charretiers; et *tertio*, de sortir du domicile familial, donc de s'affranchir d'une autorité maritale, pour travailler dans la rue avec l'enjeu d'apporter les numéraires qui font défaut à leur groupe familial. Par cette triple démarche réussie, on assiste là à une véritable lutte pour un renforcement du pouvoir économique, culturel et social des femmes, avec en fin de compte une reconnaissance collective de leur utilité publique, tant sur le plan des groupes domestiques que de la communauté.

Mais une seconde lutte va mobiliser ces femmes du Secteur 10 de Ouagadougou : la municipalité se voit offrir par la Banque mondiale un financement pour la création et la gestion d'une décharge en périphérie de la ville. En contrepartie, l'institution internationale exige de soumettre la gestion des ordures à un appel d'offres... Cette décision compromet fortement l'activité économique et environnementale de ces femmes, car la distance (une douzaine de kilomètres) entre leur quartier et le nouveau site de décharge ne leur permet plus d'effectuer les transports de déchets avec les tombereaux à traction asine. La mise en attribution publique de ce « marché » correspond ni plus ni moins à une privatisation de la collecte et du traitement des déchets. On assiste à la mise en place d'un nouveau système de gestion des déchets qui ne pourra se faire que par des camions-bennes propriétés d'entreprises locales de transports, excepté pour les ruelles trop étroites qui empêchent leur passage et nécessitent des sous-traitances.

Avec ce nouveau système les femmes se sont donc vues exclues de fait et confrontées à un nouveau défi : soit elles renonçaient à leur gagne-pain et à leur rôle social, voire militant, pour un assainissement des quartiers, ainsi qu'à une source non négligeable de revenu, soit elles se lançaient dans la bataille en essayant de remplir les conditions exigées par le cahier des charges. En fait, c'est ce qu'elles feront **en s'alliant à d'autres coopératives et associations de quartiers de la ville de façon à constituer deux groupements d'intérêt économique (GIE)** pour pouvoir s'équiper en conséquence, si ce n'est en camions-bennes du moins d'un équipement motorisé pour le collectage, et entrer ainsi dans les exigences du Projet de Développement Urbain lancé et financé par la Banque mondiale. Finalement, par leur ténacité, leur esprit d'entreprise et leur solidarité, ces femmes ont obtenu la gestion de trois des douze zones de Ouagadougou

Source : François Hainard, sociologue à l'Université de Neuchâtel. Conférence internationale de Gatineau. Extraits de *Effervescences et mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest*, cahier de recherche, ARUC-ISDC, Université du Québec en Outaouais.

Si ces expériences sont souvent très localisées au départ, plusieurs ont su, sur une période assez longue, changer non seulement leur milieu immédiat, mais également changer le monde en changeant d'échelle d'action pour brancher le local sur le global. Ces expériences ont un intérêt planétaire parce qu'elles ont en commun d'ouvrir un avenir partageable, que l'on soit au Nord ou au Sud, en mettant en relief de nouveaux modes d'action collective. À travers la construction de nouveaux espaces politiques, notamment ceux délaissés par le développement économique dominant, la relance d'économies locales expérimente de nouveaux rapports entre le social et l'économique et de nouveaux rapports entre l'économique et le politique. Moins durement bouleversées que les sociétés du Sud mais néanmoins touchées, les sociétés du Nord ont aussi vécu des ruptures. La crise de l'emploi et celle des services collectifs compromis par la fragilisation budgétaire des États ont fait naître des pratiques souvent inédites, une remise en question de leur modèle de développement et une ouverture sur le monde.

Et ces pratiques d'économie populaire, de développement local, de commerce équitable, d'économie coopérative, sociale et solidaire, de démocratie participative et de mondialisation par le bas issues des ONG, du mouvement des travailleurs, des organisations agricoles et paysannes, du mouvement coopératif, des diasporas, des groupes de femmes ont finalement donné lieu, avec des résultats à géométrie variable évidemment, à la remise en question de vieillottes politiques publiques, voire aidé à modifier des politiques de certaines institutions internationales (BIT, PNUD...) (Rouillé d'Orfeuil, 2006). Simultanément, ces pratiques sont venues rejoindre les revendications portées par des mouvements sociaux engagés dans la lutte pour l'annulation de la dette des pays les moins avancés (PMA), la réforme de l'ONU et surtout des institutions financières internationales, la lutte pour la taxation des flux financiers, l'accès de tous aux services de base : accès à l'eau potable, services sociaux et de santé, services d'éducation, etc.

Les diasporas africaines scientifiques et techniques (S-T) comme agents de développement

Une première forme est l'organisation des enseignants du niveau supérieur, des chercheurs et des ingénieurs africains qui résident en Europe et en Amérique du Nord à différentes fins : entraide, échanges d'informations, mobilisation à distance et reconnexion des chercheurs et des ingénieurs de la diaspora avec la communauté scientifique et technique du territoire national. Ces personnes contribuent ainsi au développement ou au renforcement des capacités scientifiques et technologiques des pays d'origine (Diarra, 2000).

Actuellement, les pays d'Afrique dans lesquels l'apport des diasporas S-T est systématiquement institutionnalisé par des politiques nationales de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, aussi bien dans les sciences sociales que dans les sciences pures ou appliquées, sont l'Érythrée, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, le Mali, le Ghana, le Nigeria, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et Madagascar (*Afrique éducation*, 1997). Des organisations internationales ont mis en place des programmes d'appui à la mobilité Nord/Sud des diasporas S-T africaines.

Ainsi, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a des programmes de financement des projets de coopération entre les diasporas S-T du Nord et les universités francophones du Sud. Quant au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ses subventions s'adressent à tous les pays membres de l'ONU. Les États africains doivent, selon leur situation, soit poursuivre et consolider leurs acquis en la matière, soit élaborer des politiques et mettre en place des dispositifs de coopération entre leurs diasporas S-T et la communauté scientifique et technique présente sur le territoire national. Dès lors, l'Afrique aussi retrouvera là la fécondité de la métaphore agraire dont procède le premier sens du mot diaspora.

Source : Yao Assogba (2008). *Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agents de développement ?* Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

Des thèmes socioéconomiques adossés à d'autres plus sociopolitiques ont ainsi traduit de nouvelles dynamiques d'acteurs collectifs, s'appuyant notamment sur les mouvements paysans, associatifs, coopératifs et syndicaux. La première décennie du XXI^e siècle n'est pas nécessairement désespérante : des stratégies et des politiques inédites de démocratisation de la société et de développement ouvrent des avenues alternatives aux dérives provoquées par la mondialisation en cours. En interagissant avec les États qui demeurent des régulateurs indispensables, les sociétés civiles deviennent des acteurs de développement.

L'INTERNATIONALISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

De plus en plus de voix plaident depuis une décennie pour une organisation mondiale des solidarités, en d'autres termes, pour des lieux internationaux d'élaboration collective de projets et de propositions pour le développement. En ces temps de montée des interdépendances entre les sociétés, plusieurs raisons conduisent à cette perspective : 1) la nécessité de mieux comprendre les enjeux en cours, lesquels s'internationalisent aujourd'hui plus qu'hier ; 2) la nécessité de formuler des projets répondant de façon plus appropriée aux défis locaux et aux enjeux internationaux qui leur sont liés ; 3) la nécessité de faire circuler les informations par des canaux autres que ceux des grands médias capitalistes ; 4) la nécessité de négocier des alliances et des ententes de collaboration avec des institutions internationales ouvertes à une mondialisation plus équitable, notamment dans la filière de l'ONU : le BIT et le PNUD par exemple. La dernière décennie a connu une multiplication des efforts pour créer des espaces internationaux de dialogue entre citoyens du Nord et citoyens du Sud.

LE FORUM SOCIAL MONDIAL, UN ESPOIR RÉINVENTÉ

Le Forum social mondial (FSM) se définit comme un espace de débat démocratique, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et de recherche d'une meilleure articulation entre mouvements sociaux épousant autant de causes sociales diverses qu'il est possible d'en développer, d'ONG et autres organisations de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute autre forme d'impérialisme, comme l'affirmait Chico Whitaker du comité brésilien Justice et Foi, un des cofondateurs du FSM lors de sa visite, à l'invitation de Développement et Paix, à Montréal en 2007. Cette définition est inscrite dans la Charte des principes du Forum social mondial. Le FSM se considère comme un espace international de délibération dans lequel le pluralisme est de mise et où il y a place pour l'ensemble des mouvements. Toutes les associations citoyennes sont tout à fait légitimées d'y être. Le FSM est désormais un acteur significatif de la scène politique mondiale.

[...] les organisations d'économie sociale et solidaire, pourtant historiquement très ancrées dans le local, parce qu'elles construisent des solutions répondant aux besoins des gens ici et maintenant, cherchent désormais à essayer et échanger leurs pratiques, les expériences, au-delà de leurs frontières. [...] Et c'est une réussite des forums sociaux que d'être parvenus à rassembler sur un pied d'égalité des mouvements sociaux du Sud et du Nord et d'avoir, dans le même temps, décliné ces rassemblements à l'échelle locale, nationale, régionale, à la manière des poupées gigognes. [...]

Face au désordre du monde, face aux menaces d'affrontement qu'il porte en germe, il nous faut donc poursuivre ce long travail de mise en réseau, de confrontation

démocratique de nos valeurs et de nos intérêts. Il n'en sortira pas le programme en dix points d'un gouvernement mondial. Mais cela peut faire émerger progressivement, thème par thème, dossier par dossier, ce qui pourrait être un **intérêt général mondial**.

Source : Philippe Frémeaux, rédacteur en chef de la revue *Alternatives économiques*, France (2008). Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

Le Forum social mondial se caractérise par la diversité et le pluralisme. Il n'est ni confessionnel, ni gouvernemental, ni partisan. Il se propose de faciliter l'articulation, décentralisée et en réseau, d'associations et de mouvements engagés, tant au niveau local qu'international, dans des actions concrètes de construction d'un autre monde, sans prétendre pour autant incarner une instance représentative de la société civile mondiale. Il a procédé par sédimentations successives : d'abord des ONG en environnement, des réseaux progressistes d'Églises, des ONG de développement comme Oxfam ou Développement et Paix, des réseaux de groupes de femmes, des organisations paysannes comme Via Campesina et, aujourd'hui, des organisations syndicales, des regroupements de coopératives, etc. Le FSM n'est ni une association, ni une organisation mais une toile internationale de réseaux citoyens qui cherchent à converger.

Certains objectent que la représentativité des organisations qui y sont présentes est fort inégale. D'autres sont irrités parce qu'ils sont dans des organisations dont la culture principale est de fonctionner par mandats ou par dossiers, alors que le FSM repose sur une approche en réseaux et échanges d'expériences. Au sein du Forum, du côté des pays du Sud ou de ceux du Nord, certaines organisations roulent surtout à la contestation, tandis que d'autres sont plus centrées sur des questions précises attachées à leur champ de compétence et à une attitude responsable. D'autres encore font valoir leur expérience comme une réussite, voire dans certains cas comme un modèle.

Les forums sociaux comme formule, dans toute leur diversité et leurs ramifications locales (Québec), continentales (Afrique, Amérique latine...) ou internationales, ont réussi jusqu'à maintenant à éviter le piège de devenir une organisation et affichent une position de principe de demeurer des carrefours de courants sociaux divers.

Dans cette même mouvance internationale et dans la même période, d'autres initiatives de portée plus particulière ou plus limitée sont nées, quasi simultanément. Ce fut le cas de la Marche mondiale des femmes (MMF), du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), d'INAISE et d'autres réseaux de la finance solidaire ou communautaire, des réseaux de commerce équitable, des réseaux d'agriculture biologique, etc.

Ce n'est pas l'effet du hasard, mais plutôt une prise de conscience d'enjeux en même temps locaux et mondiaux. En fait, l'échec des socialismes réellement existants avait emporté avec lui non seulement le projet fondateur du socialisme, mais l'idée même de projet. Le FSM depuis 2001, et c'est peut-être sa principale contribution, nous fait plutôt penser que nous pouvons avoir une prise sur notre avenir à cette échelle internationale. Un « espoir réinventé », comme le dit si bien le directeur de rédaction de la revue *Politis* (Sieffert, 2002, p. 261-263), parce que le FSM travaille sur la gestion globale des problèmes de la planète en misant sur la convergence de forces sociales locales, nationales et internationales qui n'endossent pas le modèle dominant de la mondialisation en cours. Comme le disait si bien P. Frémeaux à la séance de clôture de la conférence internationale de septembre 2008 à l'UQO, « c'est une des réussites du mouvement des forums sociaux que d'être parvenu à rassembler sur un pied d'égalité des mouvements sociaux du Nord et du Sud et d'avoir décliné ces rassemblements à l'échelle locale, nationale, continentale à la manière de poupées gigognes ». Et P. Frémeaux ajoute que la mondialisation en cours continue d'« engendrer les contre-pouvoirs qui peuvent la civiliser ».

Forum social mondial, rupture avec le capitalisme et économie solidaire

Depuis toujours, les organisations populaires ont entrepris des initiatives de nature économique : coopératives, mutuelles, microentreprises, souvent liées aux organisations sociales, aux mouvements progressistes, aux municipalités de gauche. Durant la dernière période toutefois, cela s'est accéléré, principalement à cause des politiques néolibérales. Nombreux sont ceux et celles qui ont été obligés de se replier vers des stratégies de survie, d'où l'émergence de nouvelles expériences, de nouvelles explorations, et le grand intérêt pour l'économie solidaire. Dans le cadre du FSM, des centaines d'organisations ont participé aux travaux sur l'économie solidaire...

Perspectives

Pour la majorité des participants au FSM, la racine du problème se trouve dans le néolibéralisme. La réponse à cette situation se situe dans l'articulation de mouvements de résistance et dans la mise en place d'alternatives politiques. Maintenant que la perspective d'une rupture brutale et totale avec le système capitaliste n'est plus à l'ordre du jour, beaucoup de mouvements progressistes ont une approche à plus long terme, « gramscienne », où le défi est, tout en résistant contre le néolibéralisme, de créer de nouvelles valeurs, de nouvelles dynamiques sociales et économiques, bref, de construire un nouveau « projet hégémonique ». Et ce défi ne se fera pas seulement en promettant aux gens des « jours meilleurs » (après l'arrivée au pouvoir de la gauche), mais en répondant, du mieux qu'on le peut, aux problèmes dramatiques de l'exclusion, du chômage, de la misère. Et c'est là qu'entre en jeu l'économie solidaire, non pas en tant que substitut à la lutte pour le changement social et à la résistance au néolibéralisme, mais en tant que moyen d'organisation, laboratoire social et culturel, micro-expérience de ce que nous voulons comme « autre monde ».

Source : Pierre Beaudet, sociologue à l'Université d'Ottawa, ex-directeur de l'ONG Alternatives (2004). « Alternatives », dans L. Favreau, G. Larose et A.S. Fall, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Presses de l'Université du Québec et Karthala, Québec et Paris.

ON NE PART PAS DE ZÉRO

Mais il n'y a pas que de nouveaux réseaux. Le FSM a eu un impact sur les mouvements qui avaient déjà une dimension internationale comme le mouvement coopératif, le mouvement syndical, le mouvement paysan ou sur des organisations de solidarité internationale qui comptent des décennies d'expertise comme le CECI et Développement et Paix au Québec. Ce type d'organisations, en plein processus de transformation comme nous l'avons déjà démontré dans notre ouvrage précédent (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008, p. 133-156), devient de plus en plus actif au sein du FSM, sensible à l'onde de choc que celui-ci a provoquée depuis 2001. Cette nouvelle activité internationale se manifeste notamment dans les campagnes fructueuses pour l'annulation de la dette d'abord lancées par des Églises, dans les propositions qui ont fait mouche sur la fiscalité internationale et sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Faut-il rappeler ici que les changements climatiques, aujourd'hui en tête de liste des préoccupations internationales, étaient un sujet pratiquement inexistant il y a encore quinze ans.

DES PROGRÈS QUI ONT LEURS LIMITES

Le brassage d'idées est là, mais un nouveau projet économique et politique à l'échelle de la planète n'est vraisemblablement pas pour demain. Si la force du FSM repose dans son ouverture à toutes les dimensions de l'action et à tous les types d'alternatives, c'est aussi sa limite : le forum offre un espace de délibération, mais pas celui de la décision. Il permet la mise en valeur d'initiatives innovantes, mais ne protège pas de reculs possibles. Les coopératives latino-américaines ou africaines productrices de produits équitables (café, cacao, karité, etc.) sont sympathiques, mais elles affrontent la concurrence des produits

du Nord et des pays émergents comme le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud. Même au sein d'organisations qui placent bien haut la solidarité, le risque du repli est toujours potentiellement présent. Ces limites sont bien présentes au FSM : les débats sont souvent prisonniers de rejets de la mondialisation, du capitalisme, de la guerre, sans pour autant dessiner concrètement cette autre mondialisation équitable et démocratique qu'ils appellent. La question se pose et se posera certainement à plus d'une génération sans doute : elle s'inscrit dans un processus de plusieurs décennies. Dresser une synthèse et proposer des alternatives à partir de ce large brassage d'idées nécessitera l'aménagement d'espaces de dialogue social, la mise en œuvre de démarches de négociation organisées avec les États qui demeurent les principaux artisans de la régulation économique et sociale et surtout le recours à des mécanismes interculturels plus solides. Les forums qui se sont tenus en Amérique latine (Brésil), en Asie (Bombay, Inde, 2004) ou en Afrique (Nairobi, Kenya, 2007) en ont fait la démonstration.

LES DÉFIS SOCIAUX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AUJOURD'HUI

Devant l'offensive néolibérale, le défi est bien de multiplier les échelles d'intervention et donc de chercher à passer d'un travail plus micro d'organisation au plan local à un travail plus macro qui permet d'agir sur les pouvoirs aux échelles nationale et internationale. Les organisations qui disposent d'une certaine expérience affirment de plus en plus la nécessité de ce type d'espaces mondiaux d'expression de nouvelles solidarités. Mais les défis sont aussi d'un autre ordre. Ils concernent les mouvements dans leurs rapports avec leur État respectif ou avec les grandes institutions et programmes de l'Organisation des Nations unies.

LES RAPPORTS DES MOUVEMENTS SOCIAUX AVEC LES ÉTATS

Les rapports qu'entretiennent les mouvements sociaux avec l'État sont généralement ambivalents et ont beaucoup changé au cours des deux dernières décennies. Au Nord comme au Sud, les États ont délaissé en partie leur fonction d'architecte du développement économique (planification quinquennale, nationalisations, gestion de grandes entreprises publiques...), quand ce n'est pas, surtout au Sud, l'affaissement complet ou presque de ce rôle.

Les mouvements sociaux et les communautés ont aussi beaucoup changé: il n'y a plus d'acteur principal autour duquel se soudent, à des degrés divers, d'autres acteurs sociaux. Dans les pays fortement industrialisés, pendant plus d'un siècle, le mouvement ouvrier a constitué l'axe porteur des mouvements sociaux autour de trois grandes organisations: le syndicalisme, le mouvement coopératif et mutualiste et les partis politiques de gauche. Dans les pays du Sud, un mouvement d'affirmation nationale fondé sur des États devenus indépendants a joué un rôle similaire.

Les mouvements sociaux ne comportent plus cette cohérence forte qu'ils ont déjà eue, par exemple dans les années 1930 en Amérique du Nord et en Europe ou dans les années 1960 dans nombre de pays du Sud. Les organisations qui font partie de ces mouvements sociaux sont aujourd'hui plus hétérogènes et évoluent dans le registre de revendications souvent compétitives. Les différentes composantes – agriculteurs ou paysans, travailleurs, jeunes, femmes, régions, écologistes – poursuivent rarement des objectifs intégrés et exercent une influence au sein de populations particulières. Cette fragmentation des mouvements sociaux affecte leur influence sur les institutions publiques liées au développement. Bref, pris collectivement, les mouvements sociaux vivent certains problèmes: 1) leur représentativité est souvent remise en

question; 2) leur base sociale est plus ou moins active; 3) ils ne partagent pas une vision à long terme, et sont souvent réduits à naviguer à vue, confrontés à des intérêts immédiats; 4) ils ne disposent pas d'un grand capital de sympathie dans l'opinion publique conditionnée par les médias et donnent parfois l'image d'organisations frileuses, hésitant à rendre des comptes sous prétexte de fourbir les armes de leurs adversaires.

LE DÉFI CULTUREL

Inégalités au sein des mouvements

[...] Il faut tenir compte des inégalités très fortes dans l'accès à la scène internationale. Produire des documents, les distribuer avant les réunions internationales, envoyer des délégations à des réunions ou des manifestations, avoir accès aux médias, faire pression sur les gouvernements... sont autant d'activités très coûteuses ou tout simplement inaccessibles à l'immense majorité des organisations qui pourraient se reconnaître dans ce mouvement... C'est ainsi que s'est très rapidement établie une véritable hiérarchie au sein du mouvement... Au-delà de quelques événements médiatiques pour lesquels on a besoin des gens de la « base » pour témoigner et faire masse, l'action se discute et s'organise au sein de petits comités restreints... Et ceux qui occupent des positions de pouvoir et d'accès privilégié aux décideurs ou aux médias résistent souvent à l'arrivée de nouveaux partenaires et protègent leur prétention à représenter tout le monde.

Source : B. Pouligny (2002). « Les réseaux antimondialisation dessinent-ils véritablement une société civile internationale », dans *Le nouvel état du monde*, La Découverte, p. 196-198.

Les organisations québécoises manifestent une assez bonne compréhension des exigences du mouvement en cours de mondialisation équitable. Elles doivent néanmoins faire

face, comme toutes celles des pays du Nord, aux contraintes interculturelles qui se font jour dans les rapports de coopération avec le Sud. La réciprocité est constamment mise à l'épreuve de modes de fonctionnement différents. Elle est aussi bousculée du fait que le soutien financier vient surtout du Nord. Même entre organisations sœurs comme les syndicats, les coopératives ou les organisations paysannes, il n'est pas sans risque d'établir un rapport de dépendance (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008).

L'ensemble du mouvement international des forums sociaux n'y échappe pas. Porteurs d'une culture politique qui mise sur des valeurs d'ouverture, de diversité, de démocratie et de solidarité, les FSM n'en demeurent pas moins pour l'instant surtout une initiative du Nord et de quelques pays émergents comme le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. La réciprocité même voulue et recherchée demeure difficile, voire incertaine. C'est donc tout un défi pour les mouvements d'ici que de s'engager dans des rapports Nord-Sud solidaires.

L'INSTITUTIONNALISATION DES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (OCI)

La reconnaissance par les États du Nord comme du Sud du rôle de la société civile organisée dans le cadre des projets de coopération a permis des avancées, mais elle comporte aussi des contradictions. Cela est particulièrement manifeste dans le processus d'institutionnalisation, notamment du fait d'une professionnalisation souvent ambiguë qui demeure un impensé politique.

Pour mettre la chose en évidence avant de faire les nuances qui s'imposent, on peut évoquer un cheminement type observé dans plusieurs associations. Ce sont d'abord des militants qui s'engagent dans des secteurs relativement délaissés par l'État en matière de coopéra-

tion internationale et s'y dévouent pour une cause sociale. Ils sont en mouvement en faveur des jeunes, de l'aménagement des bidonvilles ou des villages dévitalisés, des femmes, de l'alphabétisation, des paysans dépossédés de leurs terres, etc. Leur expérience sur le terrain, enrichie des échanges interculturels que favorise la proximité, en fait des experts dans leur domaine. Les ressources qu'ils vont chercher leur permettent de passer du statut de militants à celui de professionnels d'une de ces causes sociales. La logique même du développement de leur action génère la création de postes permanents rémunérés, à temps plein ou à temps partiel, à la faveur de l'accréditation ou de la reconnaissance de la qualité de leur contribution par les pouvoirs publics, plus particulièrement les agences gouvernementales de coopération internationale ou les grandes fondations. Cette possibilité de pérenniser ce type d'action collective comporte cependant le risque que les stratégies se déplacent de la mobilisation militante et du contact direct et constant avec des populations du Sud vers l'ajustement aux programmes établis ou au lobby pour que ces organisations aient accès à deux ressources majeures : le financement et la reconnaissance de nouveaux métiers de la coopération. En Afrique, on appelle les « courtiers du développement » ces personnes qui sont mues par la recherche d'un certain statut sur le plan institutionnel. L'investissement dans la gestion et dans le marketing politique devient alors considérable : sites Internet, séminaires, colloques, conférences visent la valorisation des contributions de nouveaux experts tout en devenant un levier des campagnes promotionnelles pour recueillir des fonds.

Pour ce qui est de l'Afrique, il faut tenir compte du fait qu'un certain nombre de collectifs, d'associations et d'ONG sont créés par des organisations du Nord ou développent des liens institutionnels forts avec elles. C'est ainsi que, si le mouvement associatif en Afrique subsaharienne s'est d'abord développé contre l'autoritarisme des États à parti unique,

son dynamisme s'insère aujourd'hui plutôt dans une logique de captation des ressources financières provenant d'ONG internationales ou d'agences de développement. Le projet de constitution d'une « société civile » à laquelle participent les mouvements sociaux représente donc un processus endogène mais constitue aussi, tout comme les notions d'État et de développement, une greffe d'un produit occidental – cela ne signifie pas pour autant que ces mouvements ne s'en réapproprient pas les modes d'action et les contenus. Une piste de recherche à considérer ici serait **l'analyse des mécanismes de création des mouvements sociaux dans leurs relations avec des organisations venues du Nord**, ces dernières étant utilisées comme moyen d'accéder à de plus grandes ressources tout en demeurant capables d'instrumentaliser des luttes collectives locales pour servir leurs propres causes.

Source : François Hainard, sociologue à l'Université de Neuchâtel (2008). Allocution à la Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre. Pour en savoir plus, voir *Effervescences et mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest*, cahier de recherche, ARUC-ISDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.

L'INSTITUTIONNALISATION, SOURCE POTENTIELLE DE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Dans le discours courant, la professionnalisation, bon indicateur du degré d'institutionnalisation, est présentée comme inéluctable. Au sens premier, l'une et l'autre sont vues comme hautement souhaitables. Dans ce nouveau contexte, la réflexion politique cède le pas à l'échange sur les expériences considérées *a priori* comme des innovations en négligeant leur portée politique. L'organisation devient peu à peu une entreprise où l'intervention est le fait des professionnels. Cette dynamique favorise la recherche de postes variés réguliers et permanents, si possible au détriment de l'action pour le changement qui inscrit les initiatives dans un mouvement. Les motivations de chan-

gement social sont alors constamment soumises aux contraintes d'une action rapide, efficace à court terme, ainsi que d'une visibilité et d'un crédit politique devenus indispensables pour obtenir des ressources sur le marché des causes sociales. L'impulsion politique du projet initial tient lieu de discours, mais la pratique la fait passer au second plan et la réduit au service de stratégies de reproduction des organisations elles-mêmes.

L'institutionnalisation peut-elle constituer un progrès, un gain, une avancée ? Oui, si par exemple les professionnels sont inscrits dans une démarche explicitement pensée et balisée par des règles démocratiques à la hauteur des nouvelles contraintes de l'organisation. Les organisations doivent être en mesure de distinguer entre la professionnalisation de leurs ressources humaines que nous désignons comme la professionnalisation *dans* les organisations et la professionnalisation *des* organisations. Car il s'agit bien de deux choses différentes : la première concerne l'incorporation de compétences sectorielles nécessaires au développement de l'action, la seconde concerne les organisations où le fonctionnement quotidien est accaparé par des professionnels qui en viennent à exercer l'essentiel de la décision politique (Freyss, 2004). Le fonctionnement démocratique ne repose plus que sur des salariés, avec tous les conflits d'intérêts que cela risque d'entraîner. Devenus les membres les plus influents des conseils d'administration, ces salariés sont aussi sollicités pour occuper les mêmes fonctions dans ceux d'organisations sœurs. Ce sont eux seuls qui effectuent le travail de représentation en lieu et place de militants et de dirigeants élus dont on déplore l'absence. Le déficit démocratique d'une telle gouvernance associative tient à la présence d'acteurs non élus qui plongent dans l'arène publique en exerçant les fonctions principales de l'organisation sans remplir leur rôle essentiel de soutien à un mouvement citoyen. Derrière un discours d'autonomie proclamée et réclamée, se profile une dépendance politique inavouée à l'égard des financements publics à une telle hauteur qu'il n'y a plus moyen

de se concevoir autrement. L'engagement social initial ne disparaît pas, il change de sens et de cible. De composante d'un mouvement social, on devient peu à peu un groupe d'intérêt public.

Les mouvements sociaux doivent également affronter la logique concurrente des organisations. Cela est particulièrement vrai dans la mesure où le manque de mobilisation au sein des mouvements peut être contourné par le recours à la professionnalisation et à la bureaucratisation, ce qui ouvre la voie à une transformation du mouvement social en un groupe d'intérêt (Peticlerc, 2003, p. 22).

LES LOGIQUES D'ACTION COLLECTIVE EN PRÉSENCE

En réalité, trois logiques sont à l'œuvre dans ce type d'action collective, lesquelles peuvent se concurrencer mutuellement : 1) la logique de la solidarité qui passe par la proximité avec les membres ou les populations concernées, la réciprocité entre organisations autour du développement des communautés et les revendications communes pour le soutien de l'action ; 2) la logique de prestation ciblée de services qui renforce la spécialisation dans les services rendus, le recrutement en fonction de compétences particulières et le financement public, national ou international de type contractuel avec une contrepartie d'indicateurs de performance et de reddition de comptes¹ ; 3) la logique du lobby, de la recherche de nouvelles formes de reconnaissance auprès des pouvoirs publics et la concurrence avec d'autres organisations actives sur le même terrain. Lorsque cette dernière prévaut, la priorité va aux activités d'influence plutôt qu'au mouvement social, processus que nous désignons comme l'institutionnalisation verticale, qu'illustre le tableau suivant.

De mouvement à groupe d'intérêt public

Indicateurs de changement au sein des organisations	Phase I : Émergence	Phase II : Institutionnalisation verticale
Base sociale d'organisation	Militantisme et mobilisation sociale : action collective orientée vers le changement social : professionnels en soutien	Professionnalisation de l'action collective et surtout de l'organisation : professionnels en position de décision
Objectif principal visé	Lutte contre les inégalités et pour un changement social	Reconnaissance par les pouvoirs publics d'une cause sociale : le statut et le financement adéquat
La priorité dans l'action collective	Priorité au mouvement soutenu par les membres, donc à une vie associative démocratique	Priorité donnée aux résultats en termes de services et de projets économiques

LA PROFESSIONNALISATION ET L'INSTITUTIONNALISATION VERTICALE NE SONT PAS INÉVITABLES

Toutes les organisations de coopération et de solidarité internationale ne vivent pas un scénario aussi tranché. En fait, il y a plusieurs voies possibles à l'institutionnalisation et à la professionnalisation lorsque ces processus sont débattus et que la vie associative, l'autonomie politique et la capacité de mobilisation sociale demeurent à l'avant-plan. On peut minimalement observer trois scénarios se dessiner :

1. Des organisations font le choix de se donner ou de maintenir une forte autonomie politique en combinant un financement propre grâce à un large noyau de membres, animé par des militants et soutenu par des donateurs, et un financement public. (C'est le cas

d'organisations de coopération internationale comme Développement et Paix, qui a plus de 12000 membres, SOCODEVI, qui regroupe les différentes fédérations coopératives membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), ou Équiterre dans son travail sur le commerce équitable.)

2. Des organisations font le choix de travailler en priorité au niveau local, en misant beaucoup sur leurs militants et leurs bénévoles et sur l'autogénération de revenus, sans compter complètement sur le financement public. (On retrouve dans cette catégorie plusieurs comités ou groupes locaux ou régionaux de solidarité, souvent membres de l'AQOCI.)
3. Des organisations font le choix de miser surtout sur leurs professionnels et d'aller en priorité vers le financement public au point d'en faire leur assise principale. (Ainsi, plusieurs OCI ont des bases financières relevant à 80 % ou 90 % d'un financement public venant de l'ACDI pour entretenir un réseau de coopérants professionnels dans le Sud.)

La première catégorie d'organisations dispose de passablement d'argent, compte sur des salariés professionnels, mais garde relativement intacte l'ambition de changement social parce que le *membership* large et mis à contribution sur une base régulière assure une vitalité de mouvement. Dans le second cas de figure, le travail réalisé est plus discret, mais fortement enraciné dans les communautés et, de ce fait, s'appuie sur la mobilisation. Dans le troisième cas de figure, la maîtrise du marketing politique et du lobby politico-administratif prévaut et menace de marginaliser la mobilisation sociale. Lorsque la professionnalisation n'est pas seulement au service de l'organisation, mais devient le moteur de l'organisation, les risques sont là que la complicité avec les agences gouvernementales de coopération internationale l'emporte sur les visées de changement. Il n'y a pas d'avancée sociale sans militants ni de vie associative sans dirigeants, et il n'y a pas d'autonomie politique réelle sans membres, militants et dirigeants

qui assurent le contrepoids. Le défi est moins d'éviter la sous-traitance avec les pouvoirs publics que de conserver le droit à l'initiative et de préserver la capacité à mener des activités qui ne relèvent pas de programmes conçus dans des administrations publiques à des fins d'exécution par des organisations non gouvernementales.

LE RISQUE DE DÉPOLITISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Avec l'offensive néolibérale, au lendemain de la chute du mur de Berlin (1989), les politiques publiques, au Nord et encore plus au Sud, sont devenues de plus en plus incertaines : asymétrie contractuelle d'une organisation à l'autre ; manque de vision politique à moyen terme des pouvoirs publics qui naviguent à vue ; instabilité relative des programmes mis en place. On a donc constaté, au Nord, que plusieurs politiques sociales des années 1970 et 1980 se sont épuisées ou ont été déstabilisées. Au Sud, les programmes d'ajustement structurel ont littéralement laminé ces politiques. Certains mouvements sociaux qui avaient pris la relève ont aussi été déstabilisés et incités à devenir de simples groupes d'intérêt jouant du coude à l'intérieur de la logique de concurrence qui s'installait.

Depuis deux décennies déjà, l'intervention des institutions financières internationales contribue à installer une gouvernance dépolitisée, les règles du marché s'appliquant indistinctement à toutes les activités. Les diktats de la gestion n'offrent de place qu'aux seules organisations professionnalisées et la participation est ramenée à une question administrative plutôt que politique. La tâche des mouvements est de ramener sur le terrain du changement social et de repolitiser les enjeux socioéconomiques, notamment : la revalorisation des économies locales ; la recherche de nouvelles réponses à la crise agroalimentaire du côté de la souveraineté alimentaire et à

la crise énergétique du côté des énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien ; des réponses à la crise financière dans le cadre de politiques agricoles, énergétiques, économiques reposant sur la production réelle plutôt que la spéculation. Une sorte de « *new deal* écologique » qui ne se limite pas à verdir l'activité économique, mais à y intégrer réellement une portée sociale et environnementale. Dans la période actuelle, cela fait partie surtout du programme des mouvements sociaux, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, mais peu du programme des pouvoirs publics où l'élan n'est pas là même si le recul ne se fait pas sentir sur tous les fronts ni avec la même intensité. Dans la conjoncture internationale actuelle, les mouvements sociaux devront beaucoup compter sur eux-mêmes au cours de la prochaine décennie.

NOTE

1. Voir à ce propos la préface de l'ouvrage du sociologue français Vincent de Gaulejac (2009). *La société malade de la gestion (idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social)*, Paris, Seuil, p. 9 à 19.



Mouvements sociaux au Québec

Les nouveaux habits de la solidarité internationale

La solidarité internationale s'est développée de façon nouvelle entre les mouvements sociaux du Nord et du Sud au cours de la dernière décennie, profitant notamment de l'arrivée des forums sociaux mondiaux. L'évolution de la conjoncture générale pose cependant des défis de taille aux organisations québécoises et canadiennes et à leurs partenaires du Sud. Le nouveau programme international de l'efficacité de l'aide défini par la Déclaration de Paris (2005) et révisé par la rencontre d'Accra (2008)

indique un changement de priorité des États. Comme le souligne l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), l'évolution des politiques publiques en fonction de ce programme constitue désormais un environnement difficile pour la coopération de proximité entre communautés du Nord et du Sud (AQOCI, 2008). Mais à l'heure des forums sociaux mondiaux (le FSM); des rencontres internationales du mouvement syndical international (la CSI); des rencontres internationales du mouvement agricole et paysan (la FIPA et Via Campesina); des rencontres internationales pour développer des alternatives économiques (rencontres internationales de l'ACI, INAISE, Rencontres du Mont-Blanc, RIPESS, etc.) et à l'heure de l'internationalisation du mouvement des femmes (la MMF) et du développement d'une autre sorte de commerce international par les réseaux de consommation responsable, il est fort utile de prendre la mesure de l'engagement québécois dans cette internationalisation des solidarités.

LES ENJEUX SONT DE PLUS EN PLUS LOCAUX ET GLOBAUX

Le télescopage des crises alimentaire, énergétique, climatique et financière et leur internationalisation croissante ont amené de plus en plus d'acteurs à conclure non seulement à une interdépendance accrue des nations et des États, comme on le dit souvent, mais à une interdépendance accrue de leurs propres organisations et des mouvements sociaux en général, lesquels évoluaient tous pour la plupart dans un cadre presque exclusivement national. Il ne faut donc pas s'étonner d'une demande accrue d'intervention à l'échelle internationale, par exemple de la part des jeunes qui voient d'emblée l'écologie comme une question planétaire ou encore de la part des organisations agricoles qui se font dire par le gouvernement canadien que le sort de la gestion collective de l'offre au Québec et au Canada passe plus par Genève que par Ottawa. Les

enjeux locaux sont devenus globaux et les enjeux globaux, locaux. Tous les mouvements de travailleurs, d'agriculteurs, de coopération, de consommation responsable, etc., au Québec doivent donc s'assurer d'avoir des dispositifs solides à l'échelle internationale : pour leurs propres intérêts aussi bien que pour le développement d'une solidarité internationale qui s'impose de plus en plus.

L'engagement dans la coopération internationale de proximité, une priorité

Nous tenons à rappeler aussi aux politiciens ainsi qu'au grand public qu'une politique d'aide axée sur la lutte contre la pauvreté a tout avantage à s'appuyer solidement sur les organisations québécoises de la société civile engagées en coopération internationale. Des dizaines d'organisations québécoises à but non lucratif, dont les syndicats, les mouvements des femmes, les mouvements d'économie solidaire, les organisations de coopération internationale, etc., sont résolument engagées dans la lutte contre la pauvreté dans le monde : en agriculture, en commerce équitable, en éducation, en santé, en droits de la personne, en protection de l'environnement, etc.

Source : Maria Luisa Monreal, directrice générale de l'AQOCI (2008). Conférence internationale de Gatineau, septembre, repris dans *Le Devoir*, 3 octobre.

LE VIRAGE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE TRAVAILLEURS, D'AGRICULTEURS ET DE COOPÉRATIVES

Le mouvement coopératif international a opéré, depuis plus d'une décennie, des virages importants en direction des organisations membres venues du Sud. Dans le mouvement international des travailleurs, au-delà des affiliations syndicales traditionnelles (chrétienne, sociale-démocrate, communiste) dans le Nord comme dans le Sud,

s'est constituée, à Vienne en 2006, une seule grande centrale syndicale internationale, la Confédération syndicale internationale (CSI). Le mouvement d'unification dans certains pays du Sud, en Guinée-Conakry par exemple, avance très bien et progresse aussi en vue d'une structuration continentale unique en Afrique comme en Amérique latine. La CSN, la FTQ et le CTC participent, à des degrés divers, à la formation de cette organisation continentale, la Confédération syndicale des Amériques (CSA), laquelle a même organisé au début de 2009 – c'était une première – un forum syndical mondial dans le cadre du Forum social mondial (FSM) de Belem au Brésil.

Dans le mouvement international des agriculteurs et des paysans, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), dont est membre l'UPA, s'est aussi beaucoup transformée au cours des vingt dernières années : modification des structures pour favoriser la présence des organisations paysannes du Sud, Comité de développement pour le soutien aux organisations du Sud, etc. Et, à côté de la FIPA, on a assisté à l'émergence d'une nouvelle organisation internationale d'origine latino-américaine, Via Campesina.

Dans le mouvement international des coopératives, l'Alliance coopérative internationale (ACI) a aussi amorcé des changements majeurs depuis une quinzaine d'années : débat majeur autour du renouvellement de sa déclaration de principes et restructuration de tout le mouvement en fonction des différents continents, favorisant ainsi l'entrée de ressources humaines et financières dans les pays du Sud pour soutenir leur développement coopératif.

Depuis 2001, à la suite du coup d'envoi du Forum social mondial, ces différentes organisations internationales ont été appelées à contribuer à la construction d'un mouvement citoyen international actif aux côtés des réseaux de groupes de femmes, de commerce équitable, de protection de l'environnement, d'économie solidaire, etc.

DU CÔTÉ DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

Dix ans après la conférence internationale d'Ostende (Belgique) sur l'économie sociale au Nord et au Sud¹, la conférence internationale tenue à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en septembre 2008 est venue confirmer les avancées du renouveau coopératif au Québec comme un peu partout dans le monde.

Dans le mouvement coopératif international, au-delà des coopératives structurées au sein de l'ACI, on assiste depuis 20 ans à une explosion de pratiques coopératives, dont l'ampleur est difficile à mesurer à ce stade-ci. Souvent très locales, ces nouvelles coopératives s'inscrivent assez souvent, par-delà leurs dénominations diverses, surtout dans le Sud (« mutuelles » d'épargne et de crédit, groupes d'intérêt économique, coopératives communautaires...), dans de nouveaux réseaux plus ou moins institués comme c'est le cas du commerce équitable. Elles sont aussi soutenues par des ONG comme Oxfam, Développement et Paix, CECI, UPA DI, Équiterre, pour ne nommer que quelques-unes des 62 OCI québécoises. D'autres sont soutenues par des organisations de travailleurs comme la CSN avec sa nouvelle organisation Développement solidaire international (DSI). Et c'est sans compter les fondations, par exemple la Fondation franco-suisse Charles Mayer, les fondations américaines comme les fondations Ford ou Gates ou des institutions internationales comme le Bureau international du travail (BIT) qui a un programme de soutien aux coopératives. Il faut aussi mentionner les grandes coopératives, notamment européennes, qu'on retrouve aux Rencontres du Mont-Blanc et qui ne se font pas trop prier, actuellement, pour soutenir, à des degrés divers, ces nouvelles pratiques (Jeantet, 2007 ; Draperi, 2003).

PERTINENCE DES COOPÉRATIVES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La contribution particulière du mouvement coopératif au développement des communautés du Sud est méconnue des travaux de recherche en sciences sociales ici, tout en constituant souvent un point aveugle pour les décideurs et les autres mouvements. Les coopératives sont souvent diluées dans un tout indifférencié, le monde des entreprises, ce qui sous-estime ou fait oublier leur caractère de mouvement social. En outre, nous nous sommes beaucoup habitués aux coopératives, financières et agricoles notamment, qui font tellement partie du paysage quotidien des communautés locales et des régions qu'on ne les distingue pas. Souvent elles ne se distinguent plus elles-mêmes, négligeant d'afficher dans leur discours la distinction coopérative et les exigences de l'intercoopération.

Pourtant, les coopératives constituent un ensemble de réseaux d'entreprises différentes parce qu'elles développent des structures de production et de consommation solidaires. Il faut voir les coopératives non seulement comme des entreprises différentes du fait de la propriété collective plutôt qu'à capitaux privés, mais également comme un mouvement. Elles s'inscrivent dans des rapports de force avec les secteurs privé et public avec leur identité propre et doivent faire face aux entreprises du secteur privé avec lesquelles elles cohabitent, mais aussi avec lesquelles elles sont en concurrence. Elles se posent en principe comme porteuses d'un projet de société qui leur est propre, ce qu'elles ne manifestent pas souvent ni fortement.

Coopératives et mouvement coopératif au Québec à l'heure de la mondialisation

Les résultats obtenus par les coopératives, les mutuelles ou les associations doivent aussi influencer de façon positive sur la communauté, la région et la société en général. Voilà le

grand défi du mouvement coopératif et mutualiste québécois qui, ayant obtenu de façon indéniable de très bons résultats économiques, a eu tendance à rester trop modeste dans l'affirmation de son influence au sein de la société civile et des grandes orientations sociétales. Cette tendance a été accompagnée trop souvent de l'oubli ou de la négligence de la raison d'être de la coopérative. Ainsi, la contribution du mouvement coopératif et mutualiste québécois à une mondialisation plus équitable représente aussi l'exigence de participer de façon consciente à la construction, autant au Nord qu'au Sud, d'une économie plurielle capable de faire valoir et de mettre en place un modèle de développement basé sur une croissance limitée par la relation d'usage, où la gestion des ressources et de l'énergie est assurée par la communauté et est exercée à son avantage.

Source : Ernesto Molina (2008). *Le mouvement coopératif et mutualiste : quelle contribution à une mondialisation équitable*, Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS SUR LE PLAN INTERNATIONAL : TROIS TYPES D'INTERVENTIONS

Le XX^e siècle a vu une extension des pratiques coopératives à l'ensemble de la planète et dans plusieurs registres. On peut distinguer trois types d'interventions : 1) les secteurs les plus structurés font des affaires au niveau international ; 2) les dispositifs de représentation politique participent à fédérer des initiatives coopératives dans une grande organisation internationale, l'ACI ; 3) des organisations de coopération internationale (OCI) constituées par les coopératives font de la coopération au développement avec le Sud.

S'agit-il, au Québec et au Canada, d'une stratégie à trois volets complémentaires ou de trois stratégies dissociées ? Cela reste à voir. Mais même s'il n'existe pas

nécessairement une grande cohésion entre ces diverses activités, il y a là une intervention qui se déploie autour de trois logiques internationales d'action collective.

Les coopératives font des affaires au plan international

Certains secteurs du mouvement coopératif, les coopératives financières et les coopératives agricoles en particulier, ont une partie de leurs activités qui est liée à leur caractère multinational. La nécessité économique oblige certaines coopératives, financières et agroalimentaires en particulier, à sortir du seul cadre national pour l'expansion de leurs activités à l'échelle des marchés. Et l'obligation est sociale pour les nouvelles initiatives du commerce équitable par exemple. Lorsque ces coopératives sont présentes dans plusieurs pays et y exercent des activités productives, elles créent du même coup des emplois locaux et favorisent, à certaines conditions, le développement des communautés.

Les coopératives se sont donné une représentation politique au plan international

Les coopératives existent depuis plus de 150 ans. Un bon nombre d'entre elles se sont fédérées au niveau international au sein d'une seule et même organisation, l'Alliance coopérative internationale (ACI), et cela, depuis 1895. Largement méconnu, ce mouvement regroupe plus de 200 organisations dans 85 pays. Cette activité de représentation politique internationale du mouvement coopératif du Québec pourrait prendre davantage d'ampleur au cours de la prochaine décennie. Il y a là tout un potentiel pour le mouvement coopératif québécois et canadien d'entrer en résonance, par l'entremise de l'ACI, non seulement avec les grandes coopératives européennes, mais aussi avec les coopératives de pays du Sud qui sont de plus en plus nombreuses à en faire partie.

Le mouvement coopératif du Nord fait de la coopération au développement avec le Sud

La solidarité internationale du mouvement coopératif s'inscrit dans une démarche éthique issue de la déclaration de principes de l'ACI dont le sixième affirme l'intercoopération. Autrement dit, le souci de justice et d'équité entre le Nord et le Sud quant aux ressources à mettre en œuvre pour favoriser le développement coopératif est explicitement mis en avant. Ce sont deux organisations de coopération internationale (OCI), Développement international Desjardins (DID) et SOCODEVI, qui sont les relais des organisations du mouvement coopératif québécois dans les pays du Sud.

Principes coopératifs

Depuis 1895, les coopératives du monde entier sont guidées par de grands principes. Ceux-ci constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Leur importance est telle qu'ils ont été actualisés lors du congrès de l'Alliance coopérative internationale qui s'est tenu à Manchester, en Grande-Bretagne, en septembre 1995.

1^{er} principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

2^e principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions.

Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle – un membre, une voix ; les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

3^e principe : Participation économique des membres

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

4^e principe : Autonomie et indépendance

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

5^e principe : Éducation, formation et information

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effective-

ment au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.

6^e principe : Coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales.

7^e principe : Engagement envers la communauté

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

Enrico Luzzati, professeur de sciences politiques de l'Université de Turin qui a longtemps étudié le développement coopératif dans les pays du Sud et particulièrement en Afrique, dit qu'il faut « commencer par des activités que des membres peuvent s'approprier sans trop de difficulté comme, par exemple, la commercialisation des produits agricoles, leur première transformation », et d'ajouter « la constitution de caisses d'épargne et de crédit ». Car les projets humanitaires soutenus par des ONG comportent souvent une grave erreur en prétendant obtenir rapidement des résultats utiles pour résoudre des situations d'urgence mais non pour donner des compétences professionnelles afin de créer et de gérer des entreprises. Ces processus de développement coopératif « requièrent des durées qui ne peuvent être compressées outre mesure » (Luzzati dans Jeantet et Poulnot, 2007, p. 125). Ce dont tiennent compte DID et SOCODEVI.

Le tableau qui suit résume ces trois types d'interventions ou d'actions collectives.

Trois stratégies de développement coopératif international

Dynamique internationale du mouvement coopératif	Stratégie d'affaires sur des marchés de plus en plus mondialisés	Stratégie de représentation politique sur le plan international	Stratégie de coopération internationale
Objectifs	Consolider et développer les entreprises	Participer aux délibérations et décisions du mouvement coopératif international (ACI)	Soutenir des projets de développement coopératif dans les pays du Sud
Priorités	Choix liés à la viabilité économique des entreprises	Choix politiques liés au développement dans le monde de la coopération comme mouvement	Choix liés aux besoins des communautés dans le Sud
Activités	Achat d'entreprises ; implantation dans d'autres pays ; partenariats d'affaire (Yoplait entre la France et le Québec par exemple)	Semaine internationale de la coopération ; visite de dirigeants internationaux ; échanges d'expériences réussies ; jumelages de coopératives du Nord et du Sud	Envoi de ressources humaines qualifiées pour soutenir le développement de coopératives dans les communautés ; commercialisation de produits équitables, etc.

Cette intervention internationale est actuellement en pleine transformation pour trois raisons: 1) la mondialisation en cours a accéléré l'interdépendance des pays et des continents, ce qui place les coopératives comme toutes les autres activités économiques devant les défis financier, énergétique, climatique et alimentaire; 2) l'univers très national des mouvements sociaux nés dans l'après-guerre en a été bouleversé de telle sorte que la dimension sociale de la coopération doit prendre en compte la transformation des valeurs qui l'animent et la multiplication des contextes culturels dans lesquels celles-ci se déploient; 3) la solidarité Nord-Sud a de nouveaux habits avec l'émergence d'un mouvement citoyen international à la faveur des forums sociaux mondiaux.

DID ET SOCODEVI, RELAIS INTERNATIONAUX DES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES

La coopération au développement avec des pays du Sud passe depuis 40 ans pour le Mouvement Desjardins par DID et depuis 25 ans, pour les autres composantes du mouvement coopératif, par SOCODEVI. Créé en 1970, Développement international Desjardins (DID) travaille dans l'immense chantier de la finance communautaire dans plus de 20 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie en soutenant le développement de coopératives et de mutuelles d'épargne et de crédit. Pour sa part, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), relais international des coopératives membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), a accompagné depuis sa naissance en 1985 quelque 325 projets dans des domaines aussi variés que les ressources forestières ou le commerce équitable de différents produits du secteur agroalimentaire. L'objectif de toutes ces initiatives de coopération au développement n'est pas la lutte contre la pauvreté, mais plutôt la lutte contre la dépendance économique. La distinction est importante. C'est la

matrice d'origine du modèle de développement coopératif et mutualiste québécois depuis ses origines. L'effet est majeur, car, en offrant aux communautés des dispositifs économiques de nature collective susceptibles d'assurer le contrôle de leur propre développement, on leur permet de sortir elles-mêmes de la pauvreté.

Il faut insister, dans la foulée de ce que disait le professeur Luzzati, sur le fait que les coopératives d'épargne et de crédit, les mutuelles d'assurances et les coopératives agricoles sont des clés de développement aujourd'hui déterminantes dans les pays du Sud. L'épargne et le crédit, la santé et la sécurité sociale que soutiennent les mutuelles d'assurance ainsi que l'agriculture sont, d'après toutes les recherches, **les trois piliers** du développement actuel des entreprises collectives dans le Sud (Carfantan, 2009, p. 191-232). Contrairement aux idées reçues sur le sujet, c'est de ce côté que l'essentiel de la coopération internationale de proximité des entreprises collectives du Québec va et doit aller. Cela passe pour beaucoup par SOCODEVI, DID et UPA DI. Ce sont ces organisations qui ont la plus grande expérience de travail pour favoriser l'autonomie économique des communautés au Sud en partageant l'expérience et les expertises et en mobilisant d'importantes ressources en soutien. Elles sont poussées par un mouvement historique d'affirmation économique qui est en quelque sorte un fil conducteur commun. Le développement coopératif a été l'avenue de développement des communautés et des régions ici au Québec et au Canada comme dans de nombreux pays du Nord (Touzard et Draperi, 2003).

Quelques exemples de participation du mouvement coopératif québécois sur le plan international

Liens internationaux d'affaires	Liens de représentation politique	Liens de coopération internationale Nord-Sud
MOMAGRI (France/Europe) Nouveau réseau d'affaires dans le secteur de l'agriculture	Alliance coopérative internationale <i>Espace principal de délibération et de représentation politique du mouvement coopératif international</i>	DID et SOCODEVI <i>Présence dans les communautés du Sud par deux organisations de coopération internationale (OCI)</i>
Rencontres du Mont-Blanc <i>Nouvel espace de discussion des grandes coopératives et mutuelles européennes</i> Récent. À la recherche de nouvelles voies alternatives au capitalisme à l'échelle planétaire	Alliance coopérative des Amériques <i>Espace continental du mouvement coopératif</i> Équivalent continental du mouvement syndical en voie de se constituer	Forum social mondial <i>Espace de dialogue international Nord-Sud des ONG, des Eglises progressistes et de tous les mouvements sociaux (syndical, agricole, coopératif, femmes, écologique...) depuis 2001</i>
CIRIEC Groupe d'experts des grandes entreprises de l'économie publique, sociale et coopérative surtout européenne, né en 1947	ECOSOC <i>Conseil économique et social de l'ONU</i> Présence de l'ACI parmi les 2100 ONGI reconnues officiellement à titre consultatif par l'ONU	RIPESS <i>Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire</i> Plus de 10 ans d'existence (Pérou, 1997) Liaison par le GESQ

DU CÔTÉ DU MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS : SOUTENIR LES SYNDICATS AU SUD

Pierre Patry, vice-président de la CSN, soulignait, lors de la conférence internationale de Gatineau, le partenariat de la CSN avec la CUT, la principale centrale syndicale des travailleurs au Brésil, dans le cadre de l'Agence de développement solidaire réunissant plusieurs organisations brésiliennes. Cette agence favorise la création et le soutien de projets locaux, en particulier sous la forme de coopératives, qu'elle reconnaît comme «la meilleure formule» dans le contexte visé. À cet effet, un soutien financier de l'ACDI a été accordé en 2006 à Développement solidaire international, l'OCI de la CSN.

Développement solidaire international, une OCI de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Développement solidaire international (DSI) fait partie des outils collectifs de développement économique mis sur pied par la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La centrale oriente ses interventions internationales selon deux grands axes : l'amélioration des conditions de vie des travailleurs d'ici et d'ailleurs, de même que la défense des droits syndicaux et démocratiques.

DSI se greffe au tableau général de la CSN : «La CSN est sollicitée pour se livrer à des transferts d'expertise, à des projets de coopération ou encore à du cofinancement. Ce n'est pas son travail de gérer de façon structurante sur le terrain le déploiement de la coopération internationale et de ses activités. On a donc formé une espèce de plateforme de communication et de convergence pour faciliter ce type d'intervention sur le plan international», livre le coordonateur de l'organisation. C'est ainsi qu'est née l'OCI Développement solidaire international.

Pour la collaboration avec les partenaires, «on fonctionne sur la même base que toute autre organisation non gouvernementale (ONG) qui soumet des projets à l'ACDI»,

dit Claude Dorion. À titre d'exemple il ajoute : « On poursuit un projet d'appui au développement d'un réseau de coopératives d'épargne et de crédit au Brésil. Dans ce cas-là, il existe un parallélisme évident dans les structures, car la CSN est en rapport avec la CUT brésilienne depuis 20 ans sur des bases éthiques et de luttes sociales. Cette centrale a créé un petit noyau de coopératives pour offrir des services financiers à ses membres mais aussi à des personnes plus défavorisées du pays dans les régions du nord-est. Toute la dynamique de la microfinance et de l'accès à des capacités de production est en cause. En ce sens, l'expérience de la Caisse d'économie solidaire Desjardins en rapport et en convergence avec les activités de la CSN sert d'exemple-miroir pour ce que les gens du Brésil essaient de mettre en place. »

La CSN consacre davantage de ressources et d'énergie à ce type de travail, parce qu'il y a eu une poussée au cours de la dernière décennie de nouvelles conceptions du développement, notamment la recherche d'un développement durable qui passe par une maîtrise des travailleuses et travailleurs sur leur travail. La préoccupation de s'attaquer à des problèmes de démocratie et de droit du travail incite les organisations syndicales à s'investir dans le renouvellement des États dans le Sud et à ouvrir leurs rangs à d'autres catégories de travailleurs, ceux issus du secteur dit informel. C'est sur le panorama de ces enjeux qu'il faut inscrire le rapprochement politique des organisations syndicales internationales. Vincent Dagenais, ancien conseiller de l'exécutif de la CSN en matière d'action internationale, souligne qu'« il y a peu, on n'imaginait même pas que des tendances aussi importantes que le syndicalisme de type social-démocrate, le syndicalisme démocrate chrétien et le syndicalisme d'obédience communiste puissent accepter de fusionner leurs énergies au sein d'une même centrale internationale » (Conférence internationale de Gatineau, septembre 2008). Toutes ces tendances font d'ailleurs front commun dans une campagne pour le travail décent (<www.wddw.org>).

Dagenais rappelle du même souffle qu'au-delà de ces efforts de renouvellement le syndicalisme international a aussi ses faiblesses : 1) la convention collective entreprise par entreprise continue à être au cœur de l'action syndicale ; 2) les rapports entre les syndicats et les autres mouvements demeurent relativement « syndicalo-centristes » ; 3) le « tripartisme » de l'OIT (États, patronat et syndicats) demeure relativement fermé sur lui-même ; 4) on ignore encore largement à quel type d'actions concrètes de renouvellement des États sociaux veulent s'attaquer les grands syndicats internationaux. L'accent mis sur le respect des normes du travail est-il propice à l'ouverture à un véritable renouvellement des politiques publiques, alors que le portrait du marché du travail change très vite ? Ainsi, en Afrique, de 80 à 85 % des gens ne sont pas des salariés, mais plutôt des travailleurs autonomes vivant la précarité et faisant partie de ce qu'on a longtemps appelé le « secteur informel », que les ONG et de plus en plus de chercheurs préfèrent nommer « économie populaire ». De plus, dans la majorité des pays où ils sont largement majoritaires, les paysans n'ont pas de statut juridiquement reconnu en fonction duquel ils pourraient faire respecter leurs droits.

Dans la classique trilogie capital/État/travail, le volet de l'État social a montré une forte tendance à s'affaiblir dans plusieurs pays du monde au cours des trois dernières décennies. L'action institutionnelle dans le cadre du BIT a perduré, mais est demeurée nettement insuffisante pour pallier le déficit social. Les centrales syndicales québécoises et d'autres de par le monde n'ont pas voulu s'en tenir là et ont innové en s'inscrivant de façon relativement durable dans des actions bilatérales de coopération Nord-Sud en économie solidaire, dans le commerce équitable et la finance socialement responsable (Létourneau et Guay, 2008). Elles ont aussi délégué leurs représentants pour participer aux diverses activités nationales, continentales et internationales du Forum social mondial.

Les questions de solidarité internationale pour les syndicats ou d'autres organisations du même type demeurent très complexes, car elles doivent être abordées tant dans le cadre des États nationaux qu'à l'intérieur des grandes institutions internationales, en plus de tenir compte des différences de cultures, de contextes économiques marqués par les écarts de développement et de situations politiques grevées par des régimes autoritaires. On n'y trouve pas, comme dans le mouvement coopératif, une seule logique d'action collective (voir tableau 1).

DU CÔTÉ DU MOUVEMENT AGRICOLE

Faiblement organisés, géographiquement éloignés des principaux centres de décision de leur pays respectif et le plus souvent tenus depuis plusieurs décennies à l'écart des priorités nationales (Carfantan, 2009), les paysans du Sud, et davantage encore ceux de l'Afrique, sentent le besoin de s'organiser. Une organisation ancienne, la FIPA, est en pleine transformation et une organisation nouvelle, Via Campesina, est née de ce besoin en Amérique latine. UPA DI participe activement à la FIPA.

La dernière décennie (2000-2010) a été une période charnière dans le renforcement des liens entre les organisations du Nord et celles du Sud au sein de la FIPA avec la création de deux programmes : d'une part, il y a eu création d'un comité de coopération pour le développement qui a permis d'instaurer une nouvelle structure d'adhésion à la FIPA, plus accessible pour les pays du Sud. D'autre part, AgriCord, une alliance d'ONG du Nord travaillant à soutenir les organisations paysannes du Sud, a été mise sur pied. UPA DI fait partie d'AgriCord, dont le président est Laurent Pellerin, un ancien président de l'UPA.

TABLEAU 1

Trois logiques (ou stratégies) de mobilisation syndicale sur le plan international

	Négociation par entreprise ou branche professionnelle (organisation sectorielle)	Stratégie de représentation politique sur le plan international (organisation intersectorielle)	Stratégie de coopération internationale
Objectifs	Consolider et développer des conventions d'entreprises	Participer aux délibérations et décisions du mouvement syndical international (CSI) au plan confédéral et à certaines activités de l'OIT	Soutenir des projets de développement à l'initiative des organisations syndicales dans les pays du Sud (ex. : Développement solidaire international [DSI-CSNI])
Priorités	Négociations communes au niveau international des syndicats des grandes firmes multinationales	Choix politiques liés au développement syndical dans le monde : droit au travail, défense du droit d'association en régime autoritaire, etc.	Soutien à la demande de partenaires du Sud, notamment pour l'organisation des travailleurs autonomes du secteur de l'économie populaire
Activités	Défense du droit du travail dans l'opinion publique ; mobilisations menées conjointement dans plusieurs pays ; lutte contre les délocalisations et pour le droit au travail ; etc.	Visite de dirigeants internationaux à l'occasion des congrès et colloques ; échanges d'expériences de lutte réussies ; etc.	Envoi de ressources humaines qualifiées pour soutenir la formation syndicale, le développement de coopératives ; participation aux activités du FSM

L'évolution du Comité de coopération pour le développement est intimement liée à celui d'AgriCord, qui vient fournir des services d'appui aux organisations de producteurs des pays du Sud. En fait, la mission d'AgriCord est de renforcer les organisations de producteurs agricoles dans les pays en développement en fournissant de meilleurs services aux membres et particulièrement aux plus pauvres. Huit pays du Nord sont membres fondateurs d'AgriCord, dont le Canada par l'intermédiaire d'UPA DI. Le mouvement agricole québécois n'est donc pas en reste. Comme pour le mouvement coopératif et le mouvement syndical québécois, son engagement international a beaucoup progressé dans la dernière décennie.

LES RÉSEAUX D'ANIMATION DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU QUÉBEC: L'AQOCI, LE GESQ ET LE FSQ

Les organisations québécoises de solidarité Nord-Sud agissent aussi comme mouvement dans ce contexte de mondialisation. Elles se donnent des moyens de mettre en réseau leur action, de l'animer et de développer un soutien mutuel: l'AQOCI regroupe les OCI, le GESQ permet de jeter des ponts entre les divers mouvements et le Forum social québécois ouvre ici un espace de métissage de toutes les organisations qui aspirent à une autre mondialisation.

L'AQOCI: renforcer la solidarité internationale des Québécois avec les communautés du Sud

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe plus de 60 organismes qui œuvrent dans les pays du Sud et au Québec. Elle soutient leur travail et leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale. La force de son réseau fait de l'AQOCI une organisation de lutte contre les inégalités sociales et

pour la construction d'un monde basé sur la justice économique et sociale, le développement et la démocratie. Elle assure une représentation politique des OCI auprès des gouvernements, des décideurs et des médias. Elle travaille également à renforcer les capacités de ses membres par la production d'information et d'outils stratégiques ainsi qu'en offrant régulièrement des formations. Elle cherche à favoriser la concertation et la mobilisation de l'ensemble de ses membres et de leurs partenaires en multipliant les occasions d'échange entre les ONG québécoises, les autres acteurs de la société civile du Québec et les partenaires des pays du Sud.

L'AQOCI a également pour mandat de produire et publier des mémoires, des analyses de fond et des prises de position en lien avec la politique étrangère canadienne et québécoise ainsi que sur l'actualité internationale; de sensibiliser, éduquer et promouvoir l'engagement du public québécois en faveur de la solidarité internationale. Par exemple, chaque automne depuis 1996, l'AQOCI organise les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI). À l'occasion de ce rendez-vous annuel, le public est invité à participer à des activités qui visent à informer et à offrir une analyse des enjeux actuels de la solidarité internationale.

Le GESQ: inscrire le Québec dans un réseau international Nord-Sud d'économie solidaire

Coalition d'organisations québécoises faisant la promotion de l'économie sociale et solidaire, le GESQ a été créé pour organiser à Québec en 2001 une rencontre internationale qui donnait suite à une première tenue au Pérou en 1997. L'événement a débouché sur le projet d'un nouveau rendez-vous à Dakar (Sénégal) en 2005, pour respecter le principe d'une alternance Nord-Sud. Le GESQ s'est investi pour soutenir le réseau sénégalais responsable de cette troisième rencontre internationale en Afrique. Cette démarche a suscité la création du Réseau intercontinental

de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS) lors d'une rencontre préparatoire au Sénégal en 2002. La quatrième rencontre internationale du RIPESS s'est tenue au Luxembourg en 2009 et le GESQ a été associé aux travaux qui l'ont précédée aussi bien qu'à l'événement lui-même.

Au Québec, le GESQ, présidé par Gérald Larose pendant 10 ans, réunit des délégués du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), de l'AQOCI, de la CSN, des OCI comme UPA DI, SOCODEVI, Développement international Desjardins (DID) et OXFAM-Québec, de l'Union des municipalités du Québec (service des partenariats avec des associations de municipalités du Sud) et des chercheurs de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en développement des communautés de l'UQO (Innovation sociale et développement des communautés – ISDC). Un forum annuel, une présence au Forum social du Québec et des universités d'été sont autant d'occasions de renforcer la mise en réseau des organisations québécoises qui ont chacune leur propre action internationale et de concrétiser les collaborations avec des réseaux et organisations d'autres pays pour la promotion de l'économie solidaire. Objectif de fond : inscrire le Québec dans un réseau de solidarité internationale Nord-Sud en économie solidaire.

L'économie solidaire selon la Déclaration de Lima (1997)

L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.

La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

L'économie solidaire a pour caractéristique de mettre à jour des dimensions occultées de l'économie. Elle se propose de transformer l'économie informelle et populaire en

économie de droit commun, et de reconnaître le travail de reproduction sociale assumé principalement par les femmes et nécessaire au fonctionnement de l'économie. Elle interroge la surcharge de travail et le délestage de responsabilités de la part de l'État et du marché.

Le GESQ a participé aux États généraux de l'AQOCI en 2006 et s'est associé plus étroitement à cette dernière à la suite de l'adoption en 2005 de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (AEIA) (voir Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008, p. 23-38). Cette déclaration menace l'accès à l'aide publique pour les organisations de la société civile engagées en coopération internationale. Le GESQ s'est associé à l'AQOCI pour mener à bien une campagne de sensibilisation et de représentations politiques afin de faire valoir la nécessité du soutien aux actions conjointes d'organisations des sociétés civiles du Nord et du Sud.

Déclaration de Paris et enjeux démocratiques

Le principe d'appropriation de l'aide tel qu'il a été défini dans la Déclaration de Paris et tel qu'il est mis en œuvre actuellement dans l'élaboration des documents stratégiques de lutte contre la pauvreté (DSLPP) limitent fortement la participation des organisations de la société civile (OSC) du Sud et des organismes de coopération internationale (OCI) aux espaces politiques nationaux des pays en développement. Cependant, la volonté affichée des protagonistes de l'aide publique au développement de renforcer et d'améliorer cette participation est une occasion nouvelle pour les OSC du Sud et les OCI d'être de véritables acteurs du dialogue sur les politiques. Les recommandations du forum de haut niveau d'Accra en septembre 2008 et par la suite leurs mises en œuvre nous informeront sur la réalité de cette possibilité. Mais une grosse question reste en suspens : qui sont ces OCI et ces OSC du Sud qui pourront saisir ces nouvelles occasions ? Est-ce vraiment l'expression organisée de corps sociaux intermédiaires participant à une discussion d'égal

à égal, de société à société ou l'élite organisée de corps sociaux intermédiaires se projetant dans une « diplomatie non gouvernementale » ! ? [...] C'est pour éviter qu'une telle élite organisée et mondialisée d'OCI accapare le débat et les négociations sur l'aide publique au développement que les OCI et OSC du Sud non représentées ont organisé une réunion parallèle au forum d'Accra.

Source : Odile Castel (2008). *Anciennes et nouvelles coopérations internationales à l'heure de la Déclaration de Paris : y a-t-il encore un espace pour les organisations de coopération internationale ?* Conférence internationale de Gatineau, Université du Québec en Outaouais, septembre.

Depuis 2005 le GESQ organise des universités d'été pour approfondir diverses dimensions de la solidarité internationale à partir du développement d'entreprises collectives, qu'elles soient coopératives ou associatives. Ces activités ont lieu dans une région différente chaque année : à Montréal à l'UQAM en collaboration avec l'UQO en 2005 et 2006, à Québec à l'Université Laval en 2007, au Saguenay au Cégep de Jonquière en 2008 et en Estrie en 2010. Ces rencontres font découvrir des initiatives dont la réputation demeure trop souvent confinée à une région et permettent d'établir des relations avec les autres organisations membres du GESQ. Ces universités d'été sont une avenue d'arrimage entre réseaux québécois. Le GESQ contribue également à diverses conférences internationales. Ce fut le cas notamment en Outaouais en 2003 et 2008, lors des Rencontres internationales du RIPESS et, depuis 2002, lors des activités des différents courants d'économie solidaire au sein du FSM.

Le Forum social du Québec (FSQ) : un nouvel espace de rencontres et de réseautage

Le coup d'envoi du Forum social québécois en 2007 a regroupé près de 5000 personnes à Montréal. Reprise en 2009, l'activité a introduit une ouverture à la convergence

d'organisations qui ont une occasion de se fréquenter au sein de ce nouveau carrefour, de ce nouvel « espace » comme il se définit lui-même. Avec le FSQ est peut-être en train de naître une autre manière d'articuler un projet de société solidaire québécoise et une coopération internationale Nord-Sud plus efficace.

LE DÉFI DE LA RÉCIPROCITÉ

Reste évidemment le défi de la réciprocité, qui est exigeant, comme on le relève généralement dans les coopérations durables entre organisations du Nord et du Sud. À la conférence internationale tenue en 2008, Claude Giles a bien abordé cette question à partir de son expérience de coopérant de SUCO et de l'UPA DI au Mali.

Écueils dans la coopération entre organisations du Nord et du Sud

Nous avons identifié cinq écueils qui pourraient faire échouer nos coopérations avec le Sud si les acteurs impliqués ne sont pas vigilants :

- Donner au temps le temps de se développer
Le développement est un processus. S'il doit être démocratique, ce processus doit s'assurer de la participation la plus large possible. Trop souvent les partenaires, surtout du Nord, sont tentés d'accélérer le processus pour réaliser des actions concrètes. Dans un tel cas, ces actions ne seront peut-être pas portées par l'ensemble de la collectivité. Leur pérennité ne sera pas assurée et ces activités n'auront pas l'impact escompté sur le développement de la collectivité ciblée.
- Maintenir le respect et la confiance entre les partenaires
L'incompréhension de certains phénomènes culturels est souvent à l'origine d'une perte de confiance. L'autre partenaire ne fait pas les choses comme nous et nous sautons

facilement à la conclusion qu'il ne veut pas collaborer ou, pire encore, qu'il veut nous exploiter. Un seul outil peut nous prémunir contre ce danger : le dialogue. Ne pas passer sous silence de peur de blesser l'autre, un comportement, une attitude, une réaction que nous ne comprenons pas. Il faut assez de confiance entre les partenaires pour clarifier les points obscurs au fur et à mesure.

- Maintenir la mobilisation

Quand les actions tardent à prendre forme ou que les communications se font espacées, la mobilisation peut s'atténuer, voire disparaître. Pour contrer cette baisse de mobilisation chaque partenaire peut réaliser de petites actions ou créer des événements pour soi dans sa collectivité et partager ces moments avec l'autre partenaire. Le partenariat pour le développement ne tient pas uniquement à de grands projets et la solidarité se nourrit également des petites choses du quotidien.

- Maintenir un appui financier

D'aucuns diront que nous ramenons les choses à des questions qualifiées de terre-à-terre. Mais quand la plus grande part de l'énergie est dépensée à la recherche de financement pour réaliser les actions sur le terrain, la motivation peut s'estomper. Il est important pour maintenir la mobilisation d'établir des stratégies de financement réalistes et des attentes qui soient en conformité avec ces ressources financières.

- Maintenir la créativité et l'innovation

Dans toute relation l'habitude et la routine nous guettent, mais le développement est un processus en évolution constante.

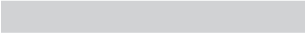
Source : Claude Giles, consultant à l'UPA DI (2008). Conférence internationale de Gatineau, septembre.

La coopération au développement dans la réciprocité est un défi majeur pour les mouvements sociaux. Une véritable coopération s'effectue dans la durée et par la création d'un espace de dialogue interculturel, ce qui suppose d'éviter les deux obstacles suivants :

1. L'obligation de résultats à laquelle les bailleurs de fonds confinent souvent les organisations qui font de la coopération de proximité. Pourtant, il est connu que le développement doit être évalué qualitativement tant dans son processus qu'en termes de résultats à long terme. Trop souvent, le financement public et celui des fondations privées arrivent difficilement à prendre en considération la nécessité de tenir compte des résultats d'étape et de les mesurer à la lumière du cheminement des partenaires.
2. S'imaginer que les organisations qui défendent des causes sociales comme la lutte pour la démocratie et le développement convergent. Les causes sociales liées à la coopération internationale sont l'objet d'analyses parfois divergentes quand elles ne font pas partie d'un « marché » où les organisations se battent pour leur financement et pour leur reconnaissance sociale.

NOTE

1. En Europe, contrairement au Québec, l'économie sociale fait d'abord référence aux coopératives et aux mutuelles. Pour en savoir plus sur cette conférence, voir J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, coll. « Ouvertures économiques ».



En guise de conclusion

Et si on allait vers
un *new deal* écologique et social
à l'échelle de la planète ?

Le ^{xx}e siècle a vu surgir un *new deal* entre le capitalisme et le mouvement ouvrier, ouvrant ainsi une série de compromis qui ont sorti les pays du Nord du capitalisme sauvage au bénéfice de régulations sociales, notamment la reconnaissance de la légitimité des mouvements sociaux : mouvement des travailleurs, organisations de producteurs agricoles, mouvement coopératif et mutualiste ainsi qu'associations de consommateurs. La mobilisation de ces mouvements et les régulations mises en place ont permis de transformer la condition ouvrière en condition salariale permettant à tous les travailleurs de disposer d'une citoyenneté, avec les pleins droits que cela confère, et d'une protection sociale de base universelle (Castel, 1995).

Et si on allait vers un *new deal* écologique et social à l'échelle de la planète? Si le *xx^e* siècle a donné un *new deal* social significatif pour les travailleurs, un État social, il n'est pas interdit de croire à l'émergence au *xxi^e* siècle d'« une nouvelle utopie, une sorte de *new deal* écologique, d'une entente générale entre les États visant un développement durable mais cette fois-ci à l'échelle mondiale ». Tels sont les propos que tient depuis quelques années Alain Lipietz, économiste et chercheur au CNRS, député pendant 10 ans au Parlement européen et figure bien connue du Parti vert en France¹. Il ne suffit pas en effet d'agir localement et de penser globalement. Il faut aussi agir globalement. Un *new deal* écologique et social implique beaucoup de choses, comme l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le développement sans précédent d'un commerce international de produits écologiquement sains dont le commerce équitable n'est qu'une amorce, la protection de la biodiversité à l'échelle de la planète par un organisme international doté de pouvoirs afférents, la démocratisation de l'économie, son virage au vert, le renforcement des États sociaux, une solidarité internationale accrue, une lutte contre la concentration des activités économiques dans quelques grands centres urbains par le développement des économies des régions, etc. Il s'agit donc bien d'une **action collective de longue durée**. Le changement ne peut venir d'un seul coup. C'est là le défi de ce siècle.

Beaucoup de choses ont changé sur le plan international dans les deux dernières décennies : grandes transitions économiques, politiques, sociales et environnementales de la planète ; transformation des grandes organisations sociales nées ou reconstituées dans l'après-guerre, tels le mouvement syndical, le mouvement des agriculteurs et le mouvement coopératif ; émergence de nouveaux réseaux ou de nouvelles organisations : mouvement de la consommation responsable, économie solidaire et commerce équitable, réseaux de femmes dans les quartiers des bidonvilles du Sud, réseaux de développement local, etc. Sans compter l'internationalisation de l'action collective à travers l'expé-

rience de la Marche mondiale des femmes, des forums sociaux mondiaux et d'une multitude de réseaux créés par la société civile. Les mouvements sociaux, à des degrés divers, comprennent aujourd'hui l'importance de renouveler leurs orientations et leurs stratégies de développement dans ce nouveau paysage national et international.

Malgré la déroute des projets de grande envergure des mouvements dits de libération nationale et de la mouvance socialiste et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique. La conjoncture économique et politique internationale, très incertaine et très instable, a ouvert une brèche. Tous les mouvements ici au Québec ou ailleurs dans le monde, que ce soient le mouvement coopératif, le mouvement des travailleurs (les syndicats), le mouvement des agriculteurs, le mouvement communautaire, le mouvement de la consommation responsable, le mouvement des femmes, le mouvement écologique, sont engagés dans un processus obligé de renouvellement de leurs stratégies: pour leur propre avenir et pour augmenter en puissance une **solidarité internationale** qui s'impose de plus en plus face à la portée actuelle de l'interdépendance.

POUR BÂTIR UN *NEW DEAL* ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL, IL FAUT SORTIR DU CAPITALISME

Un nouveau «*new deal*» écologique et social entraîne des actions sur plusieurs fronts: 1) un renouvellement des régulations à l'échelle internationale; 2) un développement écologique où l'on accorde plus de place aux entreprises publiques et à propriété collective qu'à l'économie marchande dans des créneaux d'avenir, et tout particulièrement pour le développement d'une économie verte misant sur les énergies renouvelables et le maintien des écosystèmes; 3) des mouvements sociaux qui convergent

autour d'axes stratégiques communs ; 4) une redistribution des richesses par des impôts plus progressifs permettant d'offrir des services publics renouvelés ; etc.

À première vue, le projet paraît presque irréaliste. Parce qu'il suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. Parce que la plupart des entreprises s'en tiennent toujours aux plus bas salaires. Parce que les pouvoirs publics, sous la pression de puissants lobbies privés, s'engagent très peu dans le repartage des richesses et des revenus. Sans compter la force des multinationales qui veulent à tout prix maintenir le même modèle productif à l'échelle de la planète. Il y a donc des blocages majeurs. Mais n'a-t-on pas vu le mouvement ouvrier (syndicats, coopératives, partis politiques de gauche), dans la sortie de crise des années 1930, être capable, dans de nombreux pays du Nord, d'imposer aux pouvoirs publics des demandes sociales incontournables qui ont donné naissance à ce « *new deal* » du XX^e siècle et aux États sociaux qui l'ont porté ? Les grandes réformes ont été le produit de compromis entre groupes que ne poursuivaient pas les mêmes objectifs. Les États sociaux édifiés tout au long de XX^e siècle ont donné leur pleine mesure dans la période dite des Trente glorieuses parce que d'un côté le mouvement ouvrier a su s'affirmer et négocier le partage de la richesse avec ses adversaires et que, de l'autre, les gouvernements et dirigeants politiques ont fini par s'ouvrir à la « question sociale » (Castel, 1995 ; Touraine *et al.*, 1984).

Ce qui suppose très clairement que les mouvements sociaux de toutes catégories se renforcent et s'insèrent davantage dans un mouvement citoyen international en émergence, c'est-à-dire, pour être concret, dans la dynamique sociale et politique des forums sociaux mondiaux et autres réseaux de ce type. Tentons ici d'explorer quelques pistes que pourrait emprunter une mondialisation équitable.

PREMIÈRE PISTE DE SORTIE DU CAPITALISME : REDÉFINIR LE DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE

Aujourd'hui la mondialisation néolibérale et la montée des inégalités qu'elle a provoquée ont relancé le débat à l'échelle de la planète sur la nécessité de **repenser l'économie**. Le développement est prisonnier d'une définition trop restrictive qui l'associe la plupart du temps à la croissance. L'indice de développement humain (IDH) introduit dans le débat à ce propos par le PNUD dans les années 1990 a ouvert la voie à l'articulation de l'économie avec la démocratie et les droits sociaux, et plus récemment avec les indispensables critères écologiques. De plus en plus de mouvements (et de chercheurs sur ces questions) abondent dans ce sens en proposant par exemple de relocaliser les activités économiques, précisant non sans raison qu'il faut rompre avec la mondialisation néolibérale qui abolit les territoires et dévalorise les cadres de vie, ou encore de développer une fiscalité nouvelle (taxes « kilométriques » sur les transports...), de miser sur les énergies renouvelables, de diminuer la consommation énergétique de l'industrie, de l'agriculture, de l'habitat, du transport par des mesures incitatives fortes, voire contraignantes (Harribey et Plihon, 2009).

Repenser l'économie, c'est aussi porter une attention particulière à la place des entreprises à propriété collective. Avec leurs 150 ans d'histoire, ces entreprises collectives ont largement démontré, malgré tous leurs déboires, qu'elles ont été et sont encore aujourd'hui une des réponses les plus appropriées aux besoins des classes moyennes et des classes populaires, surtout dans les pays du Sud, souvent dépourvus de tout État social réel. Le mouvement qu'elles cherchent à construire est un mouvement capable de lutter contre les inégalités (contre la dépendance économique) et pour des sociétés démocratiques et équitables. Il faut aussi

compter sur la plus élémentaire entrée de la démocratie dans les entreprises, c'est-à-dire l'organisation de syndicats dans toutes les branches de l'économie, pour que les travailleurs y aient leur propre voix.

La fécondité des entreprises coopératives, au-delà d'une réussite économique contrastée, tient à leur force de proposition et d'interpellation. Dans un contexte où beaucoup partagent une interrogation souvent résignée sur les finalités humaines de l'économie, elles sont autant de laboratoires où se recomposent les rapports individu-entreprise, travail-capital, intérêt privé-intérêt général... Le caractère citoyen des coopératives naît des exigences qu'elles se donnent; au-delà de leurs réalisations, leurs membres persistent [...] à inscrire leurs convictions dans des structures économiques...

Extraits du film documentaire *Héritiers d'une utopie, les coopératives aujourd'hui*, de Vincent Berthet et de J.-F. Santoni.

DEUXIÈME PISTE DE SORTIE DU CAPITALISME : LA QUESTION DE L'ÉTAT SOCIAL OU COMMENT REPENSER LA SOLIDARITÉ

Nous sommes probablement à une étape critique de l'histoire de l'État social dans la plupart des pays du Nord. Le mouvement général de ces États est cependant devenu moins lisible : brouillage de politiques publiques de plus en plus ciblées ou abandonnées au privé ; tyrannie des modes de gestion du privé dans les services publics, dictée par l'idéologie de la « nouvelle gestion publique » (Visscher et Varone, 2004) ; utilisation de l'État comme pompier de service des banques dans le sillage de la crise financière. D'où l'interrogation de Bonelli et Pelletier (2009) : État-providence ou État manager ? Dans les pays du Sud, l'État social demeure une utopie plus qu'une réalité effective, d'autant qu'une majorité de ces pays connaissent un régime politique autoritaire.

La question qui se pose alors est celle de l'avenir de la démocratie et des États sociaux dans le monde. Question difficile s'il en est une parce que les aspirations politiques des mouvements sociaux et de la gauche politique en général sont aujourd'hui, à l'échelle de la planète, dépourvues de références communes pertinentes: le communisme, avec ses différents visages, longtemps la référence et l'espoir des pays du Sud tout en étant fortement présent dans nombre de pays d'Europe, est tombé en désuétude, tandis que la social-démocratie n'a guère suscité d'enthousiasme des générations militantes des deux dernières décennies, plus mobilisées par l'écologie sociale ou politique. Mais l'équation de base n'a pas perdu de son actualité, à savoir repenser la solidarité, la justice sociale, l'efficacité économique et la démocratie. En d'autres termes, le renouvellement de l'État social doit maintenir l'horizon de la justice sociale porté par les mouvements sociaux qui l'ont fait naître (Paugam, 2007) en prenant en compte l'inédit de la situation actuelle: les exigences plus fortes de l'urgence écologique, de la solidarité internationale en contexte d'interdépendance accrue et d'une culture démocratique dans l'élaboration d'alternatives au capitalisme mondialisé.

Nous renvoyons ici, au sein des différentes gauches à l'échelle internationale, aux espoirs générés par une économie verte issue des communautés locales, aux espoirs de solidarité internationale issus des forums sociaux mondiaux et aux espoirs entourant les innovations démocratiques de gouvernements locaux (budgets participatifs, conseils de quartier...). Ces expériences venues pour beaucoup du Sud sont stimulantes, mais, pour le moment, encore fort parcellaires. Car si elles révèlent le potentiel d'États sociaux par le bas, les gouvernements locaux progressistes constituent pour le moment l'exception plutôt que la règle. Bref, nous ne sommes pas encore à l'aube de grandes réformes portées par des mouvements sociaux apparaissant tout à la fois sur les scènes locale, nationale et internationale. Nous ne sommes pas non plus à l'abri

des logiques d'inversion susceptibles de transformer les espoirs en régimes totalitaires comme nous l'a démontré l'expérience communiste.

À la différence d'hier cependant, comme le disait récemment la Société québécoise de sciences politiques à l'ouverture de son colloque annuelle (SQSP, 2008) :

La vie politique est maintenant marquée par une diversité d'acteurs et de formes de participation politique. La prise de décision intègre, en plus des acteurs traditionnels, comme les partis politiques, différents groupes et associations plus ou moins structurés autour d'enjeux locaux, nationaux ou internationaux. Parallèlement, les lieux de discussion et de décision se multiplient [...] et les groupes peuvent frapper à plusieurs portes pour finalement faire pression là où leur poids politique est le plus grand [...] De nouveaux moyens de communication facilitent aussi la mobilisation des groupes.

Rappelons à cet égard ce que le sociologue François Houtard (2008) disait à l'ONU : « Le monde a besoin d'alternatives et pas seulement de régulations. » Les régulations sont construites par des États et des partis politiques qui aspirent au pouvoir, les alternatives se construisent dans les espaces que les mouvements se donnent, comme les forums sociaux.

TROISIÈME PISTE DE SORTIE DU CAPITALISME : SE METTRE AU VERT

Tout le monde aujourd'hui veut se mettre au vert. La question est de savoir ce que cache le « vert », notamment le poids imposé au Sud qui hérite des coûts écologiques sans participer aux profits de la croissance. Pour nous, cela signifie qu'il faut trouver des réponses satisfaisantes à l'urgence écologique car la crise écologique, avant, avec et après Copenhague, confirme, chiffres à l'appui, être la plus grave de toutes, celle du changement climatique, du

réchauffement planétaire, de la perte de la biodiversité. Réponse: passer à une économie écologique nous fait entrer en guerre au sens où, comme le dit Susan George (2008), les États-Unis sont entrés en guerre en 1941 à la suite de l'attaque de Pearl Harbor. Ce faisant, l'économie du pays s'est convertie en un peu moins de deux ans en économie de guerre. Notre Pearl Harbor aujourd'hui, c'est le mur que nous nous apprêtons à frapper bientôt au plan écologique, car le changement climatique sera irréversible (Kempf, 2009; Lipietz, 2009).

Concrètement, pour tous les pays et pour tous les ménages, le projet d'une automobile pour chacun est invivable. Plutôt des logements bien isolés et produisant leur propre énergie, des transports en commun; des banques consacrant un pourcentage de leurs prêts à des fins de protection de l'environnement... Bref, au Nord, rediriger une partie de l'argent public et de l'argent privé vers une économie verte. Et, dans le Sud, sortir de l'aval destructeur de la croissance du Nord et rediriger l'aide publique vers une économie verte en commençant par éliminer le fardeau de la dette. Puis forcer les entreprises à assumer leurs responsabilités sociales et écologiques et à s'entendre avec les communautés locales où elles veulent s'implanter. Enfin, faire progresser la force d'inspiration des entreprises collectives, coopératives ou autres, qui ne sont pas limitées à la seule recherche de rendement pour des actionnaires, mais branchées sur la double perspective d'une viabilité économique et d'une utilité sociale (Massiah, dans Francœur, *Le Devoir*, 9 novembre 2009).

Pour Kempf (2009), journaliste spécialisé dans les questions écologiques au journal *Le Monde*, l'impératif écologique doit devenir le déterminant des politiques publiques. Pour Lipietz, l'économiste et l'ex-député vert, l'écologie n'est pas une force d'appoint mais une proposition centrale. En boutade, disons qu'on est loin de la période où l'écologie était assimilée à la défense des petits oiseaux. Elle est devenue un impératif politique.

QUATRIÈME PISTE DE SORTIE DU CAPITALISME : ALLER VERS DE NOUVELLES FORMES INTERNATIONALES D'ORGANISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DES INSTITUTIONS

Du côté des mouvements sociaux, les forums sociaux mondiaux (FSM) ont ouvert une voie. Le mouvement citoyen international, bien qu'émergent, est bien vivant depuis près d'une décennie. Des campagnes internationales en faveur de l'annulation de la dette, la lutte contre les règles de libéralisation des marchés de l'OMC, l'exigence d'une réforme du FMI et de la Banque mondiale, la demande d'une taxation des transactions financières, la fermeture des paradis fiscaux fournissent des exemples de mobilisation à l'échelle internationale. De même, les FSM fournissent un éclairage sur le type de mondialisation en cours et ouvrent un espace de débat sur les institutions internationales dont nous disposons pour faire face à la crise globale.

En outre, une nouvelle articulation des échelles d'intervention locale, nationale et internationale se fait jour, ce qui était auparavant très faible ou inexistant, car les mobilisations se situaient, pour l'essentiel, dans un cadre presque exclusivement national. Et cette mobilisation qui s'internationalise tire son fondement, par-delà les modèles socialistes, sociaux-démocrates, verts ou libertaires, de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

Le mouvement citoyen international construit une alternative autour d'une ligne directrice, celle du respect des droits. Dans chaque société et au plan mondial, la prise de conscience de l'impasse portée par le modèle néolibéral et l'ajustement structurel progresse. Une contre-tendance chemine dans le droit international : l'idée qu'il est possible de réguler l'économie et les échanges à partir du respect des droits ; les droits civils et politiques autant que les droits économiques, sociaux et culturels. Dans chaque mobilisation, cette référence aux droits est de plus en plus centrale. Elle s'impose dès que l'objectif des mobilisations n'est pas de définir les politiques et les institutions idéales ; de mimer le pouvoir alors qu'on ne l'a pas. Il est de rappeler les valeurs et les principes. Il est aussi de protéger l'autonomie des mouvements et des pratiques populaires... (Massiah, 2003).

Du côté des institutions internationales, de nouvelles idées ont surgi. À titre d'illustrations, mentionnons : pouvoir de contrainte accordé à des institutions comme l'Organisation internationale du travail (OIT) ; le renforcement de l'influence de programmes internationaux comme le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ; la mise sur pied d'un Conseil économique mondial (CEM) « pour favoriser la transition vers un modèle de croissance à faible émission de carbone, générateur d'emplois verts et décents », comme le propose la Centrale syndicale internationale (CSI, communiqué en ligne du 24 juin 2009) ; la réduction du fossé des inégalités sociales de santé en une génération, comme le propose l'OMS (CDSS, 2008) ; etc.

CINQUIÈME PISTE DE SORTIE DU CAPITALISME : AIDER LE SUD À S'ORGANISER LUI-MÊME

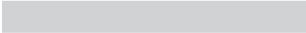
Par l'intermédiaire d'une aide publique renouvelée et par une intensification de la coopération internationale de proximité, il est possible de faire valoir des interventions et des mobilisations souvent sous-estimées, voire ignorées : soutenir l'économie populaire prévalente dans la plupart des pays du Sud, mais incomprise et même méprisée d'une certaine coopération internationale ; favoriser le premier développement, celui du renforcement du tissu économique local, que l'Europe a bâti pendant 200 ans avant de pouvoir réaliser sa révolution industrielle ; soutenir les communautés dans le contrôle des ressources naturelles qu'elles possèdent ; soutenir l'agriculture de proximité, abandonnée depuis 30 ans en Afrique, pour permettre à ce continent de passer d'une agriculture de rente à la souveraineté alimentaire ; mettre en place les dispositifs d'épargne et de crédit nécessaires au développement local ; stimuler des gouvernements locaux dans la mise sur pied de systèmes de fiscalité locale ; stimuler les capacités institutionnelles et communautaires en matière de santé, de services sociaux, d'éducation ; développer l'économie des régions, etc.

Ces pistes n'ont rien de révolutionnaire à première vue, mais, mises ensemble, elles permettent d'ouvrir la voie à une économie au service de la société. Elles offrent à la coopération internationale une occasion de sortir de formes diverses de colonisation et aux pouvoirs publics et à la politique de sortir de leurs pesanteurs historiques. Elles interpellent tous les mouvements et toutes les institutions pour que l'urgence écologique soit réellement prise au sérieux. Les mouvements sociaux ouvrent la voie en soutenant des alternatives; les gouvernements et institutions s'en emparent pour inscrire de nouvelles régulations permettant de sortir du « tout au marché » et les mouvements misent sur leur autonomie pour que la société ne verse pas dans le « tout à l'État ».

Des alternatives sont déjà là dans toutes sortes d'expériences locales concrètes qu'il faut cependant coupler avec des alternatives globales. Cela exige une indispensable réflexion pour revisiter les divers projets politiques de dépassement du capitalisme, de la régénération de la social-démocratie à l'écossocialisme. Travail dans la durée, dans le respect du pluralisme, dans l'esprit d'assurer les convergences. Tous ces projets alternatifs ne pourront cependant pas passer à côté de l'urgence écologique et de ce que cet ouvrage a tenté de faire valoir : la **solidarité internationale** intervient aujourd'hui plus que jamais dans le processus de transformation sociale, comme **valeur** de premier ordre et comme **stratégie déterminante**. L'ouverture de nouveaux espaces politiques est intimement liée à l'échelle actuelle des enjeux qui est l'échelle mondiale.

NOTE

1. *Alternatives économiques*, n° 63, hors série, 2005, p. 50. Voir aussi le livre de Lipietz sur l'urgence écologique (2009).



Annexe

Déclaration de la Conférence internationale de Gatineau (Québec, Canada) des 24 et 25 septembre 2008

Nous sommes ici trois cent soixante-quinze personnes, acteurs de toutes les générations, promoteurs, chercheurs, têtes de réseaux, responsables de mise en route de nouvelles politiques publiques, tous et toutes partisans et partisanes d'une solidarité internationale repensée, d'une justice économique et sociale générale et d'une mondialisation équitable.

Ensemble, nous constatons que l'économie mondiale déréglementée sème le désarroi, crée de la précarité et favorise la montée des inégalités, y compris entre les hommes et les femmes ; que la planète est en état de survie ; que de grandes multinationales et des partis politiques conservateurs réussissent à convaincre des populations qu'il leur faut combattre l'État plutôt que de le voir assumer un rôle de direction permettant de répondre à leurs besoins et à leurs aspirations.

Ensemble, nous constatons aussi que, tant au Nord qu'au Sud, des centaines de milliers de personnes et des dizaines de milliers d'organisations et de mouvements remettent en question le mode dominant de production et de consommation, et proposent un modèle de développement durable et solidaire ; que des initiatives cherchent à renforcer l'État en lui redonnant un rôle actif dans l'économie, dans l'emploi et dans la redistribution

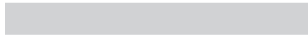
de la richesse collective ; que des mouvements sociaux et des organisations sont toujours plus nombreux à construire de nouveaux lieux d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté et de la démocratie dans le sens de l'intérêt général.

Et ensemble, nous convenons :

1. Que les crises énergétique, climatique, alimentaire et financière, additionnées à la montée des inégalités sur la planète et à l'affaiblissement de la mission sociale des États tant au Nord qu'au Sud, font courir aux populations et à la planète des risques inédits.
2. Que nous sommes de plus en plus nombreux à être vivement conscients de la nécessité d'internationaliser les différents fronts de lutte (environnement, femmes, paysans, autochtones, communautés locales sous pression, commerce équitable, etc.) et de développer des nouvelles pratiques prometteuses de coopération solidaire Nord/Sud, Nord/Nord et Sud/Sud (renouveau dans le mouvement syndical international, renouveau dans le mouvement coopératif et mutualiste, retour des paysans et producteurs agricoles sur l'avant-scène, consolidation des réseaux de groupes de femmes, etc.).
3. Que le défi de l'interculturalité et de l'échange solidaire du Nord et du Sud dans les mouvements et entre les organisations demeure entier et qu'il doit être relevé.
4. Que, dans l'objectif de mettre en place un modèle de développement solidaire, durable et au service des personnes, l'on valorise les circuits courts, la souveraineté alimentaire et des services sociaux de proximité équitables. Il nous faut également, tant au Nord qu'au Sud, travailler à la reconquête de la souveraineté politique de nos États.
5. Que nos États doivent reconnaître la société civile, ses mouvements et ses organisations pour la mettre à contribution dans l'élaboration de politiques publiques et l'organisation des services à leurs populations.
6. Que nos États doivent œuvrer à la démocratisation des grandes institutions économiques, sociales et culturelles internationales.
7. Que les politiques de coopération internationale doivent tabler d'abord et avant tout sur l'échange des savoirs, des expertises et des services entre les mouvements et les organisations de la société civile. En conséquence, nos États doivent remplacer la Déclaration de Paris par un

nouvel agenda de l'efficacité de l'aide basé sur les droits humains, l'égalité des sexes et le respect de l'environnement.

8. Que nous devons interpeller nos organisations nationales de même que nos grands réseaux, tels l'Alliance coopérative internationale (ACI), la Confédération syndicale internationale (CSI), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et Via Campesina, la Marche mondiale des femmes (MMF), le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), les Rencontres d'économie sociale du Mont-Blanc (RMB), le réseau de la finance solidaire INAISE, les réseaux internationaux d'ONG et d'OCI, les réseaux de recherche sur les questions Nord-Sud, afin qu'ils se concertent davantage et de façon plus structurée sur la base d'un plan d'information, de communication et d'action qui soit à la hauteur des enjeux actuels de la planète, tout à la fois locaux et internationaux.
9. Que le type de rencontre vécue à Gatineau les 24 et 25 septembre 2008 mettant en présence une variété d'acteurs appartenant aux grands réseaux et venant de toutes les parties du monde est à rééditer périodiquement.
10. Qu'au terme de cet exercice nous nous sentons encore plus responsables aussi du monde comme nous y engageait la déclaration du Québec au sortir des États généraux de l'AQOCI en 2006.



Bibliographie

- Allou, S. (2002). « Les pouvoirs locaux s'affirment, y compris sur la scène internationale », dans S. Cordellier (dir.), *Le nouvel état du monde*, Paris, La Découverte, p. 229-231.
- AQOCI (2008). *Les États généraux de la coopération et de la solidarité internationales : la société civile du Québec se mobilise*, Montréal, AQOCI.
- AQOCI (2008). *Pour une aide au service des processus nationaux de développement et de démocratisation*, Montréal, AQOCI.
- Badie, B. (1995). *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- Bartoli, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO/Économica.
- Baum, G. (2006). *Étonnante Église : l'émergence du catholicisme solidaire*, Montréal, Bellarmin.
- Beaudet, M.-B. (2009). « Bilan Planète », *Le Monde*, hors série.
- Benko, G. (2002). « La mondialisation de l'économie n'est pas synonyme d'abolition des territoires », dans S. Cordellier (dir.), *Le nouvel état du monde*, Paris, La Découverte, p. 173-175.
- Bonelli, L. et W. Pelletier (2009). « De l'État-providence à l'État manager », *Le Monde diplomatique*, décembre, p. 19-21.
- Braudel, F. (1985). *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs/Flammarion.
- Brick, K. L. Rangasamy et E. Visser (2007). « Afrique et économie mondiale : vue d'ensemble », dans Banque de réserve d'Afrique du Sud, *Développements récents au sein des marchés financiers d'Afrique : de nouveaux défis pour les banques centrales?*, Le Cap, Banque de réserve d'Afrique du Sud, novembre, p. 8-19.

- Brunel, S. (2009). *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris, Larousse.
- Carfantan, J.-Y. (2009). *Le choc alimentaire mondial*, Paris, Éditions Albin Michel.
- Castel, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CDSS (2008). *Comblant le fossé en une génération. Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux*, Rapport de la Commission des déterminants sociaux, Genève, Organisation mondiale de la santé.
- Clamens, M. (2004). *The Trouble with the MGDs*, Washington, Center for Global Development.
- Cohen, S. (2003). *La résistance des États, les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- Collectif (2003). *Où va le mouvement altermondialisation ?* Entrevues avec P. Viveret, C. Withaker et al., Paris, La Découverte.
- Copans, J. (2006). *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- Defourny, J., P. Develtere et B. Fonteneau (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, coll. « Ouvertures économiques ».
- Développement et Paix (2008). *La faim et le profit. Crise du système alimentaire*, 24 p., <www.dev.org>.
- Diagne, M. (2008). *Décentralisation et participation politique en Afrique: le rôle des confréries religieuses dans la gouvernance locale au Sénégal*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Série recherches, n° 18, 46 p.
- Dommergues, P. (dir.) (1988). *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Paris, Afnor-Anthropos.
- Doucet, C. et L. Favreau (dir.) (2006). *Dakar 2005: l'émergence d'un réseau international d'économie sociale et solidaire*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.
- Doucet, C. et L. Favreau (2008). *La Fédération internationale des producteurs agricoles: une étude exploratoire*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.
- Draperi, J.-F. (2003). « La coopération face aux nouvelles attentes de la société », dans J.-M. Touzard et J.-F. Draperi, *Les coopératives entre territoires et mondialisation*, Paris, L'Harmattan, p. 77-90.
- Fall, A.S., L. Favreau et G. Larose (dir.) (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation: quelles alternatives ?* Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. (2008). *Les entreprises collectives, les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Favreau, L. en collaboration avec S. Ouadraogo (2008). *Mouvement coopératif et développement des communautés dans les pays du Sud: étude exploratoire de l'Alliance coopérative internationale*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.
- Favreau, L. et A.S. Fall (dir.) (2007). *L'Afrique qui se refait*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et L. Fréchette (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2008). *Coopération Nord-Sud et développement: le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L., G. Larose et A.S. Fall (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec et Paris, Presses de l'Université du Québec et Karthala.
- Francoeur, L.-G. (2009). «L'après-Copenhague s'annonce laborieux», *Le Devoir*, 24 décembre.
- Freys, J. (2004). «La solidarité internationale, une profession?», *Tiers Monde*, n° 180, octobre-décembre, p. 735-772.
- Généreux, J. (1999). *Introduction à la politique économique*, Paris, Seuil.
- George, S. (2008). «Une économie écologique pour sortir de la crise», *Politis*, octobre-novembre, p. 51-54.
- George, S. (2004). *Un autre monde est possible si...*, Paris Fayard.
- GESQ (2001). *Résister et construire*, <www.uqo.ca/ries2001/gesq>.
- Hall, P. et D. Soskice (2001). *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Harribez, J.-M. et D. Plihon (2009). «Une grande transformation s'impose», *Alternatives économiques*, dossier «La crise», avril, p. 151-155.
- Houtard, F. (2003). «Forces et faiblesses de l'altermondialisation», *Le Monde diplomatique*, novembre, p. 16-17.
- Houtart, F. (2008). «Le développement contre et au-delà de la crise», exposé à l'Assemblée générale de l'ONU, <www.uqo.ca/ries2001/gesq/index.html>, rubrique «Enjeux».
- Jeantet, T. (2007). «L'économie sociale mondiale, présence et diversité», dans T. Jeantet et J.-P. Poulnot, *L'économie sociale, une alternative planétaire*, Paris, Éditions Charles Mayer/Rencontres du Mont-Blanc, p. 33-44.
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil.
- Konaté, M., P. Simard, C. Giles et L. Caron (1999). *Sur les petites routes de la démocratie, expérience d'un village malien*, Montréal, Écosociété.
- Lacombe, M. (2001). *L'idée du siècle, la liberté du citoyen*, entrevue avec Guy Rocher, Fides/Radio-Canada, p. 67-80.
- Laïdi, Z. (2003). *La grande perturbation*, Paris, Éditions Flammarion.

- Létourneau, J. et N. Guay (2008). « Mouvement syndical et altermondialisme », *Possibles*, automne.
- Lévy, M. (2000). « Comment renouveler les politiques de coopération au développement ? », *Esprit*, juin, n° 264, p. 79-99.
- Lipietz, A. (2009). *Face à la crise, l'urgence écologique*, Paris, Textuel.
- Massiah, G. (2003). « Le mouvement citoyen mondial », *Mouvements*, p. 12-30.
- Massiah, G. (2005). « Un projet pour le mouvement altermondialiste », *L'Économie politique*, n° 25, p. 49-58.
- Merrien, F.-X. (2007). « Les devenir de la solidarité sociale », dans S. Paugam, *Repenser la solidarité*, Paris, Presses universitaires de France, p. 839-854.
- Navarro-Flores, O. (2009). *Le partenariat en coopération internationale : paradoxe ou compromis ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Ndiaye, S. (2006). *Économie populaire et développement local en contexte de précarité : l'entrepreneuriat communautaire dans la ville de Saint-Louis*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, UQAM.
- Ndiaye, S. (2010). *Itinéraire et innovations sociales en milieu associatif d'Afrique de l'Ouest : l'expérience sénégalaise*, Cahier de l'ARUC-ISDC et de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 30 p.
- Organisation des Nations unies (2008). *Objectifs du millénaire pour le développement, Rapport 2008*, New York, ONU, 54 p.
- Paugam, S. (2007). *Repenser la solidarité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Peticlerc, M. (2003). *Rapport sur les innovations et les transformations sociales*, Cahier du CRISES (ET0313), Montréal, Université du Québec à Montréal, 41 p.
- Pouligny, B. (2002). « Les réseaux antimondialisation dessinent-ils véritablement une société civile internationale ? », dans *Le nouvel état du monde*, Paris, La Découverte, p. 196-198.
- Rodrigues, M.-A. (2006). *Les communautés ecclésiales de base au Brésil*, Paris, L'Harmattan.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Paris, Alternatives économiques/Syros.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2006). *La diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde ?*, Montréal, Éditions Écosociété.
- Servet, M. (2005). « Pauvreté et lutte contre les inégalités : un regard sur les politiques nationales et les organisations internationales », dans Y. Comeau, *Les innovations sociales : émergence, processus de construction et diffusion*, Cahier du CRISES, Québec, Université Laval.
- Sintomer, Y. (2002). *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte.

- Stiglitz, J. (2009). « Indispensable réforme du système financier mondial », <www.france.attac.org/spip.php?article9819>, consulté en octobre 2009.
- Touraine, A., M. Wieviorka et F. Dubet (1984). *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard.
- Veltz, P. (2000). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Veltz, P. (2008). *La grande transition*, Paris, Seuil.
- Visscher, Christian de et Frédéric Varone (2004). « La nouvelle gestion publique "en action" », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 11, n° 2, p. 177-185.
- Wallerstein, I. (2008). « Le capitalisme touche à sa fin », *Le Monde*, 12 octobre.

POUR EN SAVOIR PLUS : QUELQUES RÉFÉRENCES INCONTOURNABLES

Les grandes transitions de la planète

- Brunel, S. (2009). *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Larousse, Paris.
- Lipietz, A. (2009). *Face à la crise : l'urgence écologique*, Paris, Textuel.
- Veltz, P. (2008). *La grande transition*, Paris, Seuil.

Démocratie et développement

- Bartoli, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO/Économica.
- Copans, J. (2006). *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Éditions A. Colin.
- Lacombe, M. (2001). *L'idée du siècle, la liberté du citoyen*, Entrevue avec Guy Rocher, Fides/Radio-Canada, p. 67-80.
- Vershavé, F.-X. et A.-S. Boisgalais (1994). *L'aide publique au développement*, Paris, Syros.

L'État social au Nord et au Sud

- Favreau, L. et A.S. Fall (2007). *L'Afrique qui se refait*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 343-378.
- Revue *Sciences humaines* (2007). « Les grands dossiers », n° 6, mars-avril-mai, p. 54-62.

Mouvements sociaux et mouvement citoyen international

Castel, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte.

Fall, A.S., L. Favreau et G. Larose (dir.) (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Laïdi, Z. (2003). *La grande perturbation*, Paris, Éditions Flammarion.

Revue *Alternatives internationales*

a) Les enjeux 2006. Entrevue avec Z. Laïdi et T. Coutrot, p. 62-65.

b) Les enjeux 2005. Entrevue avec S. Cohen, p. 42-44.

Développement international et coopération Nord-Sud

Beaudet, P., J. Schaffer et P. Haslam (2008). *Introduction au développement international. Approches, acteurs et enjeux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2008). *Coopération Nord-Sud et développement : le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Favreau, L., G. Larose et A.S. Fall (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec et Paris, Presses de l'Université du Québec et Karthala.

Navarro-Flores, O. (2009). *Le partenariat en coopération internationale : paradoxe ou compromis ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Rouillé d'Orfeuil, H. (2006). *La diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde ?*, Montréal, Éditions Écosociété.

Économie informelle et économie populaire

Fonteneau, B., M. Nyssens et A.S. Fall (1999). «Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire?», dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, coll. «Ouvertures économiques», p. 159-178.

Entreprises collectives, économie coopérative, sociale et solidaire au Nord et au Sud

Defourny, J., P. Develtere et B. Fonteneau (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, coll. «Ouvertures économiques».

Demoustier, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives économiques/Syros.

Favreau, L. et L. Fréchette (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Favreau, L. (2008). *Les entreprises collectives, les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Mouvements sociaux et mondialisation solidaire

Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil.

Lipietz, A. (2009). « Un new deal vert », *Alternatives économiques. La crise*, hors-série n° 38, mars, p. 163-165.

LIENS UTILES

Site de la conférence internationale de septembre 2008

<www.uqo.ca/ries2001/conference2008/index.html>

Les quatre organisations partenaires de la Conférence

L'ARUC-ISDC

<www.uqo.ca/observer>

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

<www.aqoci.qc.ca>

La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)

<www.uqo.ca/ries2001>

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

<www.uqo.ca/ries2001/gesq>

Le Carnet (blogue) du titulaire de la CRDC (Louis Favreau)

<jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet>

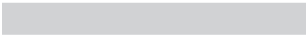


Table des matières

Avant-propos	IX
---------------------------	-----------

CHAPITRE 1

La solidarité internationale et l'émergence de nouveaux acteurs de développement	1
État de la question au Nord et au Sud	4
Ateliers: enjeux, acteurs et mouvement sociaux	7
Un mouvement citoyen international serait-il en gestation ?.....	10
Le défi de pérenniser les innovations.....	12

CHAPITRE 2

Un monde en mutation.....	15
La planète et ses grandes transitions: les principaux enjeux d'aujourd'hui	16
Le fond de scène des inégalités et de la fracture Nord-Sud	17
La crise alimentaire, révélatrice de la crise planétaire.....	18

La crise alimentaire se conjugue à plusieurs autres crises	19
La planétarisation de la crise écologique	20
Faire de l'humanitaire ou du développement ?	22
Les Objectifs du millénaire pour le développement : l'ouverture à une redistribution de la richesse ?	23
Et si c'est le développement, quel développement ?	25
Des alternatives au capitalisme et à la mondialisation néolibérale	26
Des voies alternatives	29
Les nouvelles forces sociales : le monde qui se refait	30

CHAPITRE 3

Revisiter la démocratie et le développement	35
Impôt, associations citoyennes et développement des communautés, la base citoyenne de la démocratie	36
L'impôt, la base de notre citoyenneté	36
Les associations citoyennes : une autre facette de la démocratie	37
La démocratie à toutes les échelles : une conquête sociale	39
Démocratie, mouvements sociaux et institutions au XXI ^e siècle	41
L'autre bataille, celle de la démocratie locale	42
La démocratie, une affaire de mouvements et d'institutions	44
Et le développement ?	46
Le développement des territoires : un itinéraire des années 1960 à nos jours	48
Le développement des territoires : en réalité une face cachée de la mondialisation	49
Le développement durable et solidaire des territoires : une alternative ? Pas forcément !	50

CHAPITRE 4

État social au Nord et au Sud	57
La planète a besoin de régulation	
Initiatives des communautés et construction de l'État social : le questionnement actuel	58
Le rôle de l'État dans le développement social : trois approches	59
État social : les questions de départ essentielles	62
Premier point : l'émergence de l'État social dans les années 1930, de quelle transformation s'agit-il ?	62
Deuxième point : ce modèle d'État social peut-il être une référence pour toute la planète ?	65
Des gouvernements locaux renforcés	71
Un développement de l'intérieur qui mise sur l'économie populaire solidaire	74
Une coopération internationale décentralisée	75

CHAPITRE 5

Le retour des mouvements sociaux	77
Le monde a besoin d'alternatives	
Une autre mondialisation en marche	78
L'internationalisation des mouvements sociaux	85
Le forum social mondial, un espoir réinventé	86
On ne part pas de zéro	90
Des progrès qui ont leurs limites	90
Les défis sociaux de la solidarité internationale aujourd'hui	91
Les rapports des mouvements sociaux avec les États	92
Le défi culturel	93
L'institutionnalisation des organisations de coopération internationale (OCI)	94

L'institutionnalisation, source potentielle de déficit démocratique.....	96
Les logiques d'action collective en présence.....	98
La professionnalisation et l'institutionnalisation verticale ne sont pas inévitables.....	99
Le risque de dépolitisation des mouvements sociaux.....	101

CHAPITRE 6

Mouvements sociaux au Québec	103
Les nouveaux habits de la solidarité internationale	
Les enjeux sont de plus en plus locaux et globaux	104
Le virage des organisations internationales de travailleurs, d'agriculteurs et coopératives.....	105
Du côté du mouvement coopératif québécois	107
Pertinence des coopératives sur le plan international	108
Le mouvement coopératif québécois sur le plan international: trois types d'intervention.....	109
Les coopératives font des affaires au plan international	110
Les coopératives se sont donné une représentation politique au plan international	110
Le mouvement coopératif du Nord fait de la coopération au développement avec le Sud	111
DID et SOCODEVI, relais internationaux des organisations coopératives québécoises	115
Du côté du mouvement des travailleurs: soutenir les syndicats au Sud	118
Du côté du mouvement agricole.....	121
Les réseaux d'animation de la solidarité internationale au Québec: l'AQOCI, le GESQ et le FSQ.....	123
L'AQOCI: renforcer la solidarité internationale des Québécois avec les communautés du Sud	123
Le GESQ: inscrire le Québec dans un réseau international Nord-Sud d'économie solidaire.....	124

Le Forum social du Québec (FSQ): un nouvel espace de rencontres et de réseautage	127
Le défi de la réciprocité	128

En guise de conclusion

Et si on allait vers un <i>new deal</i> écologique et social à l'échelle de la planète?	131
Pour bâtir un <i>new deal</i> écologique et social, il faut sortir du capitalisme.....	133
Première piste de sortie du capitalisme: redéfinir le développement et démocratiser l'économie	135
Deuxième piste de sortie du capitalisme: la question de l'État social ou comment repenser la solidarité.....	136
Troisième piste de sortie du capitalisme: se mettre au vert.....	138
Quatrième piste de sortie du capitalisme: aller vers de nouvelles formes internationales d'organisation des mouvements sociaux et des institutions.....	140
Cinquième piste de sortie du capitalisme: aider le Sud à s'organiser lui-même	141
Annexe	143
Bibliographie	147

Malgré la déroute des projets de grande envergure portés par le «socialisme» et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas pour autant à sens unique. La conjoncture internationale, incertaine et instable, a ouvert une brèche qui a favorisé le renouvellement des grandes organisations sociales (syndicales, coopératives, agricoles) et l'émergence d'un mouvement citoyen international, notamment à partir des Forums sociaux mondiaux. Cet ouvrage, fruit de la conférence internationale «Initiatives des communautés et État social au Nord et au Sud, les défis de la prochaine décennie», cherche à dégager les principales lignes de force des mouvements engagés au plan international afin d'en arriver à une mondialisation équitable et solidaire. Il intéressera tout autant les militants et les professionnels engagés dans ce type d'activités avec des pays du Sud que les étudiants en développement international, en organisation communautaire et plus généralement en sciences sociales.



LOUIS FAVREAU, docteur en sociologie, est professeur à l'Université du Québec en Outaouais, titulaire de la CRDC, cofondateur et membre du CA du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), ainsi que président du Fonds Solidarité Sud de Développement et Paix.

LUCIE FRÉCHETTE, docteure en psychologie, est professeure à l'Université du Québec en Outaouais, directrice du CÉRIS et coordonnatrice sortante de l'ARUC-ISDC, ainsi que cofondatrice du Fonds Solidarité Sud.



RENÉ LACHAPELLE, doctorant en travail social à l'Université Laval, est responsable du comité international du RQIIAC, ainsi que cofondateur et président du GESQ.